

Nov. 24 1954

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE
DES ÉDITIONS JOUAUST

MÉMOIRES
DE
LOUVET DE COUVRAI
SUR
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PREMIÈRE ÉDITION COMPLÈTE
AVEC PRÉFACE, NOTES ET TABLES

PAR

F.-A. AULARD

TOME SECOND



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
E. FLAMMARION, SUCCESSEUR
26, Rue Racine, 26

MÉMOIRES

DE

LOUVET DE COUVRAI

PUBLIÉS EN DEUX VOLUMES

MÉMOIRES

DE

LOUVET DE COUVRAI

SUR

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PREMIÈRE ÉDITION COMPLÈTE

AVEC PRÉFACE, NOTES ET TABLES

PAR

F.-A. AULARD

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue de Lille, 7

M DCCC LXXXIX



MÉMOIRES

DE

LOUVET DE COUVRAI

CHAPITRE X

Ce fut dans la même soirée que nous arrivâmes à Limoges; mon conducteur savoit que je ne pouvois y descendre à l'auberge, il me reçut chez lui. Je n'y demeurai pas sans quelque péril : sa maison étoit ouverte à tout venant. J'occupois, dans une chambre du fond, un bon lit d'où je ne sortois guère que pour tremper ma jambe dans le seau plein d'eau tiède qu'on m'apportoit dix fois par jour. Deux journées s'écoulèrent ainsi au milieu des soins que la femme se donnoit pour

rétablir ma santé et des recherches que faisoit le mari pour trouver quelque bon garçon qui me conduisît plus loin. Et qu'alors je remerciois la Providence qui ne sembloit m'avoir lié les jambes qu'afin de me forcer à tomber dans les bras de cet excellent protecteur !

Nous étions à la fin de la troisième journée : l'heure étoit passée à laquelle mon conducteur ordinairement rentroit ; sa femme vint tout à coup d'un ton mystérieux me conter que son mari l'avoit chargée de me conduire sur l'heure à l'auberge du faubourg, où j'allois trouver des voituriers qui m'emmèneroient à Orléans. « Non, non, vous vous trompez, lui dis-je : ce n'est point à l'heure qu'il est que des voituriers partent ; ce n'est point à l'auberge du faubourg que je dois aller : au dehors de ce faubourg je trouverois un corps de garde qu'il me faut éviter. Mon brave ami m'en a prévenu ; c'est lui, lui seul qui me veut guider dans ce passage difficile : il m'en a donné sa parole, j'y compte et suis bien sûr qu'il ne m'abandonne pas. » Alors elle se mit à pleurer, m'avoua qu'elle prenoit peur et me conjura de ne point affliger son mari par le récit de la petite ruse qu'elle avoit inventée pour me déloger pendant son absence.

Petite ruse, soit, pauvre femme ! Mais, si je vous avois crue, je faisois naufrage dans le port.

Il rentra presque aussitôt, son mari. Ses yeux étoient étincelans, jamais son maintien ne m'avoit paru si animé; il vouloit parler et ne pouvoit pas. Enfin il campa ses deux poings sur mes épaules et sa rude barbe dans mon visage, puis m'écrasant la main, qu'il croyoit seulement serrer : « Sacrebleu! s'écria-t-il, c'est fini, vous partez demain, un bon garçon vous roule jusqu'à Paris; il est prévenu que vous êtes marchandise de contrebande, que tout le long de la route il faut souffler. Sacrebleu! que je suis content ! »

Le brave homme! qu'il l'auroit été davantage s'il eût su tout ce que j'étois! Mais le lui confier, c'étoit en même temps le dire à sa femme, avec laquelle il ne savoit pas garder un secret. Et jugez, dans sa mortelle frayeur, quelles nouvelles petites ruses elle eût peut-être inventées! Assurément la tête lui en eût tourné, et dès le lendemain, sans doute, avant que j'eusse fait dix lieues, son mari, moi, le bon garçon, nous étions tous perdus. Je me vis à regret forcé de cacher quelque chose à ce digne ami.

Il me réveilla avant deux heures du matin ; c'est qu'il falloit avoir le temps de vider chacun sa bouteille, d'entamer l'andouille et de mettre sur le tout quelques bonnes gouttes de café. Le moyen de me refuser à ce très matinal repas? Il m'y convioit de si bon cœur! Il avoit tant de plaisir à

trinquer avec moi! Pourtant j'apercevois sa joie mêlée de quelque tristesse. Ce ne pouvoit être seulement le chagrin de me quitter, puisqu'à ce prix il étoit mon libérateur. Enfin je sus que sa femme, toujours plus effrayée, n'avoit pu jamais se décider à rester cette nuit dans sa maison. « Ça me fait bien de la peine, disoit-il, car, aussitôt que je vous aurai conduit à votre occasion, moi aussi je partirai. Je vais à Périgueux, c'est un voyage de plusieurs jours; on est alors bien aise de causer avec sa femme. » Je le crois, il l'adoroit comme au premier jour de ses noces. « Eh bien, poursuivit-il, c'est partie remise : je retrouverai ma femme, et je n'aurois pas retrouvé l'occasion de sauver un honnête homme. » Vous qui me lisez, je ne sais si vous êtes émus autant que je le fus : je l'écoutois, j'admirois en silence, et mes yeux se mouilloient de larmes.

Quand nous eûmes bien bu, bien mangé, nous partîmes; mais il fallut auparavant souffrir qu'il farcît mes poches de pain, de viande, de fruits, de châtaignes; il m'offrit encore une paire de gants de laine et un bonnet de coton que j'acceptai de grand cœur, et que je conserve.

Aux premiers rayons du crépuscule, nous fîmes un assez long détour, au moyen duquel le corps de garde et tous les postes extérieurs furent évités. A demi-lieue, sur la grande route, nous entrâmes

dans un bouchon où le nouveau guide m'attendoit. Après qu'il m'eut remis dans ses mains et répété cent fois ses recommandations, mon brave ami me serra, m'embrassa, pleura même. Moi aussi je pleurois; mais qu'elles sont douces, les larmes de la reconnoissance!... Enfin nous nous dîmes adieu.

Adieu, brave homme, homme sensible et généreux, bon sans-culotte, tels qu'ils devroient être, tels qu'ils seroient tous, si des scélérats n'avoient pris à tâche de les pervertir. Tu dois être persécuté dans ma triste patrie, puisque ton âme agreste et simple est douée de toutes les vertus auxquelles la plus haute philosophie n'atteint que rarement... Il doit être persécuté!... O Dieu, Dieu juste, rends-lui du moins, dans ses infortunes, tous les secours qu'il m'a prêtés.

Mon nouveau conducteur étoit ce que m'avoit dit l'ancien : un bon garçon, dans le sens qu'il avoit du courage et me montroit les meilleures dispositions. Mais un premier coup d'œil jeté sur sa voiture, fort différente de celle de mon charretier, me fit comprendre que j'y serois dans une situation souvent très périlleuse et presque toujours très délicate. D'abord elle étoit lourde, cette voiture, et très pesamment chargée; nous n'irions donc qu'à petites journées. Ensuite j'avois sept compagnons de voyage, et quels compagnons

c'étoient!... Tous sept, d'humeur très discordante, ne s'entendoient que sur un point; tous sept ils s'honoroient d'être jacobins et n'étoient pas médiocrement jacobinisés.

Tels étoient les voyageurs appelés, d'abord par le seul intérêt de faire quelque chose d'agréable au conducteur, appelés, dis-je, à garder mon secret dans tout le cours du voyage et même à payer pour moi de leurs personnes en maintes occasions. A l'entrée d'une ville, à chaque corps de garde, à chaque poste, à tout endroit où l'on demanderoit des passeports, il faudroit que je me tinsse couché tout de mon long dans la voiture, une moitié de mon corps couverte des habits, des manteaux, des corps même de tous ces francs montagnards, et l'autre moitié cachée sous les jupons de leurs femmes maratistes. C'étoit ainsi qu'on prétendoit me passer partout; on n'avoit pas d'autre moyen!

Si vous prenez un instant ma place, vous concevrez toutes les difficultés de ma position. Premièrement il y avoit des circonstances extrêmement périlleuses où je devois pourtant prendre avec mes camarades l'air d'un homme qui ne redoute rien. Par exemple, dès que les passeports avoient été vus quelque part, on m'y croyoit hors d'affaire; l'auberge où l'on s'arrêtoit pour dîner, pour coucher surtout, étoit ordinairement la meilleure du lieu, par conséquent la plus fréquentée des voya-

geurs. C'étoit là que j'avois à craindre la rencontre d'un député, d'un commissaire, de ces coureurs en chaise de poste, dont la plupart, employés par le gouvernement, me connoissoient. C'étoit là néanmoins que je devois conserver un front tout à fait tranquille; que si j'eusse laissé transpirer quelques-unes de mes mille inquiétudes, on se fût dit à l'oreille : « Cet homme est donc très connu! Seroit-ce un émigré? Seroit-ce un personnage de quelque importance? » Et bientôt on ne se fût pas gêné de le dire tout haut. Je ne devois donc jamais prendre d'autres précautions ni témoigner d'autres craintes que celles qui convenoient à un obscur déserteur; personne ne me croyoit autre chose. Malheur à moi si mes compagnons avoient pu deviner qui j'étois! Les uns eussent pâli d'effroi, les autres eussent voulu m'arracher les yeux; je ne sais pas même si le conducteur, malgré l'appât de la récompense que je lui avois promise, malgré les recommandations de mon bon ami, qui étoit le sien, malgré sa haine pour les tyrans du jour, je ne sais pas s'il eût osé tenir ferme.

Il me falloit, en second lieu, au milieu des petites factions qui divisoient la carrossée, constamment éviter de prendre parti; je ne devois en mécontenter ni en épouser aucune, mais, au contraire, les ménager toutes et doucement me faire jour entre elles. Que dis-je? il me falloit, par un art

plus profond que celui de la coquette la plus exercée, m'attacher à m'attirer tous les soins, à me gagner toutes les bienveillances, à me conquérir tous les cœurs. Ce n'étoit pas seulement un ennemi que j'avois à craindre; il suffisoit d'un indifférent pour me perdre. Mon salut exigeoit que, dans cette coterie composée de tant d'originaux discordans, il n'y eût personne qui ne s'accordât à raffoler de moi.

Ils en raffolèrent tous, et bientôt. Le cavalier, je lui tenois tête, le verre en main, dans les repas du soir,..... le....., le..... [1]; dès la seconde journée ils raffoloient de moi.

Pardon de tous ces détails; mais c'est qu'aussi jamais homme ne se trouva dans une situation semblable, et maintenant le récit des faits va suivre avec rapidité.

Pendant les deux premiers jours tout alla bien, personne ne s'inquiéta de nous. Au milieu du troisième la mésaventure d'Aixe se renouvela. C'étoit à Bois-Rémont [2], je crois, un misérable petit hameau composé de cinq ou six chaumières. Le moyen de soupçonner qu'une sentinelle étoit là! Il avoit gelé, il faisoit très froid; pour me réchauffer

---

1. Ici, il y a plusieurs mots en blanc dans le texte de la première édition.

2. Le Bois-Rémont, hameau de la commune de Parnac (Indre).

j'avois mis pied à terre, je marchois avec le cavalier. Tout à coup un factionnaire nous apparoît; je vais à lui : « Que fais-tu là, camarade? Il me paroît que tu ne brûles pas? » Lui se met à rire : « Si tu veux que j'aie plus chaud, me répond-il, tu n'as qu'à m'apporter un verre de vin. — De tout mon cœur! Je le vais chercher. » Je ne le lui portai pas, je le lui envoyai. Cependant il regardoit les passeports des autres; il oublia le mien.

« Pourquoi donc une sentinelle dans ce hameau? » disois-je au maître de poste qui tenoit un bouchon qu'il appeloit auberge. Il nous apprit que la Vendée, qui grossissoit beaucoup et s'avançoit de ce côté, forçoit à cette surveillance. Sur une route de trente lieues nous trouverions des corps de garde dans tous les endroits où nous passerions. A ces mots notre voiturier fronça le sourcil. Après Limoges il avoit cru ne devoir être visité qu'une fois à Châteauroux; puis d'Orléans à Paris, très mauvais passage, quatre ou cinq fois. Sa contrebande devenoit bien plus difficile à souffler! C'est dans cette occasion que j'eus lieu de reconnoître qu'avec un grand courage cet homme avoit plus d'adresse et de pénétration qu'on ne devoit l'attendre dans son état. « Vous vous conduisez très bien avec ces gens-là, me dit-il tout bas en me montrant la carrossée; continuez, ne craignez pas que je vous manque. Fussiez-vous le

diable, ajouta-t-il en me serrant la main, je vous passerai! » Je répondis : « Fort bien! mais, puisque les obstacles sont doublés, je doublerai la récompense. — A la bonne heure! répliqua-t-il, vous êtes un homme juste et cela me fait plaisir. Cependant ne vous gênez pas, on se retrouve dans le monde, et alors comme alors. »

Le soir du lendemain nous fûmes arrêtés à l'entrée d'Argenton ; mais on ne fouilla point la voiture, on se contenta de regarder les papiers que chacun produisit. Moi, pour n'en pas produire, j'étois, comme je l'ai annoncé, tapi sous un tas de hardes et de jupes. Je ne m'en dépêtrai que pour descendre à l'auberge. Tous les esprits y étoient occupés de l'événement de l'après-dîner. Sans se faire presser on nous le conta. Deux volontaires avoient été rencontrés hier, aux environs du Fay [1], vers minuit, dans la traverse, et n'ayant pour tout passeport qu'une permission qui n'avoit pas paru fort en règle. Aujourd'hui douze gardes nationaux les amenoient à Argenton pour qu'on les examinât de plus près. A quelques portées de fusil de la ville un des deux suspects avoit prétexté un besoin. On lui avoit permis de s'écarter. Arrivé sur les bords de la rivière, il en avoit d'un coup

1. Il s'agit sans doute d'un hameau de la commune de Parnac (Indre) nommé *Le Fay*.

d'œil sondé la profondeur; il avoit jeté un couteau à son camarade, en lui criant : « Tâche de t'en servir », et il s'étoit précipité. On s'étoit vainement efforcé de le secourir, depuis deux heures on le cherchoit sous l'eau. Son compagnon venoit d'être jeté dans les prisons de la ville. Ce récit me fit frémir. Je savois que Guadet et Salle nourrissoient depuis longtemps le téméraire projet de traverser toute la France avec une permission qu'ils se seroient fabriquée, comme étant des soldats qui alloient rejoindre l'armée du Nord. Parvenus aux frontières, ils auroient traversé les Pays-Bas pour aller chercher à Amsterdam quelque vaisseau qui les eût portés en Amérique. Tremblant pour mes amis, je demandai le signalement des volontaires; on me les dépeignit tels à peu près que je les connoissois. Hélas! étoit-il bien vrai que ce fût Salle qui non loin de moi gémît dans les cachots et que mon cher Guadet eût trouvé son tombeau dans les eaux de la Creuse? Je n'ai pu depuis ce temps-là rien apprendre de ce qui les touche [1].

Tourmenté de cette inquiétude nouvelle, il me falloit cependant affecter quelque joie. L'heure du

---

1. Je ne le sais que trop maintenant. Ce n'est pas sous les eaux de la Creuse qu'ils ont péri, mais dans Bordeaux même, dans cette ville que leur courage avoit défendue, que leurs talens avoient illustrée! O cité malheureuse, quand mettras-tu leurs statues où tu as vu leurs échafauds? (*Louvet.*)

souper étoit venue. Acharnés sur le premier plat, les convives ne s'apercevoient pas que je ne pouvois manger; mais le cavalier se fut bien vite aperçu que je ne pouvois boire. Entre lui et moi le choc des verres avoit déjà commencé. Jugez de ce que je souffrois!

Il y eut péril à Châteauroux dans la journée suivante. C'étoit un chef-lieu de département : les passeports furent longuement examinés. Puis un des jacobins de garde se hissa, je ne dois pas dire à la portière, je dois dire à l'ouverture de notre voiture. Il vouloit s'assurer s'il n'y avoit en effet que six voyageurs, craignant toujours que quelque girondin n'échappât. (C'étoit ainsi qu'en ce moment il le disoit lui-même.) Heureusement nos précautions avoient été prises. Habits, manteaux, jupons, paille, cartons, paquets, hommes, femmes, enfans, tout me cachoit, me couvroit, m'étouffoit; je ne bougeois pas, je ne soufflois point; mais mon cœur battoit fort. Enfin l'inquisiteur nous abandonna d'un air assez mécontent; et il devoit l'être, car, malgré toute sa surveillance, il laissoit échapper un fier girondin.

Il étoit écrit que ce seroit dans cette ville de Châteauroux que commenceroient pour moi des épreuves d'une autre espèce. Dans la Gironde nous avions su l'événement du 10 brumaire, je veux dire l'assassinat juridique de nos vingt et un mal-

heureux amis, la plupart fondateurs de la République [1]. D'autres restoient, qui pouvoient échapper; du moins nous voulions l'espérer encore. Ce soir, à Châteauroux, un homme qui venoit de Paris vint se mettre à notre table. On lui demanda des nouvelles. « Mme Roland vient d'être guillotinée », nous dit-il. Quel coup pour moi! j'y résistai le moins mal que je pus. Les Parisiens avoient donc souffert aussi qu'elle tombât sur l'échafaud, cette femme courageuse qui seule, aux premiers jours de septembre, osoit prendre encore leur défense, et, dans ses écrits immortels, tonner contre les assassins! Au moins on avoit recueilli ses dernières paroles. Après avoir entendu son arrêt, elle avoit dit aux brigands du tribunal révolutionnaire : « Vous me jugez digne de partager le sort des grands hommes que vous avez assassinés. Je tâcherai de porter à l'échafaud le courage qu'ils y ont montré. » Comme on la traînoit sur un indigne tombereau, la foule, émue de pitié, ou saisie d'admiration, mais glacée de terreur, la foule se taisoit. Seulement, de loin en loin, quelques scélérats apostés crioient : « A la guillotine! » Elle, avec sa douceur mêlée de fierté, leur répondoit : « J'y vais, tout à l'heure j'y serai; mais ceux qui m'y

1. Brissot, Vergniaud et leurs amis avaient été guillotinés à Paris le 31 octobre 1793 (10 brumaire an II).

envoient ne tarderont pas à m'y suivre. J'y vais innocente, ils y viendront criminels; et vous qui applaudissez aujourd'hui, vous applaudirez alors. » On lui avoit donné pour compagnon d'infortune, ou plutôt de gloire, un citoyen Lamarche, homme foible. Auprès de cette femme qui sourioit aux approches de la mort, il étoit dans l'accablement. Elle le soutenoit, elle le consoloit; et jusqu'au pied de l'échafaud, par un dernier égard, digne de cette grande âme : « Allez le premier, lui dit-elle, que je vous épargne au moins la douleur de voir couler mon sang. » Elle n'étoit plus cependant, cette femme dont le moindre mérite avoit été de réunir en sa personne toutes les grâces, tous les charmes, toutes les vertus de son sexe; cette femme, dont les rares talens et les mâles vertus auroient honoré les plus grands hommes! Elle n'étoit plus. Ma Lodoïska venoit de perdre l'amie de son choix, son intime et digne amie. Elle n'avoit un moment embelli sa patrie et travaillé à l'affranchir que pour attester encore, par un grand exemple, l'ingratitude ou l'aveuglement des hommes!... Elle n'étoit plus!... Et lorsque j'en recevois l'affreuse nouvelle, je devois garder un front calme. Que dis-je? il auroit fallu que je partageasse la cruelle joie de mes compagnons égarés! Je ne me sentis pas ce courage atroce. A son nom révéré, ma bouche murmura quelques mots d'éloge

et de plainte. C'étoit assez de retenir mes larmes. Quel tourment, grands dieux !

Plus nous nous rapprochions de Paris, plus nous rencontrions de gens qui en arrivoient. Ma position en devenoit plus périlleuse; elle en devenoit surtout plus cruelle. Des visites à essuyer deux ou trois fois par jour, le danger toujours plus pressant d'être reconnu, tout cela n'étoit que mon moindre mal. Les nouvelles, les nouvelles qu'on nous débitoit, portoient le désespoir dans mon cœur. Deux jours après, à Vierzon, c'étoit de Cussy que j'apprenois la fin; on l'avoit immolé dans la Gironde. Le lendemain, à Salbris, c'étoit de Manuel et de Kersaint : on les avoit assassinés à Paris. Deux jours après, non loin de la Ferté-Lowendal, c'étoit Roland. A la nouvelle du trépas de sa femme, il n'avoit pu supporter plus longtemps le fardeau de la vie. Pour ne pas compromettre l'ami qui lui donnoit asile, il avoit été se frapper sur la grande route de Rouen. On avoit trouvé sur lui, parmi d'autres écrits, cette ligne : « Passant, respectez les restes d'un homme vertueux. »

La fin tragique de Lidon mérite aussi quelques détails à part. Il s'échappoit de la Gironde, et vers Brives, lieu de sa naissance. Bientôt, ne pouvant plus marcher, il écrit à un ami de lui envoyer un cheval. Ce misérable étoit devenu maratiste; et

certes il se montra digne de ne jamais cesser de l'être. Le monstre! il porte au comité de surveillance de sa commune, dont il étoit chef, la lettre du trop confiant Lidon ; et, au lieu d'un cheval, il lui envoie deux brigades de gendarmerie. Lidon se défendit jusqu'à la dernière extrémité : après avoir tué trois malheureux, il se tua.

Tels étoient les récits journaliers qu'il me falloit entendre sans changer de visage. Quiconque n'éprouva point un pareil supplice ne sauroit en avoir une juste idée. O Lodoïska ! sans le souvenir de ton amour, qui donc auroit pu m'empêcher de terminer mes peines? Cependant, quand je dévorois tant de maux pour aller à toi, qui pouvoit désormais me garantir que j'eusse la consolation de te retrouver? T'avoit-il été possible de rentrer dans ce Paris, vers lequel je me traînois lentement à travers de si grandes souffrances? Et même, à supposer que tu y fusses parvenue, les impitoyables ennemis de tous les talens, de toutes les vertus, ne t'y auroient-ils pas poursuivie, recherchée, découverte? Dieux! s'ils t'avoient déjà précipitée dans la tombe, à côté de la citoyenne Roland?

Depuis quelques jours, mon imagination ne pouvoit se distraire de cette horrible image. J'étois de tous les hommes le plus tourmenté, le plus impatient, le plus excédé du fardeau de la vie.

Peut-être étoit-ce encore un bienfait de la Providence. Peut-être, au milieu des immenses dangers qui me restoient à courir avant de rentrer dans ma ville natale, peut-être il étoit bon que la mort qui m'alloit serrer de plus près, que cette mort, toujours prochaine, toujours menaçante, me parût un bien.

Je venois d'entrer dans le département où tout un peuple, libre de son choix, m'avoit élu; j'avois, avec quelque courage peut-être, rempli les devoirs difficiles qu'il m'avoit imposés : cependant j'arrivois au milieu de lui, fugitif, déguisé, proscrit, trop heureux s'il me laissoit passer. Orléans, son chef-lieu, renfermoit depuis longtemps mes plus implacables ennemis. C'étoient plusieurs brigands vendus à la faction de l'étranger, longtemps sans pain et sans ressource, maintenant investis du pouvoir, couverts de richesses, et toujours chargés de mépris, de haines et de crimes. Ils me connoissoient bien, car ils avoient entendu, quelques jours avant le 31 mai, ma dernière opinion dans une Assemblée qui avoit encore une ombre de liberté. Ils m'avoient vu, dans la tribune nationale, tonner contre eux et leurs forfaits. Si l'un d'eux pouvoit m'entrevoir, j'étois reconnu; si j'étois reconnu, je ne vivois pas vingt-quatre heures.

Les portes de la ville étoient fermées, par mesure de sûreté générale. A la suite des visites domici-

liaires faites dans la nuit précédente, on avoit donné quarante nouveaux compagnons de malheur aux cinq cents infortunés déjà mis en réserve pour l'échafaud. C'étoient encore des *louvetins*, jugés dignes du plus prompt trépas. Ainsi, dans ce passage difficile qu'il me falloit franchir, mon nom seul valoit la mort à quiconque étoit soupçonné de lui garder quelque attachement.

Après que nous eûmes essuyé l'examen ordinaire, au danger duquel je m'accoutumois, on nous permit d'entrer. Je brûlois d'en sortir; mais le malheureux voiturier avoit des paquets à décharger et des paquets à prendre. Nous restâmes impunément quatre heures dans cette ville, où je ne pouvois sans témérité rester dix minutes.

Enfin nous partons; nous allons franchir la grille du pont : on nous y arrête. « Nos passeports ont été vus partout, dit mon cavalier. — Il n'est pas question de cela, répond l'officier de garde; que tout le monde descende. — Pourquoi donc? s'écrie la marchande. — Que tout le monde descende! » répète-t-il d'un ton plus impérieux.

Il faut obéir. Les hommes commencent. « Cela ne suffit pas, crie l'officier, les femmes aussi doivent descendre; certains hommes prennent bien des habits de femmes. — Je vous réponds que leurs passeports ont été vus partout et sont bien en règle », disoit le voiturier; mais le cher homme

avoit déjà la voix toute changée. Que je le plaignois! Que je me reprochois de l'avoir embarqué dans cette affaire! L'officier venoit de répliquer : « Qui vous parle de passeports? Je ne demande pas les passeports; ce sont les figures qu'il faut voir : nous savons ce que vous ne savez pas. » Et pour la troisième fois, mais d'un ton très menaçant : « Que tout le monde descende. Qu'il ne reste personne là-haut, ajouta-t-il après un moment de réflexion; j'y regarderai, je vous en préviens. Les femmes donc, les femmes! »

Pour cette fois, je crus mes travaux bientôt finis. Apparemment j'avois été reconnu quelque part; on m'avoit dénoncé; j'étois attendu sans doute. A cause de tous ces braves gens du moins, ne ferois-je pas bien de paroître? Cette idée ne fit que passer dans ma tête, car à quoi leur eût-il servi que je me découvrisse? Pour n'avoir pu me conduire jusqu'à Paris, auroient-ils été moins coupables aux yeux de mes persécuteurs? L'aventureuse entreprise étoit trop avancée, pour eux-mêmes je devois patiemment en attendre la fin.

Les femmes, qui venoient de descendre, emportant leurs jupes secourables, laissoient une bonne moitié de mon corps absolument découverte. Sans bruit, mais promptement, j'étendis sur mes jambes et sur mon estomac un peu de paille, et le grand manteau que mon cavalier avoit laissé là. Ensuite

je ramenai de mon mieux sur ma poitrine et sur ma tête les hardes et les cartons sous lesquels on les avoit d'abord ensevelies. Cela fait, je tirai doucement de mon sein l'espingole que j'y tenois toujours, je l'armai, je la mis dans ma bouche. Je donnai un soupir à ma patrie, toujours si chère, à ma femme adorée une larme, une pensée encore à la Providence rémunératrice, et j'attendis l'instant suprême. Oh! que son approche étoit lente! oh! qu'alors un moment paroît long!

Un demi-quart d'heure, un demi-siècle, péniblement se traîna, pendant lequel ce cruel visiteur examina scrupuleusement toutes les figures. Puis enfin : « N'y a-t-il plus personne dans la voiture? » s'écria-t-il. Du même temps il y sauta. Je l'entendis, je le sentis entrer! L'extrémité d'un de ses pieds venoit de s'appuyer contre ma cuisse. Ses mains sondoient les gros ballots entassés derrière le siège du fond; il donna plusieurs coups sur les bancs au pied desquels j'étois gisant pêle-mêle avec un tas de petits paquets. Dieu tutélaire! ses pieds ne surent point me sentir, ses mains ne purent me toucher, ses yeux qui me cherchoient se promenèrent sur moi sans doute et ne me virent point! S'il se fût tant soit peu baissé, s'il eût de bas en haut jeté seulement un coup d'œil, s'il eût dérangé quelques brins de paille, ou soulevé le coin de ce manteau, dans l'intant même c'en étoit

fait, je déchargeois mon arme, je quittois mon pays et Lodoïska, je tombois dans les abîmes de l'éternité.

« Parbleu, nous l'avons échappé belle! » me dit le voiturier, tout pâle encore et tout défait, quoique nous fussions dehors depuis plus d'un quart d'heure. Le cavalier, dont la voix trembloit aussi, me demanda pourquoi, puisque ce n'étoient pas les passeports qu'on vouloit examiner, je ne m'étois pas fait voir. Je lui répondis qu'un bruit vague avoit bien frappé mes oreilles, mais qu'ayant la tête enveloppée et surchargée de paquets, je n'avois pas entendu ce qui se disoit. On sent que ce mensonge étoit nécessaire. Il eût paru fort singulier que j'eusse sciemment refusé de me montrer. Je ne pouvois avoir l'air de croire que mon signalement, à moi simple déserteur, eût été envoyé, et que ce fût à la recherche d'un pauvre diable qu'on mît cette importance. On se souvient qu'il me falloit par-dessus tout éviter de me rendre suspect à la carrossée.

Je fus bien près de l'abandonner à Thoury. Je balançai longtemps si je ne me jetterois pas sur la droite, pour aller à Pithiviers gagner Nemours, où Lodoïska pouvoit s'être retirée, où je croyois trouver encore nombre d'amis. Mon bon génie m'en détourna. J'ai su depuis que de mes infortunés amis une partie étoit en arrestation, et l'autre en

fuite. L'affreux maratisme avoit fini par conquérir à sa manière quinze à vingt mauvais sujets de cette petite ville où j'avois vu longtemps régner le meilleur esprit. Là, comme ailleurs, cette bande dominoit par la terreur. Comme j'avois fait jadis quelque séjour dans ce joli endroit, plusieurs de ses nouveaux tyrans connoissoient très bien ma figure : si j'y avois paru, j'étois arrêté.

De combien peu je manquai l'être à Étampes! D'abord la visite y fut chaude, moins terrible que celle d'Orléans, mais assez semblable à celle de Châteauroux et plus sévère. Comme à Châteauroux, un trop curieux jacobin se hissa sur le marchepied et mit la tête dans notre voiture. Ce fut dans cette attitude qu'il lut les passeports; après quoi, promenant ses regards et comptant sur ses doigts, il s'assura longuement s'il y avoit autant de passes que de voyageurs. Encore, après le calcul deux ou trois fois recommencé, demandoit-il s'il n'y avoit personne autre. On n'avoit garde de lui dire qu'un mince individu, qui auroit beaucoup donné pour être plus mince encore, étoit presque étouffé sous les individus qu'il nombroit, que deux femmes piloient ses jambes et ses cuisses, qu'une petite fille écrasoit sa poitrine et qu'un sac de soldat pesoit sur sa tête. On ne le lui disoit pas, mais il auroit pu s'en apercevoir : car plusieurs fois, pour retrouver son équilibre, il posa la main sur ce sac.

Nous passâmes cependant, mais nous trouvâmes dans la ville un mouvement considérable. Sa rue principale étoit obstruée de soldats; les tambours battoient aux champs : un cavalier qui venoit de recevoir les hommages de la municipalité passoit dans les rangs et les troupes lui portoient les armes. Pour comble de disgrâce, on venoit de faire signe à notre voiturier d'arrêter jusqu'à ce que la cérémonie fût finie; et la femme du cavalier, curieuse à l'excès, s'obstinoit à tenir nos rideaux ouverts. Je me rencognois de mon mieux pour échapper aux regards de cette multitude au milieu de laquelle il suffisoit d'un seul homme pour me perdre.

Cependant le voiturier venoit de s'informer pourquoi tout ce bruit. C'étoit qu'après quelque séjour dans ce chef-lieu de district, un commissaire de la Montagne le quittoit pour se rendre dans Arpajon ce soir et demain à Paris. La commune n'avoit pas voulu le laisser partir sans lui donner les marques de son attachement. On espéroit bien le garder encore quelques heures, parce qu'apparemment il ne se refuseroit pas de vider quelques dernières bouteilles avec les jacobins de la ville. Et ce jacobin c'étoit...? Puis un exterminateur, et l'un des plus lâches, des plus cruels, des plus forcenés qu'il y eût sur l'horrible Montagne, par conséquent l'un de mes mortels ennemis. C'étoit.....

.....! Tous deux, après six mois, nous nous retrouvions dans une même cité, sur la même place, pour ainsi dire encore en face l'un de l'autre. Quel contraste cependant! Moi, pour avoir voulu sacrifier quelques talens peut-être, tous mes goûts si simples, toutes mes occupations chéries, que dis-je? tous mes attachemens les plus saints : mes parens, mes amis, mon amante aussi, ma Lodoïska; oui, pour avoir tout voulu sacrifier au bonheur des hommes, je me trouvois fuyant sous les livrées de la misère, réduit à l'humiliation des derniers expédiens, menacé de la mort des criminels. Et lui, vil, ignorant, corrompu, lâchement ambitieux comme tous ceux de sa méprisable faction, il se voyoit environné d'honneurs, de respects, de toutes les apparences de l'amour de ses commettans! Peuple insensé! Malheureux peuple!

Et si ce brigand, poussé par le génie de la malveillance, eût approché seulement deux pas plus près de ce chariot ouvert d'où je ne pouvois entendre le bruit de sa marche, quelle proie pour lui! quel doux présent à faire aux rois du dehors et aux rois de la Montagne!

Ce fut en cette occasion que je reconnus que mon conducteur avoit gardé de l'aventure d'Orléans une impression forte, et que, s'il ne s'en croyoit sûr, du moins il soupçonnoit violemment que je devois être un personnage de quelque im-

portance. Quand tout eut défilé : « Voilà un terrible remue-ménage, dit-il en fixant ses regards sur moi d'un air très significatif; si nous poussions plus loin? » J'affectai de l'indifférence à cause de mes compagnons; je répondis nonchalamment : « Il est certain qu'il y a là bien du monde, tout cela mange dans les auberges aujourd'hui, nous ne trouverions peut-être point à dîner dans la vôtre. — C'est cela, s'écria-t-il, vous avez raison. » Du même temps, malgré les murmures de la femme du soldat, qui n'auroit pas été fâchée de se produire dans cette cohue, le coup de fouet du départ fut donné.

Nous allâmes deux lieues plus loin, à Étréchy, petit village où néanmoins dix voyageurs vinrent se mettre à notre table d'hôte. Ceux-ci venoient de Tours, ceux-là d'Orléans, plusieurs de Toulouse, un canonnier parisien des Pyrénées-Orientales où il avoit laissé un bras. Tous se rendoient à Paris. A mesure que nous approchions de cette ville, les rencontres de cette espèce devenoient plus fréquentes et plus nombreuses. Est-il bien sûr que plusieurs ne m'aient pas reconnu? Comment n'ai-je pas été dénoncé? Vous ne l'avez pas voulu, Providence impénétrable : à quoi donc me réservez-vous?

Comme j'avois commencé d'assez bon appétit, on se mit à crier dans la rue : « Vive le représen-

tant du peuple! Vive....! » Nous étions dans une chambre haute parce que le rez-de-chaussée se trouvoit plein. Il y avoit là toute la sans-culotterie du village, cinquante à soixante lurons qui, le verre en main, attendoient au passage leur représentant. Habile à saisir l'occasion des séductions les plus viles, celui-ci ne manqueroit pas de payer en passant quelques centaines de bouteilles et de s'arrêter quelque temps pour en prendre sa part. Peut-être aussi, comme quelques-uns des siens, poussé d'un instinct d'espionnage encore plus que d'un désir de popularité, peut-être voudroit-il paroître un moment à la table des voyageurs. En ce cas mon plan étoit fait. Je prêtois l'oreille. Dès que j'entendrois monter avec fracas, sous prétexte d'un besoin pressant, je m'éloignerois de la compagnie, je me tiendrois quelques minutes à l'écart. Cette évasion subite avoit de grands dangers, elle éveilleroit les soupçons, je le sentois; mais aussi on pouvoit ne pas s'en apercevoir. Enfin, quel autre moyen?

Cette fois encore ce n'étoit qu'une fausse alerte. Un domestique que le représentant faisoit courir en avant avoit été pris pour lui. Mais, si le courrier passoit déjà, le maître ne tarderoit donc pas : au moins on le croyoit fermement dans l'auberge. A chaque instant j'entendois : « Le voilà! le voilà! » Vous jugez dans quelles transes j'achevai

ou plutôt je n'achevai pas le dîner, dont tous les mets, peut-être très bons, me parurent dès lors détestables. A mon grand soulagement on y mit fin pourtant. Quelques heures après nous entrâmes dans Arpajon.

L'aubergiste, quoique ordinairement il logeât notre conducteur, refusa de nous recevoir. Nous avions été prévenus par deux diligences; d'ailleurs le représentant du peuple et tout son cortège devoient venir coucher et souper. « Pas possible que je pousse plus loin, me dit tout bas mon voisin d'un air triste, il est nuit : d'ici à Longjumeau il y a trois lieues, et l'un de mes chevaux est blessé; je vais voir les autres auberges. »

Toutes étoient pleines. « Je vais insister ici, me dit-il, il faut bien qu'on me loge, on y est obligé; mais c'est vous qui me donnez de la tablature. » Il me fixa beaucoup et poursuivit : « Ce monsieur député vous connoît peut-être ? — Peut-être bien : du moins je suis sûr qu'il m'a souvent passé en revue dans mon bataillon. — Oui, oui, reprit-il en secouant la tête, j'entends bien. » Il réfléchit un instant, puis : « Tenez, vous faites aujourd'hui bien des choses que vous n'avez jamais faites, je crois. Eh bien, si vous alliez passer la nuit sur la paille dans l'écurie ? — Bien trouvé !... Cependant n'y auroit-il pas de l'affectation ?... qu'en penseroit la carrossée?... — Non. Allez seulement à

l'aubergiste, obtenez qu'il nous garde et laissez-moi faire. »

Il fallut bien qu'il consentît à nous garder, mais ce ne fut pas sans nous avoir prévenus que sûrement nous serions éveillés avant minuit et qu'alors il faudroit céder nos lits; pour le souper, nous l'allions faire incessamment à table d'hôte avec tous les voyageurs. C'étoient encore des Orléanois et des Tourangeaux, mais renforcés d'Angevins, de Poitevins et de trois Parisiens. C'étoit beaucoup trop de monde. Je pris aussitôt grand mal de tête; malgré le mauvais repas de midi, je me contentai d'une rôtie bientôt apprêtée, puis j'allai choisir dans les combles un taudis, et parmi tous les plus mauvais lits le plus mauvais, bien sûr qu'à son arrivée le représentant du peuple et son cortège découcheroient tout le monde avant de me découcher. « Fatigué, malade que j'étois, disois-je à la servante, j'aime mieux me reposer tant bien que mal sur ce grabat que d'être obligé de me lever dans deux heures et de passer le reste de la nuit sur pied. » La servante trouvoit que j'avois raison, et mon inquiet voiturier, qui me voyoit faire, me serroit la main et disoit : « Quand on travaille avec un homme de ressource comme vous, la besogne fait plaisir. »

Excédé des agitations de cette journée, je fis, à part moi et mon traversin, quelques bons raison-

nemens sur les peines de la vie et les douceurs de la mort; elles ne pouvoient me fuir : je venois de m'assurer que l'opium et l'espingole étoient en bon état. Ainsi résigné, je m'endormis profondément. A mon réveil, je ne m'informai pas si le représentant du peuple et son cortège étoient venus. Il ne faisoit pas jour quand nous partîmes; mon ennemi ne songeoit point sans doute à se lever.

Longjumeau, perdu de brigandage, nous fit subir un examen plus menaçant que celui d'Étampes. Néanmoins l'événement en fut semblable. Toujours même malveillance et même maladresse d'un côté, même audace et même bonheur de l'autre. Notre dîner à la Croix-de-Berny m'offroit encore de vifs sujets d'inquiétude. Nous étions un grand nombre à table. Je ne sais plus à propos de quoi un des convives qui m'avoit beaucoup regardé, je le croyois du moins, dit et répéta plusieurs fois à l'aubergiste d'un ton qui me parut affecté : « Me prenez-vous pour un romancier? je ne fais pas de romans, moi. » Étoit-ce un appel à *Faublas* qu'il prétendoit faire? Quoi qu'il en soit, il chuchota quelques mots à l'oreille d'un ami, qui, l'instant d'après, se mit à fredonner le refrain d'une de mes romances très connue :

> Est-ce crainte, est-ce indifférence?
> Je voudrois bien le deviner.

Tout ceci n'étoit-il donc qu'un jeu de hasard? Au

reste, si ces deux hommes n'ignoroient point qui j'étois, je ne devois pas m'en alarmer beaucoup. Ce n'eût pas été par des plaisanteries qu'un ennemi m'eût fait comprendre qu'il me reconnoissoit. Ainsi rassuré par mes réflexions, je m'aventurai sur Paris [1].

La visite aux barrières nous épouvantoit; nous prîmes contre elle nombre de précautions très inutiles : on nous laissa passer sans nous dire un mot. Rue d'Enfer, je remerciai mille fois mes compagnons de voyage, et, sous les murs des Chartreux, lieu peu fréquenté, je mis pied à terre. « Brave homme, dis-je à mon conducteur, vous avez couru des hasards, mais, entre Dieu et nous, je vous jure que vous avez fait une bonne action. Que ne m'est-il permis de vous récompenser autant que je le voudrois! » Je lui donnai les cent francs d'assignats qui me restoient encore, et que j'avois promis; j'y ajoutai une montre d'or qui valoit six fois autant. « Et au revoir encore, m'écriai-je, si jamais la chose est possible. — C'est pour vous que je le voudrois en vérité, me répondit-il; quant à moi, cela ne seroit pas, et même vous ne m'auriez rien laissé, que je serois toujours très content! » Il me serroit la main, il alloit m'embrasser. D'un

1. Comme Louvet nous l'apprend plus bas, c'est le 6 décembre 1793 qu'il rentra ainsi à Paris.

signe je lui fis comprendre que c'étoit une imprudence que je ne permettois pas; je m'éloignai.

Non loin de là étoit un cabaret, où je me réfugie tandis que le cavalier va me chercher un fiacre; il l'amène bientôt, je m'y jette. Me voilà seul, en plein jour, à deux heures de l'après-dîner, le 6 décembre, traversant d'une extrémité à l'autre cette ville ingrate où j'avois tant de partisans foibles et tant de cruels ennemis.

Mais je puis espérer d'y retrouver ma Lodoïska. N'y fût-elle point, je saurai du moins en quels lieux elle vit, quels derniers hasards me restent à courir pour l'aller rejoindre. Je vais trouver ses amis et les miens, nos amis sûrs, dévoués, nos amis de vingt ans. Ils me croient à jamais perdu sans doute; ils vont pleurer de plaisir en me revoyant. Pourquoi donc mon cœur ne peut-il s'ouvrir à la joie? Quel est ce douloureux pressentiment qui m'accable?

Mon plus grand danger m'attendoit à l'endroit même où j'allois chercher un asile. Mon intime ami n'y demeuroit plus. Moi qui ne m'en doutois pas, je renvoie mon fiacre au coin de la rue voisine et vais frapper à la porte que je connois si bien : un enfant de sept à huit ans me l'ouvre; je reconnois le fils d'un député qui l'amenoit souvent à l'Assemblée. Je m'écrie : « Qu'est-cela! n'est-ce pas ici le logement du citoyen Brémont? » (Qu'on

me permette de déguiser ainsi le nom de l'ami que je demandois.) L'enfant répond non. « Qui donc y demeure? lui dis-je. — C'est mon papa, le voilà qui vient. » En effet, quelqu'un venoit de la pièce voisine. Je n'en demande pas davantage; je me précipite sur l'escalier, dans la cour, au milieu de la rue. Cependant une servante alloit rentrer dans la maison; je lui demande où loge actuellement le citoyen Brémont, elle me l'indique. Me voilà réduit à m'y rendre à pied, à visage découvert; heureusement il n'y a pas loin, et je n'y vais pas, j'y cours.

Je suis dans la maison et à la porte de l'appartement indiqués. La première voix, la seule qui me frappe, est celle de Lodoïska: j'entre, je me précipite; elle pousse un cri, se jette à mes genoux, qu'elle embrasse, se relève, me presse sur son cœur, pleure et tombe dans mes bras. Je ne crains rien : ce sont les larmes, c'est le délire de la joie; c'est cette joie qui m'agite, qui me remplit comme elle, qui confond déjà nos soupirs et nos sanglots. O Dieu, voilà de tous mes maux l'entier dédommagement! Voilà de tous mes travaux la digne récompense!

La maîtresse du logis, les neveux, la nièce, sont accourus. Tous ils s'écrient, tous ils m'embrassent, tous ils pleurent comme nous. Cette scène, si douce à mon cœur, se prolonge; enfin, nous nous

apercevons qu'il me faut du linge, des habits, du repos; que des besoins de toute espèce me pressent. On me conduit à la chambre la plus reculée de l'appartement : c'est celle de Lodoïska; elle et moi nous y entrons. Personne ne nous y suit; c'est apparemment une attention délicate de l'amitié qui nous livre à l'amour. O mon épouse, mon épouse adorée, qui peindra mes transports et le charme de tes caresses? C'est aux amans qui seront assez favorisés pour brûler de tous les feux du véritable amour que j'en lègue le soin.

Cependant tant de marches, de fatigues, de hasards, et même cette douce joie, ce vif bonheur, qui leur succèdent, ont épuisé un corps trop foible contre tant d'agitations. Un lit, mais quel lit! celui de mon épouse, va me recevoir. C'est là qu'enfin je vais avec délices reposer cette tête arrachée à tant de périls. Ma femme un instant m'a quitté pour me faire apporter plus vite les choses les plus nécessaires; elle rentre un moment après, d'un air assez triste. « Nous sommes presque seuls dans la maison, me dit-elle : les jeunes gens sont sortis, la nièce aussi; elle a pris son mantelet devant moi et ne m'a point dit adieu. Sans doute, elle n'est allée qu'à deux pas; elle va revenir; mais ne pouvoit-elle pas différer un moment? » Et moi, sans défiance, je répète avec ma femme : « Sans doute, elle va revenir. »

Non, non! nous nous trompions tous deux : elle ne reviendroit pas, cette jeune personne si intéressante, qui m'étoit si chère, qui avoit grandi sous mes yeux, pour laquelle ma femme avoit pris l'attachement le plus tendre, et qu'en des temps plus prospères nous parlions d'adopter. La lâche peur commençoit à glacer autour de nous toutes les âmes; elle nous abandonnoit déjà, celle que nous avions voulu faire notre fille; elle ne reviendroit pas!... Ma femme ne l'a revue qu'une fois; je ne l'ai jamais revue, moi! et, quoi qu'il arrive, je ne dois jamais la revoir! Oh! l'ingrate! c'est elle surtout, c'est elle qui a désormais fermé mon cœur à l'amitié!

Il étoit dix heures et demie, je dormois profondément. « O mon ami, rassemble toutes tes forces, me dit ma femme, tu n'en eus jamais un si grand besoin; je t'annonce de tous les malheurs le plus cruel peut-être et le moins attendu. Brémont, qui vient de rentrer, te donne une demi-heure pour sortir de chez lui; je ne change pas ses paroles. C'est le compagnon de l'enfance de ton père, c'est celui qui t'a vu naître, c'est notre ami de tous les temps, qui refuse de te recueillir, qui craint de t'entrevoir, qui nous envoie sur la place de la Révolution. Rassemble tes forces. »

Se peut-il que je sois réveillé? N'est-ce pas un affreux songe qui me tourmente? Je tâche à re-

cueillir mes esprits, toutes mes facultés. Je ne puis en croire le premier témoignage de mes oreilles et de mes yeux ; dix fois je tâte et regarde autour de moi. Enfin, il est trop certain que je n'ai pas le bonheur de rêver; c'est bien ma femme qui est là, et certainement elle a dit les cruelles choses que je viens d'entendre, car je la vois debout, immobile de douleur, le regard fixe, trop affectée pour verser une larme et faisant effort afin de retenir ses gémissemens. A ma surprise indicible succéda presque aussitôt une indignation vive qui brûloit d'éclater. Ma Lodoïska le remarquoit bien. « Je n'ai plus en ce moment d'espérance que dans ton courage, me disoit-elle de sa voix si tendre ; au moins quelque consolation me reste. Tu n'es plus dans la Gironde, absolument abandonné, tout à fait seul. Tu n'éprouveras pas le tourment de finir loin de moi, je n'aurai pas celui de te survivre; c'est ensemble que nous allons mourir. » Ses doux accens, ses courageuses paroles, calmoient mes agitations désordonnées. « Eh ! oui, pensois-je déjà, quelques êtres privilégiés existent encore, fidèles, généreux, magnanimes. » Déjà je nourrissois plus tranquillement l'indignation que m'inspiroit la lâcheté des hommes.

Pour se pénétrer de toute la barbarie qu'il y avoit dans cet ordre de sortir sous demi-heure, il faut savoir qu'après la retraite battue, et surtout

quand dix heures ont sonné, nul ne se montre dans les rues de Paris qu'aussitôt on ne le fasse entrer dans un corps de garde pour qu'il y produise sa carte de sûreté sur laquelle se trouvent, avec son nom et le nom de sa section, sa demeure et son signalement. Mon ancienne carte avec mon nom ne pouvoit me servir; je n'en avois pas d'autre qui pût m'aider, on le savoit bien. Me renvoyer ainsi c'étoit donc, comme le disoit ma femme, me pousser sur l'échafaud.

« Mon ami, quel parti prendre actuellement? » poursuivoit Lodoïska. Je lui dis d'un ton calme et déterminé : « Réponds-lui de ma part qu'il mériteroit qu'à l'instant même je me traînasse au seuil de sa porte pour m'y brûler la cervelle. Qu'il se rassure pourtant, il aura le bonheur d'apprendre que j'ai fini sans le compromettre. Mais je crois avoir, au prix des périls que j'ai courus pour venir me rejeter dans ses bras, acquis le droit d'exiger quelques heures de répit et de prendre, avant de terminer mon triste sort, le temps de me reconnoître. Déclare-lui donc positivement qu'aucune puissance ne m'arrachera vivant de chez lui à l'heure qu'il est, de même que rien ne pourra m'empêcher d'en sortir avec les précautions convenables demain à sept heures du soir. Que si la peur lui tourne entièrement la tête, qu'il découche; quelque ami de trente ans pourra le recevoir pour

une nuit : il n'est pas proscrit. Il va sans doute insister, crier, menacer. Ajoute alors que pourtant il lui reste un moyen, mais un moyen unique de me voir sortir d'ici avant le temps que je fixe, et qu'après la leçon qu'il me donne, j'attends encore une autre leçon : c'est que tout à l'heure il m'aille dénoncer; c'est que lui-même, au lieu de m'envoyer à mes assassins, il me les amène. »

Du moins il n'ignoroit pas que je savois garder mes résolutions; en les apprenant de la bouche de ma femme, il pâlit, il sortit sur l'heure, il ne rentra que le surlendemain.

Cependant Lodoïska ne revenoit pas seule vers mon lit. Mme Brémont accouroit me consoler, elle accusoit l'inhumanité de son mari. La nécessité de m'abandonner pour lui obéir la désespéroit. Qu'allois-je devenir? Elle me couvroit de ses larmes; je m'étonnois de voir que Lodoïska demeurât tout à fait insensible aux protestations d'attachement qui m'étoient prodiguées. Dès que nous fûmes seuls, ma malheureuse épouse dut m'éclaircir cet autre mystère de douleur. Des indices trop sûrs la forçoient à penser que c'étoit la citoyenne Brémont, dont nous connoissions d'ailleurs l'empire sur l'esprit de son mari, plus accessible encore à ses conseils, quand il avoit peur, que c'étoit elle qui avoit déterminé cet homme, foible en tout, à montrer du moins quelque force pour me mettre dehors.

Pourtant ce n'étoient que de fortes présomptions; depuis nous en avons eu la preuve. Quel abominable assemblage de barbarie, de fausseté, de lâches trahisons! « O Guadet, m'écriai-je, mon pauvre Guadet, tu te plaignois de tes amis! si tu voyois les miens! »

Au milieu de tant d'horreurs cependant, l'hymen donnoit à l'amour une nuit. Oui, l'hymen. Eh! quel plus saint contrat que celui que nous avions écrit et juré devant nos malheureux amis! Devant quelle autorité civile aurois-je pu, malheureux proscrit, me présenter et faire reconnoître mon épouse légitime? Dans quels temps elle avoit uni ses destinées aux miennes! Au sein de notre cruelle patrie nous ne pouvions plus avoir d'autres autels que les échafauds.

Hélas! seroit-elle du moins suivie de plusieurs nuits semblables, cette nuit si fortunée? Ne nous touchoit-il point, le jour, le jour fatal où nos doux liens, à peine formés, seroient rompus de la seule manière qui pût les rompre? « Écoute, me disoit mon amante : il nous reste du moins une consolation qu'on ne peut nous ravir : celle de mourir ensemble. Voici mon plan : dès demain je cherche dans ce quartier perdu un logement; je le prends sous mon nom de fille et je t'y reçois. Je sais qu'on ira bientôt s'informant quelle est cette nouvelle venue; je sais qu'on ne peut tarder à me décou-

vrir, et qu'alors, à supposer même qu'on ne me soupçonnât point de te donner asile, il leur suffira de retrouver en moi ton amie, ton amante, la compagne de tes travaux, pour qu'aussitôt mon supplice soit préparé. Ils ne m'y traîneront pourtant pas; avec toi, comme toi, je saurai me dérober à leur échafaud. Remarque cependant qu'ainsi nous allons gagner huit jours, quinze jours peut-être, peut-être un mois. O mon ami, combien dans ce court espace de temps pourrons-nous vivre davantage que tel qui ne tombe que de vieillesse! Comme Saint-Preux tu me pourras dire : « Nous « n'aurons pas quitté la vie sans avoir connu le « bonheur. »

Je la serrois dans mes bras, sur mon cœur; je la couvrois de baisers; mes yeux versoient des pleurs délicieux. « Si pourtant, lui dis-je, il n'étoit pas impossible qu'un jour, sans moi, la vie te fût moins à charge; qu'avec le temps... — Pourquoi cet outrage? interrompit-elle. Par où l'ai-je mérité? » Elle m'échappa, joignit les mains, leva les yeux au ciel : « Non, je jure que sans toi la vie m'est un tourment, un insupportable tourment. Seule, je périrois bientôt, je périrois désespérée. Ah! permets, permets que nous mourions ensemble. »

Je n'ai pu me résoudre à passer ces détails, on les trouvera longs peut-être; qu'on me le par-

donne : ces momens furent à la fois les plus doux et les plus cruels de ma vie.

Avant sept heures du soir le lendemain, ce brave jeune homme qui m'avoit déjà recueilli quelque temps avant mon départ pour Caen vint me prendre ; il ne put me garder que trois jours. Des maratistes demeuroient actuellement sur son carré ; le mur qui séparoit les deux logemens étoit si mince qu'il n'y avoit point de mouvement qu'on ne pût mutuellement entendre. Une amie de ma femme me reçut alors, mais elle prit peur dès le second jour. Ma femme se vit obligée de me venir chercher, quoique la cache qu'elle me préparoit dans son nouveau logement ne fût pas achevée.

Les jolies mains de ma Lodoïska, ses délicates mains, n'avoient jamais, comme vous le pensez bien, manié le rabot, ni les clous, ni le plâtre ; pourtant en cinq jours encore elle acheva seule, sans mon secours, car mon myopisme me rendoit absolument inhabile à cet apprentissage, elle acheva un ouvrage en menuiserie maçonnée, d'un plan si parfaitement conçu et si artistement imaginé qu'un tel coup d'essai eût passé pour le chef-d'œuvre d'un maître. A moins qu'on ne sût qu'il y avoit quelqu'un dans cette boîte qui paroissoit un mur et un mur où l'on n'apercevoit pas une fente, à moins qu'on ne la sût, je défiois le plus habile de me trouver là.

Désormais nous étions parfaitement assurés contre ces visites générales dont les sections s'avisoient de temps en temps, chacune dans son arrondissement. Celles-là se faisoient de jour, elles n'avoient point pour objet telle personne en particulier; elles se bornoient à quelques coups d'œil d'inquisition dans chaque logement. Ma cache étoit en ce cas un rempart certain, j'y volois au premier coup de sifflet du portier. Si l'on venoit à frapper chez nous, sans que le sifflet nous eût avertis, ma femme, à dessein lente et lourde dans sa marche, n'ouvroit jamais la première de nos trois portes qu'après m'avoir donné le temps d'aller au fond de la quatrième pièce, me laisser doucement tomber dans mon asile où j'entrois fort vite et beaucoup plus commodément que je n'en pouvois sortir; elle avoit calculé que pour cette dernière opération j'aurois toujours assez de temps. Si c'étoit quelque importun, mais dans notre adversité nous n'en avions guère, quelque bavard, on en rencontre en tout temps, une voisine, par exemple, et souvent la portière, qui, soit désœuvrement, soit curiosité, restoit là quelquefois deux heures, alors je m'arrangeois pour une espèce d'établissement. O Lodoïska, deux heures sans te voir! C'étoit bien un exil! Je tâchois d'en alléger les rigueurs. J'avois, dans mon retranchement assez large, un siège pour m'asseoir, un paillasson sous mes pieds,

un petit briquet phosphorique dont j'allumois une bougie, les journaux du jour, et, par un contraste assez frappant, les *Géorgiques* de Virgile, les *Jardins* de Delille, les *Idylles* de Gesner; j'avois encore de l'encre, du papier, des plumes, et à tout hasard quelques provisions. Une espèce de soupape me rendoit de l'air quand j'en sentois le besoin. Combien de hors la loi, pour avoir ma cache, eussent pris l'engagement de n'en jamais sortir[1]! Je n'en sortois que quand ma femme accouroit me donner elle-même le signal convenu et nous nous embrassions alors comme après une longue absence.

Nous avions des voisins à côté de nous et dessous. Les planchers, les murs, étoient minces; pour les assourdir, nous avions couvert ceux-ci d'une tapisserie épaisse, ceux-là d'un fort tapis, et, afin que je pusse me mouvoir, me promener, courir même sans être entendu, Lodoïska, toujours inventive et toujours adroite, m'avoit fait de bons chaussons de grosse laine avec une forte semelle de crin; c'étoient là mes souliers. Mille autres précautions subalternes avoient été prises et n'étoient jamais négligées.

Mais cette excellente cache et toutes ces pré-

1. Des raisons majeures m'empêchent d'en donner aujourd'hui la description. Je n'y suis plus; mais l'invention n'en est pas restée inutile. (*Louvet.*)

cautions tutélaires ne pouvoient rien contre une visite de l'ordre du Comité de sûreté générale ou de la municipalité ; celles-ci se faisoient, à domicile donné, contre telles personnes suspectes qu'on vouloit arrêter. A supposer que rien ne pût jamais indiquer aux bourreaux qu'en dépit de toutes leurs fureurs une proie ardemment convoitée étoit là qui vivoit encore, toujours paroissoit-il certain que ma femme devoit être bientôt reconnue, et seroit plus tôt encore suspectée. Tôt ou tard le municipal Hébert, ou le conventionnel Amar, tous deux ses ennemis personnels et ses ennemis jurés, lui enverroient leurs assassins. Heureusement ceux-ci, comme tous les brigands, craignoient la lumière et ne faisoient jamais leurs expéditions que dans les ténèbres. Quand on viendroit frapper chez nous, au milieu de la nuit, qu'avions-nous résolu de faire ? Nous jeter tous deux dans mon retranchement, c'eût été notre perte. Quelque bien que vous puissiez vous trouver cachés, vous ne l'êtes réellement plus dans un petit logement, où des inquisiteurs arrivent, bien sûrs que vous vous y tenez quelque part. Un simple feu de paille mouillée vous enfume dans votre asile, et la nature, qui machinalement résiste à l'asphyxie, vous livre à la guillotine. Le bruit de vos convulsions vous trahit : vous tombez vivans aux mains de vos bourreaux.

« Non, non, m'avoit dit Lodoïska, ma digne com-

pagne. Si l'on frappe au milieu de la nuit, nous nous garderons bien d'aller ouvrir ; nous nous garderons bien surtout de disputer un instant à la mort. Qu'ils enfoncent la première porte; il en reste encore deux, pleines, épaisses, garnies chacune de sa serrure et de ses verrous. Tes pistolets et l'espingole sont sous l'oreiller. Non pour les assassins : pourquoi tremper nos mains dans un sang aussi vil? Descendons sans tache au tombeau. Du moins nous aurons tout le temps de nous frapper; et surtout, je t'en conjure, ne commence pas. Laisse-moi, d'une seconde, seulement d'une seconde, mourir avant mon époux. »

Que de fois nous nous endormîmes à peu près sûrs que presque aussitôt nous allions rouvrir nos yeux pour les refermer à jamais ! Que de fois, lorsqu'un locataire attardé venoit, après minuit, frapper à grands coups de marteau, réveillés en sursaut par le bruit, puis, entendant la porte cochère crier sur ses gonds, que de fois il nous arriva de nous embrasser et de saisir nos armes!

Mais quelle joie lorsque le soleil revenu nous apportoit la douce certitude qu'un jour nous restoit encore; que nous avions, de bon compte, au moins seize heures à passer ensemble ! Que de temps gagné pour l'amour! Elle se levoit, ma Lodoïska; elle se levoit toujours plus charmante. Toujours aussi plus attentive à ma sûreté, plus

occupée de mes besoins, ses soins pour moi recommençoient avec l'aurore. Une fille, sûre et fidèle, hélas! plus fidèle que tous nos amis, venoit l'aider au petit tracas du ménage, en moins d'une heure achevé. La bonne servante alloit nous acheter quelques provisions; ma femme aussi devoit en chercher, car, dans ces temps de disette, une seule personne ne pouvoit obtenir, même à prix d'assignats, double portion. Elle sortoit donc, mon amante! Hélas! oui, nous nous quittions pour quelques instans, pour des siècles! Elle sortoit, laissant enfermé, sous la double garde de ses trois clefs et de mon retranchement, son précieux dépôt, qu'elle trembloit encore de ne pas retrouver. Et moi, que j'étois inquiet jusqu'à ce qu'elle fût rentrée! Enfin, la voilà de retour, et c'est pour la journée. Qu'il sera délicieux, ce repas qu'elle apprête de ses mains charmantes! Au moins, c'est moi qui mets le couvert! C'est moi qui dois servir à table, quoique je le fasse bien maladroitement, car je n'y vois goutte. Mais j'ai mes raisons pour m'y obstiner; de peur qu'il ne m'en reste point assez, elle me donnera tout, si je la laisse faire, et si quelquefois je ne me fâche. Après dîner, c'est elle qui me fait tout haut la lecture, puis elle est à son piano; ensuite une partie d'échecs; et parmi tout cela de doux entretiens à voix bien basse. Enfin, nous soupons encore tête à tête, car peu de gens sont curieux de trou-

bler notre périlleuse retraite; et nous nous couchons, souhaitant avec ardeur que des barbares ne viennent pas nous ravir la superbe journée du lendemain.

Non, rien n'en eût troublé la douceur de ces journées trop courtes; rien, si j'avois pu gagner sur moi de répondre à l'attention de ma femme qui tâchoit toujours de me faire oublier les journaux; mais le moyen de n'y pas chercher continuellement des nouvelles de mes malheureux amis! Que de fois j'en trouvai de funestes! Tour à tour ils étoient malheureusement découverts, impitoyablement assassinés.

C'étoit Le Brun, ex-ministre des affaires étrangères, surpris dans un grenier, sous des habits d'ouvrier, à peine interrogé, sur-le-champ conduit à la mort.

Bougon, administrateur du Calvados, qui, à l'époque de la défection de son département, s'étoit réfugié dans Fougères, où les tyrans surent le trouver. Avant de le frapper, fidèles à la méthode de calomnier ceux qu'ils égorgeoient, ils publièrent qu'ils l'avoient pris au milieu des rebelles de la Vendée. C'est le même que Charlotte Corday a immortalisé en parlant de lui dans sa lettre à Barbaroux.

Clavière, ministre des contributions; plus heureux que les deux autres, il avoit pu, avant de

paroître devant les assassins du tribunal révolutionnaire, se donner la mort; sa vertueuse femme l'avoit suivi. Un poison subtil, obtenu, dit-on, de l'amitié de C...[1], venoit de la réunir à son époux. Ils avoient de dignes compagnes, qu'ils rendoient heureuses, et dont ils étoient adorés, presque tous ces républicains. Et telle est la réponse victorieuse que les amis de leur mémoire feront à ces vils libellistes qui, non contens de les calomnier dans leur vie publique, ont osé les attaquer dans leur vie privée.

Rabaut (Saint-Étienne), bien caché dans Paris, mais vendu, dit-on, par l'infâme cupidité d'une fille de confiance, qui le servoit depuis longtemps. La femme de Rabaut fit comme celle de Clavière, mais elle tomba plus tragiquement. Elle alla s'asseoir sur le bord d'un puits, de manière que le coup de pistolet qu'elle se tira la précipita dans le fond. Elle mourut ainsi de deux morts à la fois.

Boisguyon, généreuse victime qu'ils immolèrent avec Girey-Dupré. Avec quel courage il finit, ce digne Girey! Les tigres du tribunal entendoient lui faire de son attachement pour Brissot un chef d'accusation. « N'avez-vous pas été son ami? » lui demandoit-on. Il répondit : « Oui, je l'aimois. Oui, je le respecte et je l'admire. Il a

1. Il s'agit évidemment de Cabanis.

vécu comme Aristide, il est mort comme Sidney : je n'aspire qu'à partager son sort. » En allant au supplice, il chantoit gaiement son hymne de mort qu'il avoit composé. Comme il passoit au coin de la rue Saint-Florentin, il vit aux fenêtres du logement de Robespierre la maîtresse de celui-ci, ses sœurs et quelques-uns de ses féroces complices. « A bas les tyrans et les dictateurs! » leur cria-t-il; et il leur répéta ce souhait prophétique jusqu'à ce qu'il les eût perdus de vue. Il mourut enfin comme il avoit vécu, plein de courage et de civisme. Son dernier vœu fut pour la République [1].

---

1. Ces deux républicains furent arrêtés dans Bordeaux, avec les représentans du peuple Duchastel et Cussy. Celui qui les a dénoncés tous quatre est un nommé Mahon, aide de camp de Wimpffen, et qui s'étoit réfugié dans la même ville avec la femme de ce Puisaye dont j'ai déjà parlé. Je ne sais où ce Mahon traîne son existence, mais, quelque part qu'il se cache, les remords le rongent, et la honte l'atteindra. Vil délateur, il a fait assassiner quatre hommes de bien. Comment se peut-il qu'à son âge (il est tout jeune encore) on unisse tant de bassesse à tant de barbarie! Mais faut-il donc s'en étonner ? Il est l'élève de Wimpffen.

Le misérable vouloit encore nous causer d'autres pertes irréparables; avec les quatre proscrits que je viens de nommer, on arrêta Marchena et Riouffe : tous deux ils ont langui quatorze mois dans les prisons de Robespierre. Comment n'ont-ils pas été tués? Talens, vertus, lumières, courage inébranlable, ardent civisme, que de titres pour l'échafaud! Mais dans la foule immense l'assassin public, autrement dit accusateur, les a perdus de vue. Le même hasard a sauvé plusieurs dignes républicains; les mangeurs d'hommes ne

Custine, le fils du général, assassiné comme son père pour avoir trop bien servi cette République maintenant anéantie. C'étoit un jeune homme de la plus grande espérance, celui dont Mirabeau fait l'éloge dans sa correspondance secrète sur la Prusse. Il mourut en souriant, comme devoit mourir un homme loué par Mirabeau.

Masuyer, coupable d'avoir, par une amère plaisanterie, un moment déconcerté la scélérate hypocrisie du maire Pache. Oui, Masuyer a perdu la tête pour un bon mot.

Enfin, Valady, que j'avois laissé dans la Gironde, et qui fut apparemment bientôt abandonné du parent sur lequel il comptoit. J'ai lu que l'infortuné avoit passé quelques semaines après moi à Périgueux, qu'il avoit été arrêté dans les environs où j'avois couru le même risque, ramené dans cette

---

pouvoient tout dévorer, le temps manquoit à leurs massacres.

Une chose digne de remarque, c'est que le digne ami de Brissot, Marchena, écrivit plusieurs fois à Fouquier : « Vous m'oubliez, je suis là pour qu'on me guillotine, et je le désire. » Il eut beau faire, on l'oublia toujours ; sans doute ils le prirent pour un fou. Le mépris de la mort et l'enthousiasme de la vertu : le moyen que ces gens du tribunal comprissent cela ?

Quant à Riouffe, il a fait un digne usage de sa liberté récemment recouvrée. Il est l'auteur des *Mémoires d'un détenu ;* c'est une brochure qu'on ne sauroit assez lire. Je n'entends pas seulement parler du rare talent dont elle brille, mais que de faits y sont consignés pour l'histoire ! (*Louvet.*)

ville où l'on vouloit aussi me ramener, qu'il y avoit été examiné, questionné, dépouillé de son déguisement, enfin conduit à Roux-Fazillac [1], et de là à l'échafaud. Hélas! quoique le moins intéressant des sept, à ce que je crois, il aura coûté bien des regrets à cet ange du ciel qui, dans la Gironde, désolée de nous voir quitter sa maison, disoit : « Si l'un d'entre vous périt, je ne me consolerai pas. »

C'étoit une amie, celle-là! Mais les miens, ces amis de Paris sur lesquels j'avois tant compté, les miens, au milieu des chagrins que me causoient tant de pertes si grandes, quelles consolations me prodiguoient-ils? De quels secours aidoient-ils ma Lodoïska?

La citoyenne Brémont du moins nous rendoit quelques visites, et il est consolant pour moi d'avoir à déclarer que son mari, par réflexion rendu à lui-même, à son cœur naturellement généreux et bon, s'exposa bientôt davantage pour nous maintenir dehors avec quelque sûreté qu'il ne l'eût fait en nous gardant chez lui. Quant au compagnon de mon enfance, il ne vint me voir que quinze jours après mon arrivée! Il ne vint dans l'espace de deux mois que trois fois! Il nous restoit d'autres amis,

1. Pierre Roux-Fazillac, député de la Dordogne à la Convention, et alors en mission dans ce département

réputés intimes, auxquels j'aurois cru faire injure de leur cacher que je fusse à Paris, et qui sentoient bien qu'en un temps où tout étoit matière à soupçons, on suspecteroit bientôt une demoiselle, à peu près inconnue, nouvellement emménagée, tombée tout d'un coup on ne savoit trop d'où, laquelle, se réclamant d'une assez nombreuse famille, n'alloit pourtant jamais manger dehors et ne recevoit non plus jamais personne. Une voisine, le portier, tous les curieux et tous les espions, se diroient : « Seroit-ce une aventurière, une émigrée, ou seulement une personne suspecte avec laquelle on ne veut point avoir d'intelligences ? » C'en étoit assez pour qu'elle fût incessamment notée au comité révolutionnaire de sa section, et tôt ou tard arrêtée. Ils le sentoient bien ; ils n'en tinrent compte. Aucun ne parut chez nous ! Pas une fois, pas même une seule fois ! De sorte qu'il est vrai de dire qu'à la délation près, ils firent absolument tout ce qu'il falloit pour nous perdre. Au reste, s'ils se privoient du plaisir de nous voir, ils ne s'épargnoient pas celui de s'entretenir de nous. Notre position devenoit l'objet perpétuel de leurs entretiens et de leurs alarmes. Moi, j'étois bien malheureux, et je ne l'avois pas mérité ; on en convenoit. Mais on me plaignoit tout bas de n'avoir pas assez de courage pour terminer mes peines, de n'être pas assez l'ami de mes amis pour les débarrasser, en mourant une

fois, de la crainte où ils étoient toujours de me voir mourir. Ma femme, on la trouvoit fort extraordinaire. Soit, je l'accorde. Mais on ajoutoit : fort égoïste, égoïste à l'excès. Et cela non pas précisément parce qu'elle exposoit sa vie pour sauver la mienne, mais parce qu'en s'obstinant ainsi à me vouloir sauver contre toute apparence, elle finiroit par compromettre tous mes amis et tous ses amis. Bon Dieu! quels amis! Comme ils m'ont appris à me défier de ce nom!

Heureusement il existoit un homme qui, dans le cours de mes prospérités littéraires et politiques, n'avoit jamais affecté de se parer du titre de mon ami, mais qui en réclama tous les droits dès qu'il me vit dans le malheur. Dix ans auparavant, le connoissant à peine, je ne lui avois rendu qu'un service léger en soi, qui tiroit seulement quelque mérite de l'à-propos. Dès qu'il fut de retour à Paris et qu'il m'y sut rentré, il accourut. Il vint tous les jours. Vainement nous le conjurions de ne pas paroître si souvent chez nous. Tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre, aujourd'hui parce qu'il passoit dans le quartier, demain pour nous rendre compte de quelque nouvelle propre à nous tranquilliser, une autre fois pour nous apporter quelques provisions dont il s'apercevoit bien que nous étions dénués, il venoit, il revenoit; son esprit ne rêvoit qu'aux moyens de me sortir de

mon cruel état, et, s'il se trouvoit quelque occasion où il pût me servir, il se croiroit le plus heureux du monde.

Lorsque, tombé dans le plus profond de l'abîme, on reconnoît qu'on ne peut essayer d'en sortir qu'au risque d'y entraîner l'ami fidèle qui, de ses bords, vous appelle et vous tend la main, on détourne les yeux, on craint d'imaginer quelque chose, on trembleroit de rien demander; mais pour un autre, pour l'objet aimé, qu'on se sent d'aptitude à inventer le secours et d'éloquence à le solliciter! Ma Lodoïska, depuis qu'il ne lui étoit plus permis de porter ses regards vers l'Amérique, ne voyoit d'asile pour moi que dans le Jura. A force d'y penser, elle découvrit que, sans parler de sa bonne volonté bien reconnue, F... (je lui donne le nom qu'aujourd'hui je porte : il l'a conquis!) F... sembloit avoir en lui, par un rare concours de circonstances et les hasards les plus singuliers, tous les moyens de me faire arriver à cette terre promise, des moyens dont je ne donne point de détails, de peur de le compromettre, mais tels qu'il sembloit que la Providence nous eût conservé tout exprès, tout exprès ramené cet ami. C'en étoit un, celui-là! C'étoit un ami véritable. Il en est donc! Et moi qui parois en douter, moi qui me plains amèrement des hommes, ne serois-je aussi qu'un ingrat? Car enfin, quelque petit que soit le

nombre de ces êtres privilégiés qui honorent l'espèce humaine, m'ont-ils manqué quelquefois? Ne s'est-il pas, toujours à point, présenté pour moi quelques-unes de ces créatures bienfaisantes, douces, généreuses, intrépides autant que.....? Eh bien donc, oublions la foule égoïste, et ne nous souvenons que des héros.

Ma femme médita, mûrit son projet. Dès que F... revint, c'est-à-dire dès le lendemain, elle lui en fit l'ouverture. Il la saisit avidement. Dès lors plus de repos pour lui. Comme son esprit, son corps fut dans un continuel travail. Point de démarches qui lui coûtassent, point de peines qu'il ne prît gaiement, point d'obstacles qui pussent l'arrêter, point de danger qui l'étonnât. Quel zèle! Quel dévouement! Que de grandeur d'âme! Mon cœur en gardera l'éternel souvenir.

En moins de quinze jours les difficultés disparurent devant son invincible activité. Le 6 février 1794, deux mois, jour pour jour, après ma rentrée dans Paris, tout se trouva prêt : déguisement, passeport, voiture. Nous partions le lendemain à l'aurore. Je dis nous partions, car il m'accompagnoit jusqu'à la montagne; il vouloit m'y voir établi ou périr avec moi. Le courage de Lodoïska ne s'étoit point démenti dans le cours des préparatifs; mais les obstacles étant surmontés, l'heure de notre séparation et celle de mes périls s'appro-

chant, la tendresse de l'amante s'étoit alarmée. Plusieurs fois dans la journée elle m'avoit dit : « Si pourtant je ne devois plus te revoir! Si, voulant te sauver, je causois ta perte! Tiens, je tremble. Tiens, ne pars pas, ne me quitte pas, reste. Hélas! nous avions résolu de mourir ensemble! »

Le soir, elle venoit de m'enfermer; elle me laissoit un instant seul; elle étoit allée me chercher quelques derniers renseignemens indispensables. Je profitai de ce moment pour lui écrire. C'est afin que le lecteur achève de prendre une juste idée de la situation où nous avions été à Paris et de nos vains projets pour l'avenir que je lui donne ici l'exacte copie de ma lettre. Il ne tardera point à savoir comment l'original m'est revenu.

De ma cache, à Paris, ce 6 février 1794,
sept heures du soir.

A MA FEMME.

C'est donc demain, ma bien-aimée, que je pars pour la cabane. Par quel chemin la destinée nous aura-t-elle conduits à cet objet de tous nos vœux? Il falloit donc qu'auparavant, bienfaiteur et victime de mes compatriotes, lâchement abandonné par tous mes faux amis, je me trouvasse seul au fond de l'abîme où m'avoient précipité les scélérats qui oppri-

ment mon pays. Mais non, non, je n'étois pas seul. Quelque chose me restoit de plus consolateur, de plus secourable, de plus fort que mon courage, que mon amour, et même que mon innocence : tu me restois, ma bien-aimée... Et chaque jour, au péril de ta vie, tu m'as défendu, tu m'as sauvé... Quel étrange bonheur ! Chaque jour, chaque nuit, environnés de nos dangers imminens, nos armes toujours prêtes sous notre chevet, un pied pour ainsi dire dans la tombe, mais l'âme exempte de tout reproche, mais le cœur plein de nos amours, nous avons constamment, au sein de cette imperturbable tranquillité qui n'appartient qu'à l'homme de courage et de bien, car toi, ma bien-aimée, ma digne épouse, toi la plus aimable des femmes, tu es en même temps homme de courage et de bien, nous avons goûté de ravissans plaisirs que peu de mortels connoîtront. Nous avons, par notre bonheur, bravé, puni nos tyrans. Nous avons, toujours préparés à la mort, épuisé la coupe de la vie. Nous aurions, dans notre ivresse, épuisé l'amour même, s'il n'étoit pas vrai qu'une passion comme la nôtre, à l'épreuve du temps et des supplices, est inépuisable. Nous avons, grâces t'en soient rendues, idole de mon cœur, toi peut-être encore autant que ma femme idolâtrée, Liberté, nous avons dans l'asile secret, dans le profond mystère où les oppresseurs nous tenoient ensevelis, nous avons trouvé le moyen de rester libres !

Mais cet état ne pouvoit durer. Des mille précautions qui nous sauvoient, une seule oubliée pouvoit nous perdre... La Providence, oh! oui, la Providence vint à mon secours. O ma bien-aimée! c'est encore toi... c'étoit toi, c'étoit l'ascendant de ton étoile, c'étoit ton impérieux génie qui, du fond de cette Gironde où m'environnoient tant d'embûches mortelles, m'appeloient et m'appeloient sans cesse. Eh bien! le visage découvert, le front levé, le bras toujours armé, l'esprit toujours vers toi, au milieu de leurs comités, de leurs commissions, de leurs satellites, à travers cette foule d'assassins, j'ai passé. Sans toi, je périssois là-bas, sans toi j'allois périr ici. C'est toi, c'est ta patience, qui ne s'altère point quand il s'agit de ton amant, c'est ton courage, que rien n'étonne quand il faut résister à l'oppression, c'est ta douce éloquence qui me suscite des libérateurs. O ma bien-aimée! s'il arrivoit que cette entreprise, commencée sous de si favorables auspices, eût une fin malheureuse, je t'en conjure, n'aie pas cette horrible injustice, ne me fais pas cette peine cruelle de t'accuser. Redis-toi, redis-toi sans cesse qu'infailliblement je périssois ici. Oui, si je me sauve, c'est par toi; si je succombe, c'est la fatalité, c'est le tort de la destinée. N'accuse... mais non, n'accuse pas... avec le calme de l'innocence, hâte-toi de te réunir à ton époux. Que dans la tombe encore nous nous retrouvions ensemble!... Tiens, ce sont tes alarmes

pour moi qui m'entraînent dans de telles suppositions. Jamais je n'eus autant de confiance. Espère, crois-moi ; ne crains rien : me voilà sauvé. Je le suis ; le Ciel le doit peut-être aux sacrifices que j'ai faits pour le bonheur des hommes, mais surtout à ta généreuse constance, à ton malheureux amour, à ton dévouement magnanime. Ma bien-aimée, je te le dis : longtemps j'ai travaillé pour fonder la cabane[1] *; je vais maintenant la choisir. Dans six semaines je t'y posséderai. Nous la goûterons enfin, cette vie casanière que j'ai toujours ardemment désirée ; je les savourerai, ces délices de la retraite où je serai tout entier à toi, ces charmes de la solitude que j'ai si longtemps sacrifiés à ma patrie ingrate. Mon amie, entends la prière que je te fais à genoux ; veille sur toi. Je laisse derrière moi la plus chère moitié de moi-même, tu le sais. Veille sur toi. Laisse tes affaires, si leurs soins doivent te coûter quelque imprudence. Soyons plus pauvres encore et soyons plus promptement réunis. Songe à l'inquiétude mortelle où je vais languir... Te voilà de retour. Que j'aurois de choses à te dire encore !... Adieu, je t'adore, conserve-toi ; je pars le premier, je t'attends.*

---

1. C'étoit ainsi que nous désignions la retraite où, depuis dix ans, nous brûlions de nous dérober au tourbillon du monde, pour nous livrer sans partage à l'amour. Et cette retraite, on m'assuroit aujourd'hui que je l'aurois dans le Jura. (*Louvet.*)

Le 7 février, dès six heures du matin, je repris ma course aventureuse. A l'extrémité de la rue de Charenton je laissai ma femme dans le fiacre où elle avoit voulu m'accompagner. Je la laissai. J'étois à plaindre, elle l'étoit davantage : celui qui reste est le plus malheureux. La prudence exigeoit que la séparation se fît à quelque distance en deçà de la barrière ; il falloit y passer seul et à pied pour être moins examiné. De la portière de devant, Lodoïska me suivoit d'un œil plein d'inquiétude ; elle trembloit que je n'allasse échouer au premier écueil. Elle vit trop bien que la sentinelle m'arrêtoit ; mais elle vit aussi que, d'un air assuré, je produisois une carte qui n'étoit pas la mienne, et que, d'un air amical, je passois. Qu'en ce moment je sentis vivement ta joie, ma Lodoïska! Mais que je souffrois des promptes alarmes qui alloient succéder! Bien des passages plus dangereux me restoient à franchir, et tes regards ne pouvoient plus m'y accompagner. Que je souffrois pour toi! L'absence d'ailleurs, la cruelle absence commençoit. Ah! du moins ne néglige rien pour l'abréger. A ton tour dans six semaines, tu me l'as promis! dans six semaines au plus tard viens te présenter à cette porte; mets-toi sur cette route où je te devance. Hâte-toi, sors de cette ville où si longtemps nous avons cru trouver notre tombeau. Viens avant la fin de mars me joindre dans cette

contrée qu'on nous a dit être sûre, tranquille, hospitalière... Hélas!

Dans le bourg de Charenton je trouvai mon brave ami qui m'attendoit. Ensemble nous entrâmes à Villeneuve-Saint-Georges. Par une heureuse précaution, j'avois décidé ma femme à trouver bon que, partant un jour plus tôt et devançant la voiture où ma place étoit retenue de Paris à Dôle, je fisse dix lieues à pied pour l'aller attendre à Melun. C'étoit un sûr moyen de diminuer les dangers de ma sortie de Paris et d'être beaucoup moins inquiété dans ses redoutables environs. Nous lui dûmes notre salut à Villeneuve-Saint-Georges. Un commissaire du pouvoir exécutif se tenoit là pour examiner à leur passage toutes les voitures publiques, tous les voyageurs à voitures. On me dit son nom, que j'ai oublié; tout ce qui m'en reste, c'est que c'étoit un jacobin qui, très probablement, m'auroit reconnu; mais on ne nous fit point à nous, braves piétons, l'injurieux honneur d'une visite commissariale. On nous conduisit seulement à l'officier de garde, qui n'examina que très légèrement nos papiers, et sans difficulté laissa passer deux soldats. Deux soldats, car F... en avoit le costume ordinaire; moi je portois, avec un large pantalon de laine noire, la courte veste pareille, un gilet tricolore, une perruque jacobite à poils courts, plats et noirs, tout récemment faite

exprès, et qui m'alloit si bien qu'on eût juré que c'étoient mes cheveux; enfin le bonnet rouge, l'énorme sabre, et deux terribles moustaches que j'avois laissées croître pendant ma réclusion. Si dans cet équipage je représentois encore quelque chose, ce n'étoit assurément pas un muscadin; tout cela étoit alors le grand habit des grands patriotes et s'appeloit une carmagnole complète.

J'avois pu entreprendre et j'achevai très bien cette marche de dix lieues, parce que deux mois de répit et de soins convenables avoient chassé mon rhumatisme.

Le lendemain, tous les voyageurs de la voiture publique que je venois de joindre à... furent conduits à la municipalité. Un membre du comité de surveillance visoit les passeports. Je lui donnai le mien, il le lut attentivement, me regarda beaucoup, et, sans me le rendre, demanda ceux de mes compagnons de voyage. Il les examinoit tour à tour, les leur rendoit et retenoit toujours le mien; il le gardoit à part dans la main gauche, qui se retiroit chaque fois que j'avançois la mienne pour le reprendre. « Un moment », me disoit-il toujours. Je commençois à n'être pas fort à mon aise. Tous mes camarades de route étoient déjà renvoyés, je restois seul avec le surveillant. « Tu vas rejoindre l'armée? me demanda-t-il. — Eh non! tu as pourtant assez lu! je vais pour affaires de commerce. »

Il y rejeta les yeux. « Ah ! pour affaires de commerce ! — Oui ! Donne donc ! » m'écriai-je. J'avançois la main. Il fit encore le même mouvement en arrière. « Tu es bien pressé ! dit-il. — Et toi tu ne l'es guère ! Ne vois-tu pas que tu as expédié tous les voyageurs et que la voiture va partir sans moi ? — Mais n'as-tu rien à me dire ? — Non », répliquai-je brusquement dans le style du jour et de mon accoutrement. Il répondit : « Eh bien, j'ai quelque chose à te dire, moi. — Sacrebleu ! dis tout de suite. — J'ai à te dire, poursuivit-il en prenant une de mes mains qu'il serra et en remettant mon passeport dans l'autre, j'ai à te dire que je souhaite de tout mon cœur que tu finisses ton voyage sans accident. Adieu. » Je répétai : « Adieu », n'en demandai pas davantage, et je cours encore.

Étoit-ce à mon seul habit que je devois cette politesse ? M'avoit-il pris pour quelqu'un de sa connoissance ? Ou plutôt, quoique je ne le connusse pas, ne me connoissoit-il pas très bien ? Voilà ce que le lecteur se demandera, ce que je me suis demandé cent fois à moi-même, et ce que je n'ai jamais pu décider.

Je ne pourrois fidèlement rapporter toutes les bizarres aventures de ce voyage sans risquer de compromettre le généreux compagnon de mes périls. Je vais donc tout à coup sauter à...; et de

ce qui nous arriva dans ce dernier endroit je dirai seulement que la voiture y restoit, mais que nous ne fîmes point la faute de nous y arrêter, même deux minutes. Je savois qu'il y séjournoit un représentant montagnard ; nous évitâmes habilement le corps de garde, qui nous eût peut-être conduits à la municipalité, celle-ci au comité de surveillance, et l'un des inquisiteurs au représentant.

De là à..., six lieues que nous fîmes à pied, par un affreux temps. Pour comble de disgrâces, l'abondante pluie qui nous traversoit dans la plaine nous promettoit une neige plus abondante dans les montagnes. C'est en sortant de... qu'on commence à gravir le Jura. On nous dit que la route portoit, dans les passages les moins chargés, trois pieds de neige. Dès cinq heures du matin, nous nous y enfonçâmes.

Avant la fin d'une journée pénible, j'embrassai le généreux F... Charmé d'avoir achevé son ouvrage, il alloit reporter une heureuse nouvelle à ma femme impatiente. Ah ! qu'il jouisse à Paris d'un bonheur constant ! qu'au milieu des forfaits qui règnent dans ma patrie, ses vertus y demeurent méconnues, pour n'y être pas châtiées ! Il est du moins une récompense qui ne sauroit lui manquer : cette joie intérieure, ce délicieux sentiment qui suit les belles actions courageusement faites, vivra

dans son cœur. La reconnoissance ne mourra pas dans le mien. Adieu, mon ami.

Je fis quelques pas, j'entrai dans ma retraite. S'il daigne un moment arrêter ses regards sur moi, Dieu même doit jouir de l'une de ses œuvres. Ce ne peut être un spectacle indifférent à sa justice que celui d'un homme libre, d'un homme de bien, enfin arraché au glaive des dictateurs et des brigands. Mais sa protection n'embrassera-t-elle que moi? Voudra-t-il laisser un peuple immense sous le joug des oppresseurs les plus détestables? Ou, pour le châtiment d'une multitude entraînée, souffrira-t-il que ces tyrans soient remplacés par d'autres tyrans? A peine débarrassé de mes plus imminens périls, je tournois ainsi sur mon pays des regards d'inquiétude; ainsi je formois pour son affranchissement d'inutiles vœux [1].

De l'impénétrable asile, de la caverne profonde où je m'étois jeté sur les âpres montagnes qui de ce côté limitent la France, je voyois et je touchois, pour ainsi dire, l'antique Helvétie. Au premier bruit, à la moindre alarme, je pouvois me précipiter sur le territoire neutre, puis, ayant vu passer l'ennemi, remonter à ma retraite et rentrer en même temps dans ma patrie.

Tout ce que j'ai souffert, tout ce dont j'ai joui

1. Souvenez-vous que Robespierre vivoit encore. (*Louvet.*)

dans ces retraites, vous ne pouvez le concevoir. Au moins j'y nourrissois mon indépendance. Tous les bons sentimens de mon cœur, ses mouvemens les plus louables, il m'étoit permis de les épancher. Je le pouvois au milieu de ce bois solitaire où je restois des journées entières, où je ne restois pas assez. C'est là que, tantôt renversé sous de noirs sapins, pensant à ma famille à jamais quittée, je soupire; et tantôt, me rappelant toute ma patrie, la gloire qui lui étoit promise et l'opprobre dont ils la souillent, la prospérité dont elle alloit jouir et les décombres qui la couvrent, sa liberté d'un jour et son esclavage éternel, je pleure. C'est encore là qu'appelant l'amour à mon aide, l'amour et l'espérance, son inséparable compagne, je grave sur l'écorce tendre du fayard le chiffre de mon amante, qui demain peut-être me sera rendue. Et puis, afin de donner le change à mes vives agitations, je foule de mes pieds impatiens cette terre agreste, avec rapidité je parcours les silencieux labyrinthes de ces retraites, avec effort je gravis les énormes roches, jetées sans ordre, taillées à pic, chargées de chênes immenses; bientôt, comme suspendu sur les bords les plus élevés de cet abîme, au fond duquel un torrent innavigable roule à grand bruit son onde antédiluvienne, je me retrouve, je pense, je donne l'essor à mes idées les plus hardies : « Quel mortel viendroit ici jusqu'à

moi ? Ici, loin des hommes et devant Dieu, malgré toutes les révolutions, en dépit de tous les tyrans, je suis encore moi, je suis libre ! »

Mais, ô tourment ! si dans le lointain quelques hommes se montrent, il n'est pas impossible que l'un d'eux m'entrevoie, il me faut soudain quitter ces hauteurs, m'enfoncer dans le plus épais du bois, retrouver mon dernier asile ; ou malheur à moi !... Alors je me rappelle que ce fut ton sort, ô mon maître, ô mon soutien, sublime et vertueux Rousseau ! Toi aussi, pour avoir bien mérité du genre humain, tu t'en vis persécuté. Toi aussi, pour avoir été l'ami du peuple... Ciel ! que d'efforts ont été tentés pour rendre odieux ce titre qui, malgré tant de forfaits, restera toujours honoré ! Toi aussi, pour avoir été l'ami du peuple, tu fus méconnu, détesté, maltraité par lui. Dans des contrées voisines, à quelque vingt lieues d'ici, à Neuchâtel, on te jetoit des pierres ! En de telles extrémités pourtant tu m'as donné l'exemple de porter encore le poids de la vie ; mais qui t'en imposoit le devoir ? Tu n'avois que Thérèse, et c'est Lodoïska que j'attends.

Hélas ! elle n'arrivoit pas ! Plus de six semaines s'étoient écoulées ; je n'avois eu de ses nouvelles qu'une fois. L'espérance commençoit à quitter mon cœur. J'avois donc perdu l'unique bien par lequel, attaché désormais à la vie, j'aurois pu la chérir

encore. Je l'avois perdu ! Eh ! comment ? Pour m'avoir voulu sauver, elle gémissoit dans les prisons, elle périssoit sur l'échafaud. Quel homme assez malheureusement sensible se représentera mes agitations, mes angoisses, tous mes désirs de vengeance et de mort ? Avec l'aurore j'allois me jeter dans ces bois naguère seulement mélancoliques, maintenant tristes, sombres, pleins d'horreurs. Sur ces roches où dernièrement je me bornois à fuir les hommes, aujourd'hui je venois chercher les images du chaos, des abîmes, de la destruction. Que de fois j'ai, d'un œil d'envie, mesuré ces deux cents pieds d'élévation, d'où je pouvois, me précipitant, rouler de pierres en pierres, et, déjà mille fois brisé, m'engouffrer dans ces eaux rapides, tempétueuses, blanchies d'écume, et d'ailleurs trop peu profondes pour empêcher que de tout mon poids, centuplé par la chute, je n'achevasse de me mettre en pièces sur les tranchans du roc vif qui formoit leur lit ! Mais de quelle utilité seroit cette fin ? Aussitôt mon esprit s'élevoit à d'autres pensées. Il n'y en eut point de si folles, de si forcenées qu'elles fussent, que je n'embrassasse d'abord avec passion. Je voulois, sous un nouveau déguisement, rentrer à Paris, pénétrer jusqu'au cabinet de Robespierre, et, le pistolet sur la gorge, le forcer à me signer l'ordre qui rendroit à ma Lodoïska sa liberté. Puis, contraint de m'avouer les invincibles

difficultés de l'exécution, je me bornois à examiner lequel des oppresseurs de mon pays je devois aller immoler sur la tombe de mon épouse. Enfin, ma tête s'étant un peu reposée, je m'arrêtai au dessein que voici :

Je manderois au dictateur que l'un des proscrits du 31 mai, celui qu'il détestoit le plus sans doute, respiroit sur la frontière de France, hors de ses recherches, hors de ses atteintes. Pourtant je lui proposerois la tête de cet ennemi, à cette condition seule que ma femme seroit amenée saine et sauve dans mes roches. Au moment où elle y poseroit le pied, je descendrois dans la plaine, moi, je me remettrois sous la hache des licteurs.

On sentira tout ce que ce projet avoit de hasardeux. Ma dernière espérance étoit que ma femme, qui portoit dans son sein l'unique fruit de nos amours, consentiroit à vivre pour élever le fils de son amant, et peut-être un vengeur à la patrie. Que si le traître Robespierre prenoit ses mesures de sorte qu'en attirant la seconde victime, il pût aussi retenir la première, au moins Lodoïska ne mourroit pas seule ; ensemble nous irions au supplice, je finirois d'une manière moins triste pour elle et plus digne de moi.

Cinq semaines s'étoient écoulées dans les tourmens de cette fièvre où mon corps épuisé perdoit le reste de ses forces, mais où mon âme s'exerçoit

de plus en plus aux résolutions magnanimes. Un jour, celui-là doit faire époque dans ma vie : c'étoit vers midi, le 21 mai, un homme comme moi, victime de la tyrannie, un ami que je m'étois fait dans ces solitudes, m'entraîna, sous je ne sais plus quel prétexte, dans une route où je n'avois jamais été, une traverse de ... à ... « Vous vous laissez abattre par le chagrin, me dit-il ; eh! pourquoi? votre malheur n'est pas certain : je parierois même que vous reverrez votre épouse très incessamment... — Jamais, citoyen, tout me le dit : jamais. » Il s'étoit arrêté ; il attachoit à quelques cents pas son regard attentif. « C'est un char à bancs, reprit-il, je n'y distingue qu'une citoyenne avec le conducteur. Tenez, c'est peut-être votre femme ! — Ah ! citoyen, par pitié, gardez-vous de me présenter de pareilles images. » Il poursuivit : « Ma foi ! je n'y vois qu'une femme en habits de voyage, et elle a des malles. » Je m'écriai : « Ami, ne vous jouez pas de mon désespoir ; je vous avertis qu'il y auroit de quoi me rendre fou. » Il indiquoit de la main le point de la route où il apercevoit la voyageuse ; je repoussois sa main, je tournois la tête, je fermois les yeux.

Cependant le conducteur faisoit claquer son fouet. La légère voiture venoit à nous de toute la vitesse des chevaux. Bientôt une voix, quelle voix, grand Dieu ! celle de ces esprits célestes que peint

Milton ne laisse point à l'oreille charmée d'impression plus ravissante; une voix dit : « Arrêtez! » Son doux accent m'a fait tressaillir. Je vole, je me précipite vers le char. C'est Lodoïska qui s'élance, c'est elle que j'enlève dans mes bras. Quel fardeau! quel moment!

Mon bonheur n'a duré que trois jours. Il a fallu se résoudre encore à l'absence, à ses tourmens, à ses périls; ma femme a dû le vouloir; j'ai dû le souffrir. Elle est partie, elle est rentrée... Quoi! dans Paris? dans cette ville ennemie?... Elle y est rentrée, oui. Je ne saurois dire, en ce moment, comment ni pourquoi l'invincible nécessité l'ordonne; au reste, tant de sûretés garantissent le succès! Je suis tranquille. Depuis douze jours elle est à Paris; elle y est arrivée sans accident, sans inquiétude; j'en ai la nouvelle. C'est après-demain qu'elle en sort... Je l'attends dans neuf jours; dans neuf jours nous nous réunirons. Nous nous réunirons pour essayer de nous ouvrir, à travers de nouveaux dangers, le chemin de quelques contrées plus heureuses, mais, quoi qu'il arrive, pour ne nous plus séparer.

Bois d'Élinens, de ce jour, du jour de son arrivée, vous avez recouvré toutes vos beautés naturelles. Vos frais gazons, vos bocages tranquilles, vos perspectives variées, vos sites romantiques, n'inspirent plus que les douces rêveries, les émo-

tions tendres, l'espoir, la joie, le bonheur. Je l'ai conduite sous vos rians berceaux, mon épouse : avec tous ses attraits, elle s'y est promenée; avec toutes ses grâces, elle s'est reposée sur l'énorme colosse dernièrement déraciné par l'ouragan terrible. Absente maintenant, c'est ici que je la retrouve; j'ai remarqué le lieu, j'ai remarqué la place; chaque jour je la viens reconnoître; je viens chaque jour reprendre celle que j'occupois tout auprès d'elle; la sienne, je la lui garde, je la lui garde entière et respectée. Non, jamais couple heureux aussi doucement agité d'une passion à la fois vive et tendre, sainte et durable, ne parut dans vos retraites, jamais! A moins que de Clarens, peu distant de vos solitudes, de ce Clarens célébré par l'écrivain sublime, Julie d'Étange n'y soit venue, belle de sa jeunesse, de ses charmes, de son amour surtout, et même de ses remords après la nuit si fortunée; à moins qu'elle n'y soit venue amenant avec elle le digne ami de son cœur, ce Saint-Preux, rappelé pour mille délices de l'exil de Meillerie, de cette roche désormais immortelle, que je n'ai pas touchée, mais que j'ai vue. Que s'ils ont aussi visité vos ombrages, bois d'Élinens, vous pouvez vous glorifier d'un rare prodige : en moins d'un demi-siècle, vous avez vu deux couples amans.

Depuis que je parcours leur vaste enceinte

pour y chercher les plus douces retraites, Lodoïska, j'ai découvert, entre ce bois touffu, qui vers l'occident se présente en amphithéâtre, par mille détours monte peu à peu vers la plaine, la couvre tout entière et d'une pente insensible se prolonge jusqu'à la vallée; entre ces roches qui, du côté de l'orient bornant ces vastes promenades, élèvent, taillé pour ainsi dire à pic, leur inabordable rempart chargé de forêts éternelles; près de ces eaux qui, plus loin resserrées, se précipitent impétueux torrent, mais ici, libres dans un vaste espace, s'écoulent ruisseau paisible; au milieu de ces jardins inimitables où, dans sa sauvage magnificence, la nature a jeté des modèles pour le génie de Kent[1] et le désespoir de ses trop foibles successeurs; parmi tant d'enchanteurs asiles, j'ai découvert l'asile enchanteur. Des chênes centenaires et des sapins avec eux vieillis entrelacent leurs cent bras de cent manières différentes; autour d'eux, sous leur ombre, et condamnés à ne s'élever qu'après leur chute, de jeunes fayards, quelques rares platanes, une foule de rosiers sauvages, se pressent, se confondent, et, dans les formes variées qu'ils affectent, laissent au centre un salon de verdure d'où les flammes de l'été qui commence ne chasseront jamais les perles du

1. Il passe pour l'inventeur des jardins anglois. (*Louvet.*)

matin, les ombres du soir, la fraîcheur amie de Vénus et les ténèbres, ministres de l'amour; là, j'entends l'onde amoureuse expirer sur sa rive, le zéphyr caresser la prairie, aux pieds de ces arbrisseaux Philomèle, tendre et timide, gémir ses amours, tandis qu'enorgueilli des siennes, au sommet de ce chêne altier, le chantre des forêts module ses airs poétiques; enfin mille oiseaux saluer de leurs concerts la brillante aurore et tous les plaisirs qu'elle ramène. Mais ce qu'il m'est donné de n'y plus entendre, ce sont les êtres de mon espèce; jamais le bruit de leur marche et le son de leur voix ne m'y inquiètent; je ne sais quelle déité conservatrice veille sur ces lieux préférés, et de ses soins jaloux en écarte tout mortel indigne; j'y ai passé des journées entières sans qu'aucun profane y soit venu troubler mes souvenirs et mes espérances, sans qu'aucun m'ait réduit, par son approche, à voiler ton image. La fable nous a-t-elle trompés? Seroit-ce donc ici qu'Endymion reçut un baiser de Diane? Ou plutôt je me figure que tel étoit le bosquet où la tendre Héloïse recevoit de son heureux maître les leçons de l'amour. Je t'y mènerai, dans ce bosquet, Lodoïska; à travers les nombreux détours du labyrinthe qui le masque je serai ton guide; tu seras accueillie de la déité tutélaire; ton nom lui plaît : elle a cent fois répété ton nom. Tiens, nous avons longtemps erré;

je viens d'écarter quelques branches, regarde : voilà cette difficile entrée; tu n'aperçois rien encore? Avance, approche, baisse-toi. Passe inclinée sous ces pesans rameaux que je soulève, sous cet arc triomphal que mon bras soutient pour toi.

Maintenant, ô mon épouse idolâtrée, je vais graver sur ces arbrisseaux tes chiffres déjà mille fois gravés dans ces solitudes; et si quelque jour des hommes libres et des amans, sans doute il s'en retrouvera dans ces contrées républicaines, si des amans ont mérité que ce délicieux asile leur soit ouvert, à l'aspect de cet antique monument de notre union fortunée, ils sentiront leurs cœurs pénétrés d'une émotion plus douce; alors, reportant sur les événemens de notre vie leurs tristes pensées, touchés d'attendrissement, ils accorderont quelques plaintes à nos malheurs peu communs; qu'ils pleurent le fruit laborieux de nos veilles, le précieux reste de nos amis, la patrie si chère, à notre printemps perdus, et perdus sans retour; qu'ils pleurent, nous le permettons. Mais que bientôt, consultant leurs cœurs, saisis de cet enthousiasme qui n'appartient qu'aux vrais amans, que bientôt ils s'écrient dans leur joie : « La foule des mortels dut encore leur porter envie; il leur restoit l'amour. »

Dieu protecteur, grâces te soient rendues; elle est de retour. C'est sous ses yeux que je jette ces

dernières lignes. Il est donc certain qu'il existe une Providence rémunératrice. Chaumette, Delacroix, Marat, tous leurs plus vils complices, tous mes plus cruels persécuteurs ne sont déjà plus. Qu'ai-je dit? Le plus cruel respire encore : il règne, il règne en tyran; mais je doute qu'au sein de ses passagères grandeurs il parvienne quelquefois à saisir l'ombre d'une vraie jouissance; moi cependant je vis pour Lodoïska.

Tu m'appelles ; un moment, je t'en prie! Permets que j'ajoute deux mots; ce travail m'est doux, c'est de toi que je vais m'entretenir.

Un lecteur attentif a pu s'apercevoir qu'il y avoit dans ces mémoires une lacune importante : je n'ai pas fait le récit des obstacles que ma femme a surmontés pour retourner du Finistère à Paris, et venir de Paris au Jura; je ne l'ai pas fait, je m'en suis bien gardé. C'est elle qui l'écrira; elle l'écrira de ce style enchanteur qui dictoit les lettres qu'elle m'adressa pendant les dix premières années de notre amour alors malheureux. Puisse toute sa correspondance et la mienne, précieux dépôt laissé en France aux mains d'un ami fidèle, se conserver et quelque jour être publiée! C'est là que se rencontreroit ma justification complète; fier de mon amante, j'ai l'orgueil de croire aussi que le monument où l'on verroit nos âmes ne paroîtroit pas indigne de ses auteurs. Au reste, il m'importe assez

peu qu'après avoir parcouru le recueil, un lecteur superficiel se demande si l'homme qui gagna le cœur d'une femme douée de tant d'esprit, d'une sensibilité si exquise, d'un si grand courage et d'une foule de rares talens, n'en avoit pas lui-même un peu plus que bien d'autres. Mais ce que j'aime à penser, c'est que l'amant tendre et le philosophe sensible n'achèveroient pas cette attendrissante lecture sans s'être dit plus d'une fois : « Puisqu'il mérita d'être aimé d'elle, il fut vertueux. »

Pourquoi ma femme a fait ce dernier voyage à Paris, comment elle a su sortir encore de cette ville redoutable, et venir une seconde fois dans mes roches, c'est ce que ma femme aussi dira, mais dans un autre temps. Ni moi non plus je ne saurois rendre compte aujourd'hui des hasardeux projets que nous formons, des lointaines espérances qui nous restent. Dieu protecteur, ne retire pas le bras qui nous appuie, guide-nous, marche devant les amis des peuples ; peut-être ceux-ci ne sont pas tous ingrats. Si pourtant, de ces trois proscrits que je vais confier encore aux événemens, un doit succomber dans l'aventureuse entreprise, ah ! je t'en conjure, que ce soit moi ! Donne à Lodoïska la force de me survivre, et sauve notre enfant.

O Dieu, si tu voulois avant tout sauver mon pays !

Fini dans nos cavernes, le 22 juillet 1794, quelques jours avant la chute de Robespierre.



LETTRE DE LOUVET

A LA CONVENTION

Le 20 frimaire, l'an III de la République,
une et indivisible (10 décembre 1794).



EPRÉSENTANS, à la voix des libérateurs du 9 thermidor, les républicains entr'ouvrent leur tombe; et moi aussi, je demande que vous me rendiez le feu et l'eau.

Hébert poussa sur moi tous ses hommes de sang; Pache vint me dénoncer; Hanriot s'arma contre vous pour me saisir; Couthon décréta qu'on m'arrêteroit; Saint-Just créa mes crimes; Amar dressa mon acte de proscription; Barère me mit hors la loi.

Le premier qui vous dénonça le tyran, les for-

faits qu'il avoit commis, les forfaits plus grands qu'il vouloit commettre, ce fut moi. Me refuseriez-vous la faculté de repousser devant vous la calomnie du tyran? Les formes qui ont protégé Carrier même, me les raviriez-vous? Non, non, vous êtes justes, car vous êtes libres.

Amar et Barère sont au milieu de vous : réduisez-les, pour la première fois, à regarder leur victime en face; contraignez-les enfin à m'accuser, moi présent, non devant la troupe d'assassins qu'ils appeloient un tribunal, mais devant des juges impartiaux, intègres, irrécusables, devant vous; qu'un décret ordonne entre eux et moi cette confrontation solennelle, et j'accours.

Je ne vous parle point des mille périls, des maux sans nombre qui m'ont accompagné : tant d'autres en ont enduré plus que moi! Moi, tantôt au fond des souterrains et tantôt sur d'âpres montagnes, errant, abandonné, proscrit, mais seul du moins et libre, j'ai pu souvent à haute voix protester contre la tyrannie. Ils ont souffert plus que moi, sans doute, les dignes envoyés du peuple, dont les uns ont, pour l'amour de la liberté, reçu des fers, et les autres, restés en présence de l'oppresseur, ont, sous son bras toujours menaçant, patiemment préparé, généreusement attendu l'instant de se relever et de le précipiter. Ce n'est donc pas de ce que vous allez terminer mes détresses

que je vous remercie, mais je vous remercie avec la France entière de ce que vous avez sauvé la patrie. Trop heureux quiconque ayant été, comme vous, opprimé pour elle, peut ressaisir l'espoir de la servir encore avec vous.

Jean-Baptiste Louvet, *l'un des représentans proscrits en* 1793.



PAMPHLETS DE LOUVET



ACCUSATION

CONTRE

MAXIMILIEN ROBESPIERRE

PAR JEAN-BAPTISTE LOUVET

A LA

CONVENTION NATIONALE

A LA SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1792

Imprimée par ordre de la Convention nationale.



NE grande conjuration publique avoit un instant menacé de peser sur la France et avoit trop longtemps pesé sur Paris. Vous arrivâtes ; nous crûmes que votre présence mettroit un terme aux fureurs des ambitieux et intimideroit les conspirateurs. Nous nous étions trompés : l'état où nous sommes annonce que les complots n'ont été qu'un instant interrompus.

Quand vous arrivâtes, l'autorité nationale, représentée par l'Assemblée législative, étoit méconnue, avilie, foulée aux pieds. Aujourd'hui on s'attache de même à décrier cette Assemblée; on emploie de semblables moyens pour l'avilir. Sur les places publiques, au palais de la Révolution et ailleurs, vous m'entendez : que dis-je! jusque sur la terrasse des Feuillans, jusqu'aux portes de ce temple des lois, on prêche l'insurrection contre vous, contre les représentans du peuple en Convention!

Il est temps de savoir s'il existe une faction ou dans sept à huit membres de cette Assemblée, ou dans les sept cent trente autres qui la combattent. Il faut que de cette lutte insolente vous sortiez vainqueurs ou avilis. Il faut que vous rendiez compte à la France des raisons qui vous font conserver dans votre sein cet homme sur lequel l'opinion publique se développe avec horreur. Il faut, et je ne crains pas de le dire, ou nous délivrer de sa présence, ou, par un décret solennel, insulter à la raison publique, et le proclamer innocent.

Il n'est pas moins pressant que vous preniez des mesures et contre cette Commune désorganisatrice qui prolonge une autorité usurpée, et contre les agitateurs qui sèment le trouble par leurs discours et par leurs placards. En vain prodigueriez-vous des mesures partielles, si vous n'attaquez pas le

mal dans le mal même, c'est-à-dire dans les hommes qui en sont les auteurs; et c'est ici que l'on sent combien est fausse la maxime que l'on a eu soin de jeter à l'avance dans cette discussion. On vous a dit qu'il faut s'occuper des choses, et non pas des personnes; mais, dans une conjuration publique, les choses et les hommes sont intimement liés, et je défie bien qu'on puisse dénoncer une conjuration sans dénoncer les conjurés. C'est aussi le moment de relever une absurdité politique, bien maladroitement avancée : c'est que, dans une république, il ne peut exister de factieux, tandis que l'expérience des siècles atteste que les factions sont les maladies presque périodiques des républiques. On vous a dit qu'il ne falloit pas accuser la ville de Paris. Un sentiment contraire m'anime. Ceux-là ont calomnié le peuple de Paris, qui lui ont attribué les horreurs commises par quelques personnes couvertes de son masque et de son nom. Leur masque, je l'arracherai; leur nom, je le dirai : je vais rendre à chacun ce qui lui appartient.

Dans une de vos premières séances, on vous dénonça des tentatives criminelles faites par quelques ambitieux pour changer le gouvernement; et, si vous passâtes à l'ordre du jour, ce ne fut pas que vous n'eussiez point un commencement de preuves, ni que l'accusation ne vous parût très

grave, mais parce que vous voulûtes fermer les yeux sur un péril passé et jeter un voile sur des complots avortés que votre présence sembloit devoir empêcher de renaître. Moi-même je fus entraîné par ces flatteuses espérances. Autrement, on m'auroit mis en pièces plutôt que de me faire consentir à reléguer dans le portefeuille ces dénonciations toutes prêtes.

Je vais donc aujourd'hui les révéler, leurs complots; je les prouverai, non par des pièces, mais par des faits. Les pièces sont au Comité de surveillance; elles sont partout; Paris tout entier sera mon témoin. Je dénoncerai les projets de subversion, d'anarchie, d'envahissement, de destruction de la représentation nationale, que quelques hommes avoient conçus et qu'ils osent nourrir encore. Je m'efforcerai d'être court. Soutenez-moi de votre attention; et vous, citoyen président, tâchez qu'on ne m'interrompe point : car, dès que je toucherai le mal, on criera. J'ai à dire des vérités qui déplairont mortellement à quelques-uns.

Encore une courte réflexion. Je pourrois d'abord m'étonner que Danton, que personne n'attaquoit, se soit élancé à cette tribune pour déclarer qu'il est inattaquable; qu'on soit venu tout d'un coup et d'avance désavouer un collègue, comme si on ne s'en étoit pas servi pour quelque chose dans cette combinaison vaste d'un grand complot

qui a existé; et j'observe que, si l'on a fait l'expérience du mauvais tempérament de cet homme, on ne doit pas en être tout à fait quitte, pour déclarer maintenant qu'on y renonce. On vous a rappelé les observations d'un ministre sur les événemens du commencement de septembre. Je pense en effet qu'on y a trouvé un grand mérite; mais moi, qui considère depuis un an ces mouvemens du peuple de Paris et ceux qui l'agitent, je ne me laisserai pas égarer par une éloquence trop subtile. Celle du nouveau ministre de la justice [1] l'a entraîné; il a fait des rapprochemens plus ingénieux que solides : les faits vont le démontrer.

Je comparerai à la révolution du 10 août celle du 2 septembre.

Robespierre, c'est de l'ensemble de vos actions et de votre conduite que sortira l'accusation.

Ce fut dès le mois de janvier dernier que, dans un lieu où se rassembloient mille à quinze cents hommes, jugés les meilleurs ou les plus ardens patriotes de Paris; dans un lieu qu'à cause du respect qu'il lui faut porter pour d'immenses services antérieurement rendus à la patrie je vous prie de me dispenser de nommer [2]. Ce fut au mois de

1. Il s'agit de Dominique-Joseph Garat, qui, le 9 octobre 1792, avait été élu ministre de la justice en remplacement de Danton, démissionnaire.

2. Ici la grande majorité insista pour qu'il ne fût pas

janvier dernier qu'on dut remarquer aux Jacobins un parti, foible de nombre et de moyens, fort d'audace et de toute espèce d'immoralités; un parti qui s'étoit venu jeter au milieu de nous pour couvrir de notre nom glorieux son nom justement suspect, pour s'emparer du bien que nous avions fait et se l'attribuer, pour propager dans notre local, plus commode que le sien, sa doctrine, qu'il disoit être la nôtre; pour pervertir notre institution à son profit et contre nous-mêmes; pour inquiéter, fatiguer, écarter, par tous les moyens de la plus vile tactique, quiconque essayeroit de ramener à sa pureté primitive cet établissement aujourd'hui si méconnoissable qu'il ne lui reste, en vérité, que son titre, dont les usurpateurs abusent pour appeler et retenir au milieu d'eux quelques hommes de bien qu'ils trompent indignement.

Ce fut dès le mois de janvier qu'on vit succéder aux discussions profondes ou brillantes qui nous avoient honorés et servis dans l'Europe ces misérables débats qui auroient pu nous y perdre. Ce fut alors qu'à travers les inculpations infiniment justes dont une cour traîtresse méritoit d'être poursuivie on eut soin de jeter indirectement contre l'excellent côté gauche de l'Assemblée législative

---

permis d'user de ces petits ménagemens indignes d'un républicain : je nommai donc les Jacobins. (*Louvet.*)

les accusations les plus étranges, dont le germe devoit se développer terrible quand le jour des calomnies directes seroit arrivé. Alors on vit quelques personnes, assurément privilégiées, vouloir parler, parler sans cesse, exclusivement parler, non pour éclairer les membres de l'agrégation, mais pour jeter entre eux des semences de division toujours renaissantes, mais surtout pour être entendues de quelques centaines de spectateurs dont il parut qu'on cherchoit à conquérir les applaudissemens à quelque prix que ce fût ; alors on vit qu'apparemment il étoit convenu que tour à tour les affidés se relayeroient pour présenter tel ou tel décret, tel ou tel individu du côté gauche de l'Assemblée à l'animadversion de ces spectateurs crédules, et au contraire à leur admiration de mille manières provoquée tel constituant [1] dont les partisans fougueux faisoient constamment le plus fastueux éloge, à moins qu'il ne le fît lui-même. Nous cependant, demeurés en petit nombre à cause des dégoûts dont on nous environnoit; nous, observateurs assidus malgré les persécutions naissantes, nous nous sentions oppressés d'étonnement beaucoup plus que d'inquiétude. Nos yeux ne s'étoient pas tout à fait ouverts; nous nous bornions

1. Il s'agit de Robespierre, qui avait fait partie de la Constituante.

à gémir sur l'humaine foiblesse de quelques personnages que nous voulions encore estimer assez pour les croire seulement travaillés de jalousie vive envers autrui, d'estime désordonnée pour eux-mêmes.

Mais, après la fameuse journée du 10 mars, Delessart ayant été frappé d'accusation et des patriotes se trouvant saisis des rênes du gouvernement, quelle fut notre surprise d'entendre ceux qu'alors nous reconnûmes pour des agitateurs déclamer contre un ministère jacobin avec plus de chaleur cent fois qu'ils n'en avoient mis à surveiller un ministère conspirateur! A cette époque ils ne craignirent pas de laisser tomber un premier masque devenu trop incommode : les harangues ne furent permises qu'à celui qui dénigroit les meilleurs décrets emportés par le courage du côté gauche de l'Assemblée; qu'à celui qui calomnioit tel philosophe, tel écrivain, tel orateur patriotes; qu'à celui qui déclaroit avec le plus d'impudeur qu'un tel étoit en France le seul homme vertueux, le seul à qui l'on pût confier le soin de sauver la patrie; qu'à celui qui prodiguoit les plus basses flatteries à quelques centaines de citoyens d'abord qualifiés le peuple de Paris, et puis absolument le peuple, et puis le souverain; qu'à celui qui présentoit à des hommes réputés libres une idole; et surtout elles ne furent permises qu'à l'idole même, qu'à

cet usurpateur superbe, de qui déjà sa faction disoit presque qu'il étoit un dieu, et qui lui-même, répétant l'éternelle énumération des mérites, des perfections, des vertus sans nombre dont il se reconnoissoit pourvu, ne manquoit jamais, après avoir vingt fois attesté la force, la grandeur, la bonté, la souveraineté du peuple, de protester qu'il étoit peuple aussi : ruse aussi grossière que coupable, au moyen de laquelle, confondant ensemble et l'idole, et les adorateurs, et le prétendu souverain, on parvenoit à les rendre, pour ainsi dire, inattaquables ; de sorte que quiconque avoit encore assez de courage pour contester au chef adoré, je ne dis pas le moindre de ses mérites, mais seulement la plus absurde ou la plus calomnieuse de ses opinions, étoit aussitôt poursuivi comme ayant outragé le peuple ; ruse grossière, mais qu'on ne doit pas, quelque méprisable qu'elle soit, repousser par le seul mépris : car on sait trop que c'est elle qui a réussi à tous les usurpateurs, à tous, depuis César jusqu'à Cromwell, depuis Sylla jusqu'à Mazanielle.

Alors, Représentans du peuple, tous ceux qui ne voulurent pas rester dans l'aveuglement durent voir. Il devenoit incontestable qu'entre ces hommes toujours plus unis, plus intolérans, plus audacieux dans leurs calomnieuses persécutions, plus rampans dans leurs populacières flagorneries, plus

impudens dans leurs ridicules apothéoses, à mesure qu'elle s'avançoit plus inévitable et plus sainte, cette insurrection que d'autres aussi provoquoient, mais dans des intentions bien différentes, il devenoit incontestable qu'entre ces hommes il existoit un pacte secret dont le but devoit être, puisqu'ils poursuivoient de toutes parts les talens et les vertus, de faire tourner au profit de leur ambition personnelle la révolution qui se préparoit ; d'opprimer le peuple, puisqu'en feignant d'en éclairer une portion ils ne cherchoient qu'à les égarer toutes ; d'anéantir la représentation nationale, puisqu'afin de l'avilir ils décrioient tous ses actes ; enfin, puisqu'ils vouloient qu'on adorât leur chef, de se constituer sous lui, avec lui, et bientôt peut-être sans lui, au moment où le roi traître alloit tomber, de se constituer rois eux-mêmes, rois, ou tribuns, ou dictateurs, ou triumvirs, qu'importe le nom ?

Nous, cependant, membres anciens de l'agrégation presque détruite, nous constamment demeurés fidèles aux principes de l'austère égalité, convaincus des mauvais desseins de cette horde de faux frères conjurés, inquiets de la marche qu'ils comptoient suivre, et nous demandant quels étoient leurs moyens, nous avancions de notre côté dans la carrière révolutionnaire ; nous avancions, frappant ensemble une cour traîtresse et de traîtres agi-

tateurs[1]; et surtout redoublant d'efforts pour que la considération également due au caractère et à la conduite de deux cents et quelques députés que nous regardions comme les dignes représentans de la nation ne pût leur être ravie; pour qu'ils en restassent environnés pendant cette commotion violente, où il étoit si nécessaire de conserver un centre d'union autour duquel pussent se reconnoître et se rallier tous les amis vrais de la liberté; nous avancions, bien résolus, quoi qu'il pût arriver, à ne jamais consentir qu'on substituât au saint amour de la patrie l'idolâtrie sacrilège d'un homme; bien décidés à ne courber un front soumis que devant la majesté de tout un peuple légitimement représenté; et nous flattant d'ailleurs qu'après avoir renversé l'ancien tyran, la toute-puissance nationale sauroit bien abattre les tyrans nouveaux.

Certes, et pourquoi le nierois-je? ils ont, dans la journée du 10 août, contribué pour quelque chose à la chute de celui qu'ils comptoient rem-

1. Sous les poignards de la cour et de l'état-major parisien, j'écrivois *la Sentinelle,* où je dénonçois avec quelque énergie La Fayette et Louis XVI; mais en même temps je soutenois de mes foibles efforts le crédit du côté gauche de l'Assemblée, toujours attaqué par l'idole et ses idolâtres. Ce fut mon crime à leurs yeux; ils n'osoient m'en accuser, mais ils ne me le pardonnoient pas. (*Louvet.*)

placer. Mais l'utilité de leurs secours suffiroit-elle pour en effacer la tache? Ou je n'ai qu'une fausse idée des mœurs républicaines, ou la liberté, pure comme la vertu, son inséparable compagne, réprouve ceux qui l'ont servie par des motifs indignes d'elle! Et d'ailleurs comment ne pas punir leurs complots, lorsqu'ils en reprennent l'exécrable trame?

Représentans du peuple, une journée à jamais glorieuse, celle du 10 août, venoit de sauver la France. Deux jours encore s'étoient écoulés; membre de ce Conseil général provisoire[1], j'étois à mes fonctions; un homme entre, et tout à coup il se fait un grand mouvement dans l'assemblée. Je regarde, et j'en crois à peine mes yeux : c'étoit lui, c'étoit lui-même! Il venoit s'asseoir au milieu de nous... Je me trompe, il étoit allé déjà se placer au bureau : depuis longtemps il n'y avoit plus

---

1. Quelques murmures s'élevoient, j'en ai deviné la cause; j'ai dit à l'Assemblée que je n'étois pas resté dans ce Conseil général plus de dix à douze jours, persuadé que j'étois que les salutaires convulsions de la révolution la plus nécessaire devenoient funestes dès qu'elles se prolongeoient au delà du terme. J'ai dit que ma prompte retraite m'avoit valu des calomnies et des persécutions. C'est à cette occasion qu'ils ont voulu soulever le peuple de Paris contre la section des Lombards, à laquelle je me fais gloire d'avoir toujours appartenu. (*Louvet.*) — Le Conseil général provisoire dont parle ici Louvet, c'est la Commune révolutionnaire du 10 août.

d'égalité pour lui... Et moi, dans une stupeur profonde, je m'interroge sur cet événement, imprévu, je l'avoue. Quoi! Robespierre, l'orgueilleux Robespierre, qui, dans des jours de péril, avoit abandonné le poste important où la confiance de ses concitoyens l'avoit appelé; qui, depuis, avoit pris vingt fois l'engagement solennel de n'accepter aucune fonction publique; qui, seulement un soir, devant quinze cents témoins, avoit bien voulu s'engager à se faire le conseiller du peuple, pourvu que le peuple en témoignât le vif désir : le conseiller du peuple! pesez l'expression, je vous prie; Robespierre se commettant au point de devenir comme nous un officier municipal! De ce moment il me fut démontré que le Conseil général devoit sans doute exécuter de grandes choses, et que plusieurs de ses membres étoient appelés à de hautes destinées.

Mais reposons-nous un instant sur cette révolution du 10 août. Vous savez, Représentans, qu'ils s'en attribuent l'honneur; et certes je m'étonne que ceux-là qui se portent sans cesse les défenseurs du peuple, et paroissent ne se complaire qu'à vanter sa prudence et sa force, veuillent aujourd'hui lui disputer la gloire de cette journée et ne craignent pas de soutenir que, sans leur appui foible, il alloit tomber dans l'abîme. La révolution du 10 août est l'ouvrage de tous : elle appartient à

nos faubourgs, qui se levèrent tout entiers, à ces braves fédérés, qu'il ne tint pas aux chefs des agitateurs qu'on ne reçût point dans nos murs [1]. Elle appartient à ces deux cents courageux députés qui, là même, au bruit des décharges de l'artillerie, rendirent le décret de la suspension de Louis XVI, et plusieurs autres que la Commission des vingt-un [2], tant calomniée, tenoit tout prêts; elle appartient, et grâces leur soient rendues, à la vaillance des généreux guerriers du Finistère, à l'intrépidité des dignes enfans de la fière Marseille; elle appartient à tous, la révolution du 10 août. Mais celle du 2 septembre! conjurés barbares, elle est à vous; elle n'est qu'à vous! et vous-mêmes, vous vous en êtes glorifiés. Eux-mêmes, avec un mépris féroce, ils ne nous désignoient que les patriotes du 10 août; avec un féroce orgueil ils se qualifioient les patriotes du 2 septembre. Ah! qu'elle leur reste, cette distinction digne de l'espèce de courage qui leur est propre; qu'elle leur reste pour notre justification durable et pour leur long opprobre!

---

1. Ici une voix a crié : « Cela n'est pas vrai. » J'ai répondu : « Cela est si vrai que, pendant deux séances consécutives aux Jacobins, il a déclamé contre le camp de 20,000 hommes : je l'ai entendu. » (*Louvet.*)

2. Il s'agit de la Commission extraordinaire créée par l'Assemblée législative et composée d'abord de 12, puis de 21 membres.

Messieurs, nous voici donc à l'époque fatale : pourrai-je contenir mon indignation? Les prétendus amis du peuple ont voulu rejeter sur le peuple de Paris les horreurs dont la première semaine de septembre fut souillée ; ils lui ont fait le plus mortel outrage ; ils l'ont indignement calomnié. Je le connois, le peuple de Paris, car je suis né, j'ai vécu au milieu de lui : il est brave ; mais, comme les braves, il est bon ; il est impatient, mais il est généreux ; il ressent vivement une injure, mais après la victoire il est magnanime. Je n'entends pas parler de telle ou telle portion qu'on égare, mais de l'immense majorité, quand on la laisse à son heureux naturel.

Il sait combattre, le peuple de Paris ; il ne sait point assassiner. Il est vrai qu'on le vit tout entier le 10 août devant le château des Tuileries ; il est faux qu'on l'ait vu le 2 septembre devant les prisons. Dans leur intérieur, combien les bourreaux étoient-ils? Deux cents, pas deux cents, peut-être ; et au dehors que pouvoit-on compter de spectateurs, attirés par une curiosité véritablement incompréhensible? Le double, tout au plus [1].

Mais, a-t-on dit, si le peuple n'a pas participé

1. On m'a interrompu, j'ai dit : « Niez-vous? Eh bien, qu'on interroge la vertu ; le fait que j'avance, je le tiens de Pétion, c'est Pétion qui me l'a dit. » (*Louvet.*)

à ces meurtres, pourquoi ne les a-t-il pas empêchés? Pourquoi? Parce que l'autorité tutélaire de Pétion étoit enchaînée; parce que Roland parloit en vain; parce que le ministre de la justice ne parloit pas; parce que les présidens des quarante-huit sections, prêtes à réprimer tant d'affreux désordres, attendoient des réquisitions que le commandant général ne fit pas; parce que des officiers municipaux, couverts de leurs écharpes, présidoient à ces atroces exécutions. Mais l'Assemblée législative? L'Assemblée législative! Représentans du peuple, vous la vengerez. L'impuissance où vos prédécesseurs étoient réduits est, à travers tant de crimes, le plus grand de ceux dont il faut punir les forcenés que je vous dénonce. L'Assemblée législative! elle étoit journellement tourmentée, méconnue, avilie, par un insolent démagogue qui venoit à sa barre lui ordonner des décrets; qui ne retournoit au Conseil général que pour la dénoncer; qui revenoit jusque dans la Commission des vingt-un menacer du tocsin [1]; qui, toujours l'in-

---

1. Ici plusieurs membres ont murmuré, comme si le fait avancé eût été faux. « J'ai demandé la parole, a dit Delacroix, pour attester un fait avancé par Louvet. Un soir, pendant ma présidence à l'Assemblée législative, j'avois cédé le fauteuil à Hérault, vice-président. Robespierre, à la tête d'une députation du conseil général de la Commune, vint demander à l'Assemblée nationale de confirmer l'anéantissement, déjà

jure, le mensonge et les proscriptions à la bouche, accusoit les plus dignes représentans du peuple d'avoir vendu la France à Brunswick, et les accusoit la veille du jour où le glaive des assassins alloit se tirer; qui, ne pouvant arracher tous les décrets, en faisoit lui-même, et, contre une loi formelle, tenoit les barrières fermées et conservoit son Conseil général inutilement cassé par un décret. C'est ainsi que déjà ce despote approchoit du but proposé : celui d'humilier devant les pou-

---

opéré, de cette Commune et du directoire du département. J'eus le courage de combattre cette proposition et de faire celle de passer à l'ordre du jour, qui fut décrété. En descendant de la tribune, je me retirai dans l'extrémité du côté gauche, et là Robespierre me dit que, si l'Assemblée nationale ne faisoit pas de bonne volonté ce qu'il demandoit, on sauroit bien le lui faire faire avec le tocsin.

« D'après cette menace, qui fut répétée par plusieurs membres du conseil de la Commune et entendue par plusieurs de mes collègues, je quittai ma place, et je vins à la tribune dénoncer le fait et faire cette réponse : « La Commune peut « bien nous faire assassiner, mais nous faire manquer à notre « devoir, jamais. » Plusieurs de mes collègues sont parmi nous, ils peuvent me rendre justice. »

Plusieurs membres se sont levés et ont attesté la vérité de ce fait.

Delacroix a ajouté : « Et je dois à l'Assemblée nationale la justice de dire que, malgré cette menace réitérée du tocsin, elle passa encore à l'ordre du jour. Alors les membres de la Commune s'en furent dénoncer l'Assemblée nationale, et mes collègues me prièrent de ne pas m'en aller chez moi par les Feuillans, parce qu'on m'attendoit pour m'égorger. » (*Louvet.*)

voirs de la municipalité, dont il étoit réellement le chef, l'autorité nationale, en attendant qu'il pût l'anéantir; oui, l'anéantir: car en même temps, par ce trop célèbre Comité de surveillance de la ville, des conjurés couvroient la France entière de cette lettre où toutes les communes étoient invitées à l'assassinat des individus, et, ce qui est plus horrible encore!... donnez ici toute votre attention à l'ensemble de leurs forfaits; et, ce qui est plus horrible encore! à l'assassinat de la liberté, puisqu'il ne s'agissoit de rien moins que d'obtenir la coalition de toutes les municipalités entre elles et leur réunion à celle de Paris, qui devenoit ainsi le centre de la représentation commune et renversoit de fond en comble la forme de votre gouvernement. Tel étoit assurément leur système de conjuration, que vous les voyez maintenant même poursuivant encore; tel étoit leur plan exécrable; et, s'il peut rester quelque doute, sachez ou rappelez-vous qu'alors nos murs furent déshonorés par des placards d'un genre inconnu dans l'histoire des nations les plus féroces. C'étoit là qu'on lisoit qu'il falloit piller, massacrer sans cesse; c'étoit là qu'on trouvoit d'affreuses calomnies contre les patriotes les plus purs, visiblement destinés à une mort violente; c'étoit là que Pétion, digne de lui, bien digne de sa popularité, qu'au reste on s'étoit efforcé mille fois de lui ravir, c'étoit là que Pé-

tion, dont l'inflexible vertu devenoit trop gênante, étoit journellement attaqué; c'étoit là qu'on désignoit comme des traîtres que la justice du peuple devoit se hâter de sacrifier les nouveaux ministres, un seul excepté, un seul, et toujours le même... Et puisses-tu, Danton, te justifier de cette exception devant la postérité! Enfin, c'étoit là qu'on osoit essayer de préparer l'opinion publique à ces grands changemens si ardemment désirés, à l'institution de la dictature ou, ce qui eût mieux accordé les nouveaux despotes, à l'institution du triumvirat.

Et n'espérez pas nous donner le change en désavouant aujourd'hui cet enfant perdu de l'assassinat. S'il n'appartenoit point à votre faction, qui donc lui donna tout à coup la hardiesse de sortir vivant du sépulcre auquel lui-même il s'étoit condamné? Si vous ne deviez l'accueillir et le protéger, qui lui inspira cette confiance, à lui de qui vous nous laissiez croire, quelques semaines auparavant, que son existence étoit un problème? S'il n'étoit pas des vôtres, qui donc lui fournit, dans la misère extrême qu'il venoit d'avouer [1], qui lui fournit les fonds nécessaires à tant de dépenses exorbitantes? S'il n'étoit pas initié à tous vos projets

1. Ici j'ai cité sa lettre à Roland, dans laquelle il demandoit 15,000 livres pour le pauvre patriote Marat. (*Louvet.*)

d'oppression; si son dévouement à les servir ne lui avoit pas mérité quelque récompense, pourquoi le produisîtes-vous dans cette assemblée électorale que vous dominiez par l'intrigue et par l'effroi... [1], à qui vous ordonnâtes ses suffrages pour lui, et du sein de laquelle vous le jetâtes au milieu de nous, où il est encore, mais où, s'il y a quelque justice sur la terre, il ne restera pas?

Revenons à ses maîtres. Par quelle voie espéroient-ils accomplir leurs suprêmes destinées? Par celle à travers laquelle ils s'avançoient, déjà cruelle-

---

1. Encore une interruption ici. Obligé de m'expliquer, j'ai dit :

« Oui, Robespierre, dans un même discours à l'assemblée électorale, dénigra Priestley et produisit Marat, non pas nominativement, mais il le désigna si bien qu'on ne le put méconnoître. Citoyens, on devoit discuter les candidats, ceux-là surtout contre lesquels il pouvoit s'élever des reproches. Eh bien, plusieurs demandèrent la parole contre cet étrange candidat ; moi aussi je la demandai, personne ne l'obtint; et, comme je sortois, je fus entouré de ces hommes à gros bâton et à sabre dont le futur dictateur marchoit toujours environné : des gardes du corps de Robespierre. Ils me menacèrent; ils me dirent (et remarquez que c'étoit dans les jours de l'assassinat), ils me dirent en propres termes : « Avant peu tu y passeras. »

Ainsi l'on étoit libre dans cette assemblée, où sous les poignards on votoit à haute voix !

Non que j'entende attaquer tous les choix de l'assemblée électorale : certainement plusieurs sont bons; mais ceux-là ont été surpris à la faction, qui, d'ailleurs, n'en a pas déguisé son mécontentement. (*Louvet.*)

ment enorgueillis, par de nouveaux massacres. Il en falloit encore pour que la terreur fût complète et pour écarter quiconque, en ces jours de deuil et de subversion, plus attaché à la liberté qu'à la vie, tentoit d'opposer quelque résistance à leurs triomphes exécrés. Aussi nous entendîmes bientôt, jusque dans les places publiques, des voix impies réclamant une immense liste où se pressoient entassées des milliers de signatures, la plupart surprises à une aveugle crédulité; des voix impies qui déjà sollicitoient les biens et le sang de l'innombrable foule des proscrits. Alors la consternation fut générale. Pendant quarante-huit heures, et 30,000 familles désolées seront mes témoins, chacun trembla pour l'objet de ses affections les plus chères : des épouses, des enfans en pleurs, venoient nous conjurer d'épargner la vie de leurs pères et de leurs époux. Hélas! à travers l'inutile prière, nous sentions le reproche déchirant : nous demander d'empêcher les assassinats à commettre, c'étoit nous accuser des assassinats commis. Les empêcher! Comment l'aurions-nous pu? Nous-mêmes nous étions sous les poignards. Tous ceux qui avoient défendu les droits du peuple avec constance, courage et désintéressement, étoient calomniés, poursuivis, menacés. Grands dieux! où donc étions-nous? Lorsqu'en regardant autour de moi je vis les plus purs patriotes persécutés,

une visite outrageante et du plus menaçant augure faite chez un énergique républicain, dont les écrivains agitateurs, comme naguère ceux de Louis XVI, vouloient que le nom devînt une injure; des mandats d'amener préparés contre ceux qui, dans l'Assemblée législative, avoient mis en état de suspension le despote précipité des Tuileries au Temple, et, pour comble d'horreur, un mandat d'arrêt contre Roland, contre cet homme!... son vertueux courage est au-dessus des éloges d'un homme; quand je vis tant d'atrocités liberticides, je me demandai si j'avois, dans la journée du 10 août, rêvé notre victoire, ou si déjà Brunswick et ses cohortes contre-révolutionnaires étoient dans nos murs. Non; mais de farouches conjurés venoient de cimenter par le sang leur autorité naissante, et pour l'affermir il leur falloit encore vingt-huit mille cadavres! Alors je me ressouvins de Sylla, qui commença par frapper dans Rome des citoyens détestés, et qui bientôt fit porter sur les places publiques et sur la tribune aux harangues les têtes des citoyens les plus recommandables par leurs vertus et leurs talens. Ainsi la faction désorganisatrice, escortée de la terreur et toujours précédée des placards de l'homme de sang, s'avançoit rapidement vers son but; ainsi les conjurés alloient, sur les débris de toutes les autorités et de toutes les réputations, commencer leur

règne; ainsi tu marchois à grands pas, Robespierre, vers ce pouvoir dictatorial dont la soif te dévoroit, mais où t'attendoient enfin plusieurs hommes de quelque résolution, et que, n'en doute pas, ils l'avoient juré par Brutus, tu n'aurois pas gardé plus d'un jour.

Qui les arrêta cependant? Ce furent quelques citoyens courageux qui se serrèrent; ce fut la force d'inertie que Pétion leur opposa; ce fut la force d'activité que leur opposa Roland, qui mit à les dénoncer devant toute la France plus d'intrépidité qu'il ne lui en avoit fallu pour démasquer le plus fourbe des rois; ce furent encore le mauvais succès de cette lettre du Comité de surveillance, dont les anarchiques invitations furent repoussées avec horreur par les lumières ou le bon sens de toutes les communes, et ce cri d'indignation qui, parti de toutes les extrémités de l'empire, vint retentir jusqu'au centre; et les premières espérances que fit concevoir Dumouriez, trop foible encore pour arrêter l'ennemi, mais assez heureux déjà pour l'inquiéter; ce fut surtout ce génie protecteur de la France, qui paroît avoir veillé sur elle pendant trois années de révolutions successives, qui, dans les plus furieux orages, sembloit jusqu'à présent avoir toujours pris sous sa sauvegarde particulière ce Paris, le centre et le foyer de toutes les commotions violentes, ce Paris que, dans les circon-

stances où nous sommes, il doit sauver encore, pour peu que vous l'aidiez.

Robespierre, je t'accuse d'avoir depuis longtemps calomnié les plus purs, les meilleurs patriotes; je t'en accuse, car je pense que l'honneur des bons citoyens et des représentans du peuple ne t'appartient pas.

Je t'accuse d'avoir calomnié les mêmes hommes, avec plus de fureur, à l'époque des premiers jours de septembre, c'est-à-dire dans un temps où tes calomnies étoient des proscriptions.

Je t'accuse d'avoir, autant qu'il étoit en toi, méconnu, persécuté, avili, la représentation nationale, et de l'avoir fait méconnoître, persécuter, avilir.

Je t'accuse de t'être continuellement produit comme un objet d'idolâtrie; d'avoir souffert que devant toi l'on dît que tu étois le seul homme vertueux de la France, le seul qui pût sauver la patrie, et de l'avoir vingt fois donné à entendre toi-même.

Je t'accuse d'avoir tyrannisé l'assemblée électorale de Paris par tous les moyens d'intrigue et d'effroi.

Je t'accuse d'avoir évidemment marché au suprême pouvoir.

Législateurs, il est au milieu de vous un autre homme dont le nom ne souillera pas ma bouche,

un homme que je n'ai pas besoin d'accuser, car il s'est accusé lui-même. Lui-même il vous a dit que son opinion étoit qu'il falloit faire tomber deux cent soixante mille têtes; lui-même il vous a avoué, ce qu'au reste il ne pouvoit nier, qu'il avoit conseillé la subversion du gouvernement, qu'il avoit provoqué l'établissement du tribunat, de la dictature, du triumvirat; mais, quand il vous fit cet aveu, vous ne connoissiez peut-être pas encore toutes les circonstances qui rendoient ce délit vraiment national; et cet homme est au milieu de vous! et la France s'en indigne, et l'Europe s'en étonne. Elles attendent que vous prononciez.

Je demande que vous chargiez un comité d'examiner la conduite de Robespierre.

Et pour prévenir désormais, autant que possible, des conjurations semblables à celle que je vous dénonce, je demande que vous fassiez examiner, par votre Comité de constitution, la question de savoir si, pour le maintien de la liberté publique, devant lequel tout intérêt particulier doit disparoître, vous ne porterez pas, comme dans l'ancienne Grèce, une loi qui condamne au bannissement tout homme qui aura fait de son nom un sujet de division entre les citoyens.

J'insiste surtout pour qu'à l'instant vous prononciez sur un homme de sang dont les crimes sont prouvés; que si quelqu'un a le courage de le

défendre, qu'il monte à la tribune; et croyez-moi, pour notre gloire, pour l'honneur de la patrie, ne nous séparons pas sans l'avoir jugé. Je demande sur l'heure un décret d'accusation contre Marat... Dieux! je l'ai nommé!





A MAXIMILIEN ROBESPIERRE

ET

A SES ROYALISTES

JEAN-BAPTISTE LOUVET

DÉPUTÉ DE FRANCE, A LA CONVENTION

PAR LE LOIRET

In politiks there exist onless two parties in France : the first is composed of philosophers, the second of thieves, robbers and murderers.

Il n'y a plus que deux partis en France : celui des philosophes et celui des voleurs.

AVERTISSEMENT

DANS *l'accusation, je n'avois présenté que les masses; le détail des faits, j'avois cru devoir le garder pour la réplique. Elle eût cependant été plus courte que je ne la donne actuellement, si la Convention eût voulu l'entendre. J'ai senti que je pouvois me permettre, dans cette brochure, plusieurs déve-*

loppemens que la dignité de l'Assemblée et son temps, si précieux à ménager, m'auroient également interdits. Il est vrai qu'aussi l'on trouvera peut-être ici quelques répétitions et sûrement beaucoup de négligences; mais il n'étoit pas question de ma réputation d'écrivain; j'aurois voulu pouvoir aller plus vite encore.

Je méprise toutes les calomnies qui m'attaquent comme individu. Dans le nombre de celles qui me frappent comme homme public, il en est une que je crois devoir relever: j'ai toujours voulu fortement la République unique; je déclare qu'aucun de ceux qu'on veut appeler « les nôtres » ne m'ont jamais laissé entrevoir qu'ils eussent la pensée de la République fédérative.

Mais je déclare aussi qu'ils paroissent détester autant que je hais quiconque, s'étant enveloppé du manteau de cette République unique, travaille néanmoins à nous donner des rois.

Il avoit achevé sa lecture [1], et, comme il venoit de quitter la tribune, on m'y voyoit déjà. Je m'opposois à l'ordre du jour, vivement réclamé par

1. Louvet veut parler de Robespierre, qui lui répondit dans la séance du 5 novembre 1792. On trouvera le texte de ce discours dans la réimpression de l'ancien *Moniteur*, XIV, 390.

ses amis, qui, rassurés dans les ténèbres de la réponse, craignoient le grand jour de la réplique, et par une partie de l'Assemblée, qui croyoit l'usurpateur assez puni d'un hors de cour. D'autres pensoient avec moi qu'il étoit utile et nécessaire, à quelque mesure de modération qu'on voulût se borner ensuite, de combattre l'accusé sur les foibles remparts qu'il s'étoit péniblement élevés, de le surprendre au milieu de ses contradictions, de le saisir sur ses aveux indirectement échappés, de l'accabler du poids de sa pitoyable défense, de rétablir les faits qu'il avoit insidieusement dénaturés, de le ramener sur ceux dont il n'avoit décliné l'imposant témoignage que par des réponses évasives, de prouver que partout où il s'étoit hasardé à récriminer il s'étoit constitué calomniateur, que partout où il avoit osé nier il avoit osé mentir.

Cependant l'ordre du jour, emporté dans le bruit, excitoit de vives réclamations; j'avois demandé la parole contre le président, il falloit m'entendre ou se déterminer à une seconde épreuve. Ce fut alors qu'un membre, apparemment animé d'un sentiment tout autre que celui d'une vaine curiosité, demanda qu'on fît proclamer les noms inscrits sur la liste de la parole. Il n'étoit pas en effet inutile de savoir, d'une part, quelle phalange d'alliés invincibles environnoit l'accusateur dans sa marche plus ferme, et, de l'autre, quelle étoit la

bande exiguë des timides auxiliaires à la tête desquels l'accusé se traînoit chancelant. On vit pour Robespierre, Saint-Just, Garnier, et si, l'on ne m'a pas trompé, Manuel. Manuel, qu'il y soit donc, puisqu'il y veut être; mais j'aime à croire qu'il n'y restera pas longtemps. Contre Robespierre on vit Chénier, Faure, Birotteau, Buzot, Barbaroux, et sur lui Barère, Delaunay (d'Angers), Lehardi, Bailleul, Pétion; Pétion, dont on accusoit l'ancien ami, le compagnon jadis inséparable, et qui, demandant à parler, annonçoit qu'il ne parleroit pas pour. Ce fut un nouveau trait de lumière qui fit au *hors de cour* de nombreux prosélytes dans cette Assemblée, où la majorité parut craindre que des preuves plus irrésistibles, sortant d'une discussion contradictoire, ne forçassent contre le dictateur un décret sévèrement juste, que le grand nombre jugeoit inutile, que quelques-uns croyoient dangereux.

Mais Barbaroux, qui ne voit de danger nulle part, si ce n'est dans les déterminations foibles au milieu des circonstances fortes, Barbaroux, devenu volontairement simple citoyen, venoit de descendre à la barre, d'où il vouloit articuler et d'où il offroit de signer sa dénonciation. C'étoit, comme Lanjuinais l'observoit très bien, un grand signal par lequel la Convention étoit avertie qu'un dernier combat entre les défenseurs des droits du

peuple et ses faux amis devenoit inévitable. Cependant Barère se décide pour l'ordre du jour, et voici comme il le motive ; je rapporte exactement ses expressions :

« Je réclame, au nom du bien public, que les passions individuelles disparoissent de nos délibérations pour faire place à la grande passion du bien public.

« Que signifient, aux yeux d'un législateur politique, toutes ces accusations de dictature, d'ambition du pouvoir suprême, et les ridicules projets de triumvirat? Citoyens, ne donnons pas de l'importance à des hommes que l'opinion générale saura, mieux que nous, remettre à leur place ; ne faisons pas des piédestaux à des pygmées.

« Citoyens, s'il existoit dans la République un homme né avec le génie de César ou l'audace de Cromwell, un homme qui, avec le talent de Sylla, en auroit les dangereux moyens, je viendrois avec courage l'accuser devant vous : un tel homme pourroit être dangereux à la liberté. S'il existoit ici quelque législateur d'un grand génie, d'un caractère profond ou d'une ambition vaste, je demanderois d'abord s'il a une armée à ses ordres, ou un trésor public à sa disposition, ou un grand parti dans le sénat ou dans la République.

« Et si de tels individus avoient laissé des traces de leur plan d'attenter aux droits du peuple ou à

la majesté des lois, vous devriez les décréter d'accusation, comme des conspirateurs audacieux. Mais des hommes d'un jour, de petits entrepreneurs de révolution, des politiques qui n'entreront jamais dans le domaine de l'histoire, ne sont pas faits pour occuper le temps précieux que vous devez aux grands travaux dont le peuple vous a chargés.

« Pour accuser un homme d'avoir visé à la dictature (car les calomnies, les excès personnels, sont du ressort des tribunaux ordinaires), il faudroit lui supposer un caractère, du génie, de l'audace, et quelques grands succès politiques ou militaires.

« Qu'un grand général, par exemple, ivre de ses succès, le front ceint de lauriers et revenant au milieu de nous avec une armée victorieuse, vienne à la barre, comme l'a fait le perfide La Fayette, vienne, dis-je, pour commander aux législateurs ou insulter aux droits du peuple, il faudroit, sans doute, appeler vos regards et la sévérité des lois sur cette tête coupable; mais que vous fassiez ce terrible honneur à ceux dont les couronnes civiques sont mêlées de cyprès, voilà ce que je ne peux concevoir : car ces hommes ont cessé d'être dangereux dans une république. On n'arrive pas ainsi au pouvoir suprême dans un pays libre, etc. »

Certes on pouvoit, en accordant à Barère plusieurs de ses propositions, lui contester les autres

avec avantage. Il étoit aisé de lui démontrer qu'il y avoit injustice à la fois et légèreté à faire entendre que ceux-là s'abandonnoient à des passions individuelles qui venoient, à travers quelques périls, accuser d'audacieux conjurés; il étoit aisé de lui démontrer que des projets d'usurpation, qui avoient eu quelque passager succès, ne devoient pas être qualifiés seulement ridicules; qu'il n'étoit pas sûr que des calomnies, auxquelles d'odieuses circonstances donnoient un affreux caractère de proscription, appartinssent aux tribunaux ordinaires; qu'enfin, parmi les grands travaux dont le peuple nous avoit chargés, nous devions aussi compter l'obligation de punir les conspirateurs, sans nous arrêter à l'examen calculé de leurs moyens personnels. Mais les considérations de Barère rallioient le grand nombre; et, ce qui est digne de remarque, les deux ou trois défenseurs de Robespierre s'en contentoient. Vainement quelques impartiaux observoient-ils à celui-ci qu'un hors de cour déterminé par de semblables motifs équivaloit à condamnation; que, s'il étoit innocent, il devoit demander, prier, supplier qu'on n'étouffât pas la voix de ceux qui persistoient à le soutenir coupable; vainement je le lui criois moi-même : l'accusé n'entendoit pas, parce qu'il ne vouloit pas entendre. Ses amis et lui s'estimoient trop heureux d'obtenir cet ordre du jour.

La Convention nationale y a passé ; puisse-t-elle n'avoir jamais à s'en repentir !

Non que je ne pense, avec la majorité, que, nul par lui-même, cet homme a cessé d'être un ennemi bien redoutable le jour où son masque de vertu lui a été arraché. Mais tous les factieux qui se tenoient cachés derrière lui sont-ils autant à mépriser? Mais son parti ne doit-il pas naturellement se recruter sans cesse de tous ces petits hommes qui, peu sensibles au bonheur de préparer à leur pays d'éternelles prospérités, ne voient dans un changement de gouvernement qu'une occasion favorable de travailler à leur élévation propre ? Mais qui me garantit que, dans cette République naissante, où je vois un ci-devant prince au sénat, et dans l'une de nos armées victorieuses ses enfans déjà couverts de lauriers [1], il ne se prépare pas quelque audacieux protecteur qui, faisant en secret et pour quelque temps cause commune avec de faux républicains popularisés n'importe comment, pourroit causer de vives inquiétudes aux hommes vraiment libres, prêts à la mort plutôt qu'au joug de la royauté rétablie, de quelque nom qu'elle se couvre? Et le législateur doit-il, en de telles circonstances, laisser quelque chose au ha-

1. Allusions au duc d'Orléans, au duc de Chartres et au duc de Montpensier.

sard? Les ambitieux, auxquels tous les moyens de parvenir sont bons, n'ont-ils pas toujours un prodigieux avantage sur les gens de bien, qui ne savent opposer qu'une résistance légale tant qu'il ne leur est pas démontré qu'on ne peut autrement se dérober à l'oppression? Pour songer à traverser les desseins des méchans, faut-il donc attendre qu'ils aient le pouvoir de les exécuter? Quand ils auront des armées et des trésors, sera-t-il temps de les arrêter? Et n'est-ce pas d'ailleurs un dangereux exemple à laisser à nos enfans que celui des principes sacrifiés aux considérations sur le berceau même de la République?

Certes, en te dénonçant à la France entière devant ses représentans, Robespierre, je pense avoir fait mon devoir; mais je ne croirai l'avoir tout à fait rempli qu'après que j'aurai démontré que, dans ta prétendue réponse, tu ne m'as pas répondu: car le meilleur moyen de déjouer les complots liberticides qu'une faction prépare est de prouver ceux qu'elle a déjà tentés; et ce n'est peut-être qu'en achevant de te bien signaler, toi et quelques-uns des faux républicains qui osoient se produire à tes côtés, que je puis espérer de retarder dans leur marche perfide les usurpateurs plus habiles et plus redoutables qui savent attendre pour se montrer.

Au reste, je dois commencer par observer que

ton discours est surtout remarquable par cette espèce d'adresse naturelle à tout coupable dénoncé, plus naturelle à toi, qui, depuis un an, pour le seul intérêt de ta grandeur, faisant métier de poursuivre de tes mensonges tout ce qu'il y a de purs patriotes, devois à plus forte raison, pour l'intérêt de ton salut, attaquer les intentions de celui qui demandoit justice contre toi pour le peuple françois : je veux parler des artificieux efforts que tu fais pour me décrier; et cela, je le déclare, car je n'ai pas plus le désir que le besoin de te chercher de nouveaux torts, et cela moins pour céder à l'habitude que tu as contractée de persécuter toujours quelqu'un que par l'étrange nécessité où tu te trouves réduit de te défendre enfin, toi qui ne cessois d'attaquer; et cela moins dans l'espoir de perdre l'accusateur que dans le dessein de tâcher de sauver l'accusé.

Assurément quelques récriminations ne sont ici qu'une misérable ressource; je dois néanmoins te l'enlever. Je le dois, non pour moi, non pour ceux que tu appelles mes amis, car ils sont venus, ces jours de justice où tes calomnies et les calomnies des tiens sont le plus bel éloge de l'homme qui se les attire; je le dois pour l'intérêt d'une querelle qui n'est pas la mienne, puisqu'elle appartient, quoi qu'on en puisse dire, à la nation tout entière, à qui vous osiez réserver votre joug,

votre joug moins insupportable encore par sa pesanteur que par son ignominie.

Si l'on en croit tes insinuations perfides, je suis ton ennemi. Certes, je pourrois l'être. Vingt fois tu m'as calomnié, persécuté, proscrit. J'atteste cependant la liberté, dont le nom est sur tes lèvres, dont l'amour est dans mon cœur, qu'à la vérité je suis tourmenté du ressentiment des irréparables torts que tu as faits, que tu as voulu faire, que tu veux faire encore à mon pays, mais qu'aucun désir de vengeance personnelle ne m'anime contre toi. Je dirai plus : Robespierre, il m'en a coûté de me désabuser et de te combattre. Je t'ai longtemps aimé, longtemps j'ai voulu te garder mon estime. Tu étois, aux derniers jours de l'Assemblée constituante, l'un des sept à huit hommes dont j'eusse voulu répondre. Cruel, comme tu m'as trompé! Combien il a fallu que tu devinsses coupable pour me forcer à te haïr! Qu'ai-je dit? je ne te hais pas : je hais tes crimes. Ce n'est pas Robespierre que je poursuis, c'est son ambition présomptueuse, sa domination insolente; ce sont tous les projets de sa tyrannie. Traître, je t'ai vu t'efforçant encore de précipiter vers sa ruine ce Paris trop aveuglé sur tes vertus trompeuses; ce Paris dont il t'importe fort peu de faire un désert, pourvu que le signal de ton règne y soit donné; ce Paris d'où vous jetez journellement sur tous les points de la

République les brandons de la guerre civile que vous voulez allumer, barbares, mais que nous étoufferons de nos mains courageuses, dussions-nous en être consumés!

Quelques-uns de tes partisans affectent au contraire de répéter que je me suis montré le commode instrument de l'inimitié que d'autres te portent. Mais, dis-moi, quelle récompense assez brillante imagineras-tu qu'on m'ait promise, pour me déterminer à me commettre avec les tiens? Car enfin je vous connoissois tous; et presque seul je me suis hasardé dans cette périlleuse carrière où je brave, en frappant les principaux chefs, une foule de conjurés, à la barbarie desquels l'expérience de septembre m'a trop appris que les moyens les moins légitimes et les plus violens ne répugnent pas. Eh! qui ne voit qu'en de telles conjonctures un homme, à qui d'ailleurs tu ne refuses pas apparemment quelque sens commun, ne peut être déterminé que par la plus belle, la plus grande des passions : le saint amour de la patrie? Mais tu t'écries que la dénonciation étoit préparée. Oui, sans doute, et depuis longtemps; cependant je te l'épargnois. Barbaroux venoit d'arriver et te dénonçoit; ce jour-là je voulus fermer les yeux sur le passé, entrevoir un meilleur avenir : je voulus espérer de toi, je me tus. Mais presque aussitôt je te vis renouer tes infâmes intrigues, et, devant la

Convention même, poursuivre tes forfaits. Alors je repris mon indignation, mon courage, ma haine!... Cependant je gardois encore un silence déjà coupable, sans doute; mais voilà que toi-même, crois-tu qu'on ait pu déjà l'oublier?... poussé par ta mauvaise destinée... que sais-je? par un de ces arrêts d'en haut qui veulent que de temps en temps les grands coupables courent d'eux-mêmes à leur perte, tu te jettes insolemment dans l'arène. Ton audacieuse imprudence appelle un accusateur; ton superbe orgueil défie qui que ce soit de se montrer! Je me montre, le combat s'engage; Robespierre, c'étoit toi qui l'avois provoqué, ce fut toi qui ne voulus pas qu'il s'achevât. Voyons, au reste, ce que sur le fond tu as dit pour ta défense.

Je t'ai accusé d'avoir avili l'Assemblée législative. A cela tu réponds (pages 19 et 20 [1]) par des phrases; tu réponds qu'*on ne peut pas l'avilir*. Mais quand on décrie ses actes, quand on méprise ses lois, quand on attaque ses membres les plus connus? Tu dis (page 23) que *le peuple avoit*

---

1. Louvet renvoie ici au texte du discours de Robespierre tel qu'il fut imprimé par ordre de la Convention, sous ce titre : *Réponse de Maximilien Robespierre à l'accusation de M. Louvet*, Paris, 1792, in-8. Il en existe une autre édition publiée aux frais des Jacobins, Bibl. nat., Lb⁴⁰ 727, in-8.

respecté les membres les plus décriés du Corps législatif, et tu n'as pas osé imprimer ce qui concerne Jouneau[1], dont tu avois pourtant parlé à la tribune. Tu ne l'as pas osé, parce qu'avant que ton discours fût imprimé Cambon t'avoit pleinement réfuté sur ce point. Voilà ce qu'il en a dit à la Convention, dans la séance du 10 novembre : « Ces agitateurs nous calomnioient, et le Corps législatif n'osoit parler. Ce ne fut que par un reste de courage qu'il s'opposa à la dissolution de ses comités et au pillage du Trésor public. Nous avons vu venir ici, le dirai-je ? des hommes couverts de sang. Ils nous ramenoient un de nos collègues couvert d'un décret d'inviolabilité ; mais ils nous commandèrent de le juger dans la journée, sans quoi le peuple souverain feroit justice. »

On ne peut pas l'avilir ! Mais quand on tient les barrières fermées, quoiqu'il eût décrété qu'elles seroient ouvertes ; mais quand on veut lui arracher des décrets par la menace du tocsin ! Tu me réponds (page 22) : *Delacroix, sans doute, s'est trompé.* Et, à l'appui de cette timide dénégation,

---

1. Jouneau, député de la Charente-Inférieure à la Législative, avait été enfermé à l'Abbaye, le 16 août 1792, pour s'être porté à des voies de fait sur son collègue Grangeneuve. Le 3 septembre suivant, il échappa aux massacres et vint déclarer à la barre que le peuple avait respecté en lui le caractère de député.

tu ajoutes dans une note ce hardi mensonge, que plusieurs membres se sont levés pour attester ton récit. Il ne s'en est levé qu'un, Reynaud. Et j'ai pour moi le témoignage de trente, qui, le jour que je te fis cette inculpation, s'en portèrent garans avec Delacroix.

Je t'ai accusé d'avoir, à compter du mois de janvier dernier, exercé aux Jacobins le plus intolérable despotisme, et de t'y être mis à la tête d'une poignée de faux patriotes qui sont parvenus à décomposer cette société, et qui ont perverti son institution au point de la rendre méconnoissable.

Tu ne réponds à cela qu'en demandant (page 6) *ce que c'est que le despotisme d'opinion dans une société de* 1,500 *citoyens*, qui ne sont plus, à beaucoup près, 1,500, Robespierre, à moins que ta faction ne se soit promptement recrutée de tous les admirateurs de Marat; qui ne sont plus 1,500, ou qui ne sont plus les anciens Jacobins, parce que tu les as lassés, maltraités, chassés par tous les moyens de la plus vile tactique. Tu m'oses demander ce que c'est que le despotisme d'opinion? Je l'expliquerai, et même j'essayerai de rendre comment tu l'exerçois avec les tiens; je l'essayerai pour l'instruction de ceux qui n'ont pas eu la douleur de le voir.

Les tiens, qui, n'étant pas membres de l'Assem-

blée législative, pouvoient ne s'occuper que de la Société, arrivoient de bonne heure et se retiroient les derniers; ils avoient soin de se diviser par pelotons dans toutes les parties de la salle. Presque seuls au commencement de la séance, la rédaction du procès-verbal leur appartenoit; ils le corrigeoient selon leurs vues. L'ordre du jour, tant qu'il y en eut un, et après nos discussions sur la guerre il n'y en eut presque jamais, l'ordre du jour étant venu, vous étiez les maîtres de la tribune, car vous aviez pu vous faire inscrire les premiers; si ce n'est dans les jours de votre domination complète, où, sans être inscrits, vous vous empariez de la parole. L'ordre du jour n'étoit pour vous qu'un prétexte dont vous aviez encore besoin pour prononcer de longs discours, où vous traitiez tout, excepté l'objet à discuter. Des choses, vous n'en parliez pas; vous nous entreteniez continuellement des personnes : des bons ministres pour les censurer, des bons députés pour les dénoncer, des bons décrets pour les critiquer, de vos partisans pour les populariser, de vos tribunes pour les flagorner, et de Robespierre surtout, du vertueux, du grand Robespierre, pour le faire adorer. Et quiconque parloit ainsi, bien sûr de reparler quand il lui plairoit, trouvoit dans chaque partie de la salle des mains complaisantes qui régloient la dose de leurs applaudissemens sur

celle des flatteries prodiguées au peuple et à l'idole. Quant à toi, Robespierre, d'abord sous mille différens prétextes, et bientôt par le seul effet de ta volonté souveraine, tu parlois tous les jours, et chaque jour plus que les membres de la Société tous ensemble. Tu parlois de quoi? Contre qui? Contre la cour? Quelquefois. Contre La Fayette? Assez souvent. Mais sans aucune relâche et sans nulle mesure contre la philosophie et les philosophes, contre le côté gauche de l'Assemblée, contre tous les républicains recommandables par des vertus et des talens. Et tes compères, distribués, comme je l'ai dit, sur tous les points de la salle, commençoient à jouer des mains et se renvoyoient le signal; et ton peuple, car tu as ton peuple comme il avoit son armée, ce La Fayette, qu'il falloit bien, pour ton intérêt propre, que tu poursuivisses, puisque lui aussi étoit une idole, et que les idoles de secte opposée ne se souffrent point; ton peuple, que tu avois tellement accoutumé aux dénonciations violentes que, quand on ne déchiroit personne, il n'écoutoit plus, à moins qu'on ne fît ton apothéose; ton peuple applaudissoit avec transport. Mais, lorsque tu arrivois à l'intéressant chapitre, celui que tu n'oubliois jamais, l'éternel chapitre de tes mérites, de tes perfections, de tes vertus, lorsque, pendant des heures entières, tu faisois de toi-même de si pompeux

éloges que, maladroitement, tu ne laissois presque rien à dire à quiconque devoit te succéder à la tribune pour le même objet, alors ce n'étoient plus des applaudissemens, c'étoient des trépignemens convulsifs, c'étoit un enthousiasme religieux, c'étoit une sainte fureur.

Et malheur à quiconque, en ce cas, n'appartenant pas à ta faction, obtenoit par hasard la parole! S'il étoit un député connu, s'il avoit quelque réputation, s'il devenoit impossible qu'on refusât de l'entendre enfin, les tiens commençoient par de sourds murmures; on se passoit à l'oreille d'astucieuses confidences contre lui, on n'oublioit aucune insinuation perfide; pour décrier ses opinions on décrioit sa personne (voyez le discours de Pétion, page 24 [1]), on calomnioit jusqu'à ses intentions. Et, dès qu'on croyoit les esprits suffisamment préparés, on murmuroit tout haut, on interrompoit à chaque phrase; si même il le falloit, on essayoit les huées, et force étoit qu'il n'achevât pas son opinion. Si par hasard il avoit dit: « Ayons donc un ordre du jour, occupons-nous des choses,

1. Ce discours de Pétion sur l'accusation intentée par Louvet à Robespierre ne put être prononcé. L'auteur le fit imprimer, mais nous n'avons pu nous procurer cette première édition à laquelle Louvet renvoie. Nous n'avons lu le discours de Pétion que dans le tome IV des *Œuvres de Jérôme Pétion*, p. 323. Il est facile d'y retrouver le passage cité par Louvet.

laissons les personnes », c'étoit un feuillant. S'il avoit entrepris de défendre le côté gauche de l'Assemblée, c'étoit un intrigant. S'il n'avoit pas craint de repousser les calomnies dirigées contre de vrais républicains, c'étoit un traître. S'il avoit osé dire : « N'idolâtrons point un homme », c'étoit un ennemi public, l'ennemi de Robespierre, l'ennemi du peuple. Et les pelotons de compères montroient les poings, les bâtons à sabre ! Et les dévotes des deux bouts paroissoient prêtes à se précipiter du haut des tribunes sur l'impie. Et, s'il lui restoit encore assez de courage pour essayer de parler un autre jour, la chose devenoit impossible, car on l'avoit noté.

Toi cependant, Robespierre, dans les momens de relâche où ta langue se reposoit, ton corps en travail faisoit représentation. Tu m'as répondu qu'à la Commune tu t'étois avancé vers le bureau pour la vérification de tes pouvoirs. Je ne t'accusois pas de t'y être avancé, mais d'y être resté. Pourquoi ? parce qu'aux Jacobins tu affectois le même privilège. Lors même que tu n'étois ni président, ni secrétaire, tu restois en évidence, assis au bureau. Tu restois complaisamment exposé à la contemplation de ton peuple. De là tu te livrois à mille et mille mouvemens que, dans le franc parler des républicains, on doit dénommer contorsions et grimaces, qu'un freluquet eût qualifiés de mines,

mais que les idolâtres appeloient sûrement tes grâces. De là tes yeux, toujours mobiles, parcouroient toute l'étendue de la salle; de là tu encourageois les tiens d'un regard bénévole, tu réprimois les nôtres d'un regard de fureur. De là tu sollicitois l'attention, les secours, les hommages des tribunes; de là tu récompensois d'un coup d'œil les dévots, et les adoratrices d'un coup de lorgnette. De là tu faisois passer tes ordres par tes aides de camp, qu'on voyoit constamment voltiger du centre sur les ailes, et, dans les occasions majeures, changeant vingt fois de place en vingt minutes, parcourir tous les rangs. De là tu ne craignois pas d'indiquer du geste ceux qu'il convenoit de laisser parler, ceux dont il falloit forcer le silence; et même on t'a vu quelquefois ordonner au président qu'il eût à mettre ou à ne pas mettre aux voix.

Faut-il, dans la foule des exemples, en citer quelques-uns? Je citerai ce que les tiens se permirent contre Millin (de Grandmaison), qui, pour avoir fait dans la *Chronique* un article où il se moquoit des petitesses du grand homme, fut attaqué dans la salle même, outrageusement poussé dehors, et là, serré de près par ce qu'il appelle les Ménades de Robespierre.

Je me citerai, moi, qui, certain dimanche qu'un courageux député t'ayant pressé de te rétracter

sur son compte ou de te reconnoître calomniateur, tu n'avois trouvé d'autre ressource que d'aller à la tribune, les yeux levés au ciel, et, du ton le plus hypocrite, invoquer Dieu et flagorner la Providence ; moi, dis-je, qui, pour avoir voulu faire une motion d'ordre, par laquelle je comptois tout bonnement te rappeler du ciel à ta conscience, et de la Providence à tes calomnies, pour avoir voulu faire cette motion d'ordre, dont prudemment tu ne permis pas qu'on entendît le premier mot, fus à la sortie obligé de m'esquiver, afin de ne pas tomber au milieu d'une procession de tes initiées qui, dans l'accès de leur douce fureur, ne vouloient que me lanterner.

Je citerai cette séance remarquable du 26 avril, où Brissot, s'étant présenté pour repousser une fois tes calomnies, ne put se faire entendre qu'au milieu des murmures, dont à chaque instant tu renouvelois le signal, et fut, en descendant de la tribune, chargé des plus grossières invectives et des plus lâches provocations de tous les tiens ; où Guadet, te pressant à son tour de ses raisons éloquemment vigoureuses, tu ne craignis pas d'ordonner à Lasource, qui présidoit, de lui retirer la parole ; où, sur son refus, tu osas lui prodiguer tes injures, et plusieurs fois lui montrer le poing, tandis que, de l'autre côté, l'un des tiens lui juroit qu'en sortant il perdroit la vie; tandis que, de

toutes parts, tes tribunes furieuses entroient en insurrection.

Et ces horribles scènes se répétoient chaque fois que tu pensois en avoir besoin pour assurer ta domination.

Et lorsqu'à neuf heures, neuf heures et demie, les Jacobins, ennuyés à la fois et indignés d'avoir perdu leur soirée tout entière dans des débats également misérables et scandaleux, se retiroient pour la plupart, ta faction, dès lors à peu près seule et maîtresse du champ de bataille, prenoit les arrêtés d'avance convenus entre vous, et les donnoit aux départemens pour les arrêtés de la Société.

Ce fut ainsi que tu fis suspendre les affiliations, sans doute pour ne les permettre qu'au moment où tu te croirois assuré du nouvel esprit que tu te flattois d'inspirer aux Sociétés déjà affiliées. Ce fut ainsi que tu cassas despotiquement notre comité de correspondance, pour le recomposer selon tes vues[1]. Ce fut ainsi... mais j'en ferois un volume !

Tu dis (page 7) que *le seul objet de dissentiment qui nous divisoit, c'étoit que nous défendions indis-*

---

1. Ce comité de correspondance étoit de l'avis de la majorité, qui vouloit la guerre. Robespierre le recomposa, pour faire écrire qu'il ne falloit pas la guerre. (*Louvet.*)

tinctement tous les actes des nouveaux ministres; et tu prétends que *nous voulons faire servir la Convention à venger nos disgrâces.* Robespierre, ce furent les tiens qui attaquèrent indistinctement tous les actes des ministres patriotes, et, comme je l'ai dit, avec une persévérante fureur que vous n'aviez jamais montrée contre les ministres aristocrates. Le seul objet de notre dissentiment! Il y en avoit un autre, et c'étoit le principal. C'étoit la question sur la guerre. Pourquoi avois-tu montré tant d'acharnement à ne pas vouloir cette guerre? Tout à l'heure je le dirai. Nous, Robespierre, nous étions pour; et lorsque les tiens ne purent empêcher qu'on ne nous entendît, nous n'eûmes rien à te pardonner. Tes plus idolâtres furent atterrés de ta défaite; aussi s'arrangèrent-ils pour que la tribune nous fût désormais interdite. Une fois j'y voulus remonter, moi; on m'en fit presque aussitôt redescendre; et ce soir-là, Dubois (de Crancé)[1], prêt à partir pour le Midi, fut si indigné de la manière dont tu nous faisois délibérer, qu'il prit la parole et nous dénonça cette

1. Il vient d'afficher un placard qui m'auroit beaucoup étonné, si, depuis la Révolution, je n'avois dû m'accoutumer à voir bien des hommes suivre, selon les événemens divers, un système tout opposé. Mais si plusieurs viennent à varier, ce ne sera pas une raison pour que je varie; et les choses étranges que Dubois dit aujourd'hui ne peuvent me faire oublier les choses raisonnables qu'il disoit autrefois. (*Louvet.*)

poignée de *Cordeliers* qui, les jours où nous n'avions pas de séances, se rassembloit dans son local, où elle se concertoit pour revenir le lendemain au milieu de nous avec ses motions préparées et sa tactique toute prête. Tels étoient tes triomphes, Robespierre; pour avoir raison contre les Jacobins, tu n'avois d'autre moyen que d'étouffer leur voix; pour l'étouffer, ta dernière ressource étoit les injures qui, proférées par toi, pouvoient, grâce au zèle d'une partie de ton peuple, donner la mort. Et tu prétends que les hommes courageux qui t'opposoient encore quelque résistance ont des disgrâces à venger! Robespierre, je soutiens qu'en pareil cas c'est la victoire qui doit faire rougir; il n'y a rien dans la défaite dont on ne puisse être fier, et je sens que le législateur peut s'enorgueillir encore de ce que tu appelles les disgrâces de M. Louvet.

Robespierre, voilà ce que c'est que le despotisme d'opinion, et voilà comme tu l'exerçois.

Tout cela, j'en conviens, pouvoit encore ne te charger que de ridicule, lorsque rien ne prouvoit qu'il fût possible qu'un jour ta tyrannie passât les limites de notre salle; mais depuis que tu as essayé de l'étendre sur la France entière, tout cela est devenu criminel.

Et voilà pourquoi moi, qui alors retenois péniblement ces odieux secrets, je les ai divulgués de-

puis. Si pourtant quelqu'un me demande encore par quelle raison j'ai, même en ce temps-là, combattu vigoureusement, dans ma *Sentinelle,* pour cette Société qu'aujourd'hui je dénonce, je répondrai que je ne dénonce pas la Société, mais les meneurs qui la tuent; je répondrai qu'assurément les vices, les turpitudes, la tyrannique domination d'une insolente poignée d'hommes avoient fait que la Société de Paris n'étoit plus qu'un fantôme, mais un fantôme encore tout-puissant, terrible, et par conséquent nécessaire contre le plus scélérat de nos ennemis, Louis Capet et sa digne cour. Je réponds qu'en soutenant les Sociétés populaires en général contre La Fayette et ses Feuillans, j'ai plusieurs fois assez vivement attaqué la bande d'intrigans qui déchiroit ce qu'on appeloit la Société mère. Je réponds par ce passage de ma dénonciation : « Ce fut dès le mois de janvier dernier, etc. » Si on le médite, il explique tout. Eh bien ! lecteur, deux mots maintenant. Ceux-là qu'animoit le désir désintéressé de fonder la liberté de la France et de délivrer l'univers du fardeau de la royauté, c'étoient les Jacobins. Ceux, au contraire, qui avoient un double but, celui de ne renverser que le roi régnant et de s'attribuer à leur profit tous ses pouvoirs, c'étoient les Cordeliers. Or, maintenant, dans la Société de Paris, les Cordeliers dominent; le peu de Jacobins qui s'y

trouve y est surpris ou opprimé. Au moment où j'écris, ce n'est plus avec des Jacobins, c'est avec des Cordeliers que les Sociétés des départemens correspondent. Mais aujourd'hui même que leur grand complot de septembre a échoué, aujourd'hui qu'ils ont eu l'air de provoquer, pour notre constitution en république, ce décret qu'ils ont senti ne pouvoir échapper, est-il bien vrai qu'ils veuillent une démocratie pure, une république véritable, dont les premiers magistrats ne soient pas des rois sous un nom plus modeste? J'affirme qu'ils ne le veulent pas; et, dès qu'il le faudra, je m'expliquerai davantage.

Mais Robespierre n'étoit-il pas jacobin? Jusqu'à la fin de 1791, oui; depuis 1792, il est cordelier. Il l'est devenu d'abord par bêtise et par vanité, puis par vanité et par ambition. Je n'ai jamais prétendu, moi, qu'il eût personnellement assez de moyens pour être dictateur. Grâce aux scélérats plus habiles qui le poussoient, il le fut un instant, il le pourroit devenir encore. Mais se maintenir dans ce poste aussi difficile que périlleux, lui? jamais. Il est loin d'avoir le courage et le génie nécessaires. C'est pour cela que j'ai dit qu'ils vouloient se constituer rois avec lui, sous lui et peut-être bientôt sans lui. Je devois retrancher le peut-être : car je ne doute pas qu'après avoir jeté en avant cet homme, qu'on a si bien

qualifié « une espèce de prêtre », et s'en être servi comme d'un instrument utile à leurs desseins, ils ne l'eussent aussitôt, n'importe comment, brisé plus facilement que le verre le plus fragile. Ah ! l'insensé !

J'attendrai, m'a-t-il dit, que vous demandiez la proscription des Jacobins. Robespierre, le soin de leur honneur me touche : car les turpitudes dont ils semblent enveloppés depuis trop longtemps, je fais voir qu'elles sont les tiennes ; que de toi seul elles jaillissent, et ne doivent par conséquent retomber que sur toi. Je veux leur conservation, car, en dévoilant toute ta meurtrière tyrannie, je travaille à les en délivrer. Je suis leur ami véritable, car je les défends contre leurs ennemis les plus cruels : toi et l'imbécile cohue qui t'a reçu pour son dieu, toi et la troupe perfide qui t'a fait son mannequin. Si je soutenois les Jacobins, tels qu'ils ont paru depuis dix mois, on pourroit m'accuser de les vouloir détruire ; mais je rétablis leur gloire en te restituant leurs souillures ; en faisant voir qu'il fut possible de les opprimer, je démontre qu'il fut impossible de les corrompre ; je prouve que, pour rendre à la Société tout son lustre, il ne s'agit que de la régénérer, et que, pour la régénérer, il suffit d'en chasser les usurpateurs. Non, je n'attaquerai point les Sociétés populaires ; longtemps elles furent nécessaires, elles seront long-

temps utiles : j'attaquerai les ambitieux qui ont entièrement perverti celle de Paris, et qui la mettent en péril. Bientôt elle tomberoit d'elle-même, s'ils n'en étoient expulsés. Dès qu'ils le seront, nous tous, Jacobins, nous y rentrerons en foule; aussitôt la Société reparoîtra digne d'estime comme en ses plus beaux jours; et le journal, je ne dis plus de ses débats misérables et scandaleux, mais j'ose dire de ses discussions brillantes et profondes, fera foi qu'une poignée d'agitateurs, qui nous déshonoroit de son ignorance et de ses vices, plus difficile à vaincre que ces Feuillans tant combattus, nuisoit à la République, moins encore par le mal qu'elle savoit faire que par le bien qu'elle empêchoit.

Mais, dis-tu, *si c'est depuis le mois de janvier que l'Autriche et la Prusse ont déclaré la guerre aux Jacobins!* Aux Jacobins de 1791, Robespierre, et non aux Cordeliers de 1792; tu vois que nous sommes d'accord. Léopold menaçoit au mois de février : n'étoit-ce pas, dis-moi, à cause des services anciens rendus par les Jacobins à la patrie? Oseras-tu soutenir que c'étoit à cause des services futurs que tes Cordeliers devoient peut-être lui rendre? Étoit-ce nous qu'il ménageoit, nous qui sentions dès lors qu'il falloit profiter du moment pour l'attaquer? Étoit-ce toi qu'il attaquoit, toi qui déjà, de concert avec lui sur ce point, ne cher-

chois qu'à faire des ennemis au côté gauche de l'Assemblée nationale de France? Toi qui, d'accord avec les héros du côté droit, prétendois que, malgré l'état ruineux où ses démonstrations hostiles nous constituoient, il falloit paisiblement attendre que tous ses pandours fussent prêts? Toi qui, à quatorze reprises différentes, plaidois les plus chers intérêts de cet ennemi, qui n'eût pas fait de simples menaces s'il se fût senti dès lors en état de frapper? Toi qui, avec tous les aristocrates, tremblois qu'on ne hâtât cette guerre. Mais vous aviez des motifs différens, je te rends justice. Eux ne la vouloient pas alors, parce qu'ils savoient qu'elle nous seroit inévitable, et que plus nous aurions différé, moins il nous resteroit de ressources. Vous ne la vouliez pas, vous, parce que vous calculiez que l'état d'anxiété générale où nous étions, s'il se prolongeoit par la paix, devenant par degré intolérable, vous fourniroit tôt ou tard l'occasion d'aller droit au despote de l'intérieur; et que la nation, satisfaite d'avoir vu tomber le parjure, ne trouveroit pas mauvais qu'on lui donnât, sous quelque autre nom, un ou plusieurs successeurs, en apparence amis de la liberté. Nous la voulions, nous purs Jacobins, parce qu'à coup sûr la paix tuoit la République, puisque, dans la supposition la plus favorable, elle nous conduisoit tout au plus à un changement de tyran. Nous la voulions,

parce que, si elle avoit actuellement ses périls, plus tard elle en auroit de plus certains; parce qu'entreprise à temps, ses premiers revers, sans doute inévitables, pouvoient du moins se réparer et devoient purger à la fois le sénat, les armées et le trône; parce qu'au milieu des prompts succès qui devoient suivre le plus profond ressentiment d'une trahison mieux prouvée, plus inexcusable, plus éclatante, forçoit nécessairement une véritable révolution, d'un prix auquel on ne pouvoit rien comparer. Vous vous retranchez sur la paix, vous, ambitieux, qui ne songez qu'à déplacer un roi. Ils appeloient la guerre à grands cris, les hommes d'un cœur généreux, d'une âme vraiment libre, trop forts pour céder aux petites suggestions du vil intérêt personnel; trop grands pour ne se considérer que dans le passage de cette vie. Ils appeloient la guerre, les républicains dignes de l'être. Ils osoient aspirer à la gloire solide, à l'immortel honneur de tuer la royauté même; de la tuer à jamais, d'abord en France, et puis dans l'univers.

Tu poursuis (page 6) : *S'ils ont dans leur sein recueilli les fédérés*. Malgré toi, Robespierre, ces vingt mille nouveaux personnages dont on provoquoit la venue, vous ne les attendiez pas dans votre plan : vos mesures principales en étoient dérangées; ils pouvoient être honorablement soupçonnés de ne pas goûter vos projets d'usurpation.

Tu déclamas, pendant deux séances, contre le salutaire décret qui les appeloit. Mais cette fois tu ne persuadas que ton peuple : celui de Paris voulut bien ne te croire qu'absurde. Malgré toi et l'état-major de La Fayette, car ici vous vous rencontrâtes encore poursuivant le même chemin, malgré les différens chefs de faction qui s'accordoient à le vouloir tromper, Paris eut le bon esprit de désirer ses frères. Les fédérés accoururent. Aussitôt, comme tous les apprentis despotes, tantôt insolens et tantôt flatteurs, qui crient de loin contre l'obstacle et le caressent dès qu'il s'approche, tu caressas ces nouveaux venus; les tiens s'en emparèrent; on s'efforça de te les conquérir; on leur montra l'*idole*. Mais l'idolâtrie-La Fayette cuisoit encore à nos braves amis : le grand nombre réprouva ta divinité par trop humaine. Dès lors il vous fut démontré que le *triumvirat* ne pouvoit plus échoir que par des coups de force : on vous a vus les essayer dans les premiers jours de septembre.

Tu nous apprends enfin que les Jacobins *ont abattu le despotisme;* mais par les Jacobins, tu n'entends que tes Cordeliers et toi, surtout toi, toi par-dessus tout, toi seul peut-être ! Et tu ajoutes (page 7) que *moi et les miens étions trop sages pour tremper dans de telles conspirations.* Ici paroît cet artifice que je t'ai reproché plus haut. Te voilà

réduit à jeter de la défaveur sur celui qui t'accuse. Eh bien, combattons sur ce terrain où tu sembles me défier, mais je n'y veux rester qu'un moment. Ton exemple, si à cet égard j'avois eu besoin de leçon, m'a trop appris que tôt ou tard on se perd en cédant à l'ambitieuse fantaisie de parler de soi. Ceux que tu appelles les miens, c'étoient... Roland : il avoit dénoncé Louis XVI à la France entière ; tu le chargeois de tes calomnies, La Fayette parloit de son supplice, Brunswick appeloit son échafaud, et, le 3 septembre, ton Marat disputoit cette proie magnanime aux bourreaux de Brunswick. Servan : il avoit partagé l'honorable retraite du ministre de l'intérieur; il n'étoit rentré qu'avec lui, et cela pour sauver la France; les tiens cependant lui prodiguoient les dégoûts, tu l'accusois sans cesse, il étoit désigné victime dans les placards de ton associé. Pétion : sa conduite, en même temps vigoureuse et sage, usoit la royauté ; tu t'efforçois, toi, d'user sa popularité. Brissot : il écrivoit contre la monarchie, dans un temps où tu confessois naïvement, tantôt que tu ne savois ce que c'étoit que la république, une autre fois que cette espèce de gouvernement ne convenoit pas à la France : c'est Pétion qui l'a raconté devant moi. Condorcet : sa philosophie avançoit la raison publique; et depuis longtemps, comme le petit Barnave, que Desmoulins, ton vil flatteur, appeloit

aussi un grand homme, comme Barnave, dont tout le monde connoît la fin politique, tu déclarois solennellement ne pas aimer plus la philosophie que les philosophes. Vergniaud, Gensonné, beaucoup d'autres : ils faisoient d'avance le projet de décret de la suspension. Guadet : il occupoit le fauteuil, lorsqu'au bruit des premières décharges de l'artillerie, et dans ce moment critique où la victoire de la bonne cause étoit plus que douteuse, le projet devenoit loi. Barbaroux : il arrivoit pour la journée du 10 avec les Marseillois, et bien vous en a pris qu'ils y fussent. Enfin... mais qu'on me pardonne l'étrange nécessité où tu me réduis de placer mon nom avec tant de noms justement célèbres! enfin, moi.

Moi, Robespierre, je restai pendant dix-huit mois dans cette Société de Paris, caché, tout à fait caché, au milieu de quelques hommes que leur médiocrité n'empêchoit pas de se produire. Observateur attentif, je m'instruisois à la fois des leçons d'un grand homme, vraiment grand malgré ses nombreux écarts, et des fautes de plusieurs petits hommes auprès desquels, si l'on ne t'avoit pas tenu compte de ta conduite, alors recommandable, on t'auroit trouvé petit. Là je voyois tour à tour s'élever et tomber plus d'une idole, et, franchement, j'étois loin de penser qu'un jour tu le pusses devenir. Aux heures de mes loisirs champêtres, je

faisois des ouvrages qui n'étoient pas tous perdus pour la Révolution. Mais enfin, à l'aspect des pressans dangers de la patrie, arraché à mes goûts solitaires et à mon obscurité politique, j'osai, n'étant pas de ton avis sur une question de première importance, paroître à la tribune des Jacobins, et contre toi, contre tes Cordeliers, malgré tes grimaces, malgré leurs clameurs, prouver la nécessité de la guerre. Nous l'obtenions deux mois trop tard; mais nous l'obtenions. Dès lors je consacrois mes journées entières à la défense de tout un peuple indignement trahi; sous les poignards de la Cour, au milieu des soldats de La Fayette, la poitrine découverte et le front levé, j'écrivois *la Sentinelle*. Et tes éternelles vanteries me forcent à me rappeler quelquefois que ce journal a, plus que *le Défenseur de la Constitution* [1], contribué à la révolution du 10.

Dans les premiers jours de juillet, je cherchois, avec Léonard Bourdon, les moyens d'obtenir promptement une Convention. Dans la nuit du 9 au 10 août, je présidois, de onze heures à une heure, ma section, la vigoureuse section des Lombards. A trois heures, mon bataillon me députoit à la maison commune, pour réclamer les canons

1. C'étoit le journal que faisoit Robespierre; le titre, au moins singulier, appellera la réflexion du lecteur. (*Louvet.*)

que notre état-major nous refusoit; nous revenions les lui enlever; l'état-major Sainte-Opportune vouloit nous arrêter, nous forcions le passage; avec ce bataillon des Lombards, l'un des premiers arrivés, j'étois à cinq heures du matin sur la place Vendôme, et, avant sept heures, nous nous placions sur le Carrousel. Le soir, fatigué d'une nuit et d'une journée passées dans de telles agitations, je reposois ; le 11, dès le matin, j'apportois mes pouvoirs au Conseil général.

Et toi, tu n'y parus que le 12 ou le 13; et d'où venois-tu? Quelle retraite assez ignorée te recéloit dans la nuit du 9 au 10? Interrogé sur ce point à l'Assemblée électorale par un brave homme dont on ne put pas assez tôt étouffer la voix, tu répondis : *On me demande où j'étois. Partout où l'intérêt de ce peuple, qui m'est si cher, exigeoit que je fusse.*

Et deux mois avant le 10 août, lorsque l'aristocratie et le feuillantisme, ensemble ligués, osoient relever une tête insolente jusque dans nos sections, j'allois presque toujours les combattre dans la mienne. La tienne ne te vit qu'après le 10 août, et ne t'entendit prêcher que le mépris de l'Assemblée nationale et de ses lois.

Et quelques semaines avant le 10, lorsque, nommés commissaires par nos sections, nous obtenions de Chénier cette éloquente adresse par laquelle,

au nom de Paris, nous demandions la déchéance, où étois-tu? Où étois-tu, quand nous l'arrêtâmes? Lorsque, Pétion à notre tête, nous allâmes la présenter, où étois-tu? Aux Jacobins, Robespierre, uniquement aux Jacobins, pour faire adorer tes paroles et persécuter les républicains qui agissoient.

Robespierre, en te suivant dans cette partie de ta défense, j'ai dit ce que tes Jacobins étoient avant le 10; pour savoir ce qu'ils sont depuis, il suffit de parcourir leur journal. On y verra quelles rapsodies capucinières, gravement réputées plan de gouvernement, y sont applaudies; quels vices y passent pour vertus; quel monstre de scélératesse on qualifie magnanime; sur quelle autorité l'on ne craint pas d'appeler constamment le mépris et l'insurrection. Seulement je terminerai cet article, en t'observant que je t'avois accusé d'avoir bassement séduit, trompé, flatté ce que tu appelles le souverain; de t'être sans relâche et sans pudeur produit à son idolâtrie; d'avoir solennellement déclaré que tu serois le conseiller du peuple, pourvu qu'il le désirât fortement; d'avoir souffert qu'en ta présence on te proclamât le seul homme vertueux de la France, le seul capable de sauver ton pays; et qu'à tout cela tu n'as pas même essayé de répondre un mot [1].

---

1. Avant de quitter cet article jacobin, qu'il me soit per-

Venons à l'assemblée électorale. Je t'ai accusé de l'avoir tyrannisée par l'intrigue et par l'effroi : par l'intrigue, les tiens y apportèrent tous les moyens de cette vile tactique qui opprimoit depuis si longtemps nos Jacobins; par l'effroi, le premier député ne fut élu que le 3 ou le 4 septembre, c'est-à-dire sous les auspices de vos massacres déjà commencés. Mais ce premier député, quel fut-il? Toi, Robespierre, toi! et cependant Pétion étoit au milieu de vous. Un autre trait pourroit suffire pour montrer quel étoit l'esprit des meneurs de cette assemblée, et jusqu'à quel point ils pouvoient y corrompre et y étouffer l'opinion publique. Comme on alloit procéder à l'élection du second député, arrive la nouvelle de la nomination de Pétion à Chartres. Quelqu'un proposa que le corps électoral de Paris consignât dans son procès-

mis d'observer qu'il est difficile de contenir son indignation, quand on les voit essayer, jusqu'au sein de la Convention, plusieurs des moyens de leur tactique exécrable, et, comme dans la séance du lundi 26 novembre, par exemple, où le décret de mandat à la barre alloit être lancé contre un de leurs agitateurs, rentrer, sous le prétexte d'un amendement, dans la discussion du fond, demander qu'on interroge un des dénonciateurs quand ils ont vu sortir tous les autres, et, après une heure de tumulte, à dessein prolongé, arracher de lassitude un ajournement qui, devenant indéfini, équivaut à une question préalable. (*Louvet.*) — Sur les faits dont parle Louvet dans cette note, voir le *Moniteur*, XIV, 576.

verbal le regret d'avoir été prévenu dans le choix de Pétion par... Les plus violens murmures couvroient déjà sa voix; il ne put achever cette motion que les tiens trouvoient scandaleuse, exécrable. J'osai demander la parole pour la soutenir, mais la question préalable en fit justice avant qu'on m'eût permis de dire un mot. Cependant, au pied de la tribune, je tombai dans un groupe de tes Cordeliers. Les moins furieux m'appeloient un intrigant; les plus forcenés juroient que j'étois un scélérat; d'autres, à qui l'excès de leur rage ne permettoit plus de jurer, me prodiguoient, par signes, des menaces que depuis longtemps j'avois l'habitude de braver.

Oh! oui, je devois être à leurs yeux un scélérat, car le premier jour ce n'étoit point à Robespierre que j'avois donné ma voix. Le lendemain, je n'avois pas caché que j'estimois et qu'on devoit estimer Pétion; enfin, quelques jours après, j'avois eu l'audace de demander la parole, qu'on s'étoit bien gardé de m'accorder, contre le plus étrange des candidats que le directeur venoit de désigner, contre Marat. C'étoit ainsi pourtant que *je te faisois la cour,* à toi, Robespierre, qui m'as fait le plus mortel des outrages, en insinuant plus loin que j'avois loué ton Conseil général, parce que nous étions à l'époque des élections. Bientôt j'expliquerai comment et dans quel temps ces élo-

ges me furent surpris; et je donnerai en même temps une preuve nouvelle de ta profonde habileté dans l'art de la calomnie [1]. Ici, pour ne pas anticiper sur un autre sujet, je n'avancerai qu'une vérité, savoir que j'aurois souffert mille morts plu-

---

1. Il vient de publier sur cette matière une brochure intitulée : *De l'Influence de la calomnie sur la Révolution,* et qui s'imprime aux frais des Jacobins, où il l'a lue. Personne de nous assurément n'étoit plus que lui capable de faire là-dessus plusieurs volumes, C'est bien le cas de répéter : l'auteur est plein de son sujet. Cependant plusieurs passages, mieux écrits qu'il ne le sauroit faire, me donnent à penser que quelques compères calomniateurs l'ont aidé. Au reste il n'est pas inutile de faire voir ce qu'on y dit de la majorité de la Convention. « Ils veulent qu'on les garde; quels crimes veulent-ils donc commettre?... Ils veulent quitter Paris... Ils ont raison... Qu'ils partent donc... Mais où vont-ils se cacher pour démembrer l'État et conspirer contre la liberté du monde?... Quel moyen nous reste-t-il *aujourd'hui* pour déconcerter leurs funestes projets? Je n'en connois pas d'autre *en ce moment* que l'union des amis de la liberté, la sagesse et la patience. Un peuple magnanime et éclairé est toujours à temps de réclamer ses droits *et de venger ses injures.* » Voilà pourtant ce que l'on couvre d'applaudissemens dans la Société des ci-devant Jacobins. Et rapprochez de cette grande instruction du général le propos tenu quelques semaines auparavant par un des goujats subalternes : Qu'il n'y auroit bientôt plus contre la Convention d'autre raison que la raison du sabre, propos qui excita des battemens de main convulsifs et valut à son auteur l'honneur d'être reconduit à sa place en triomphe; rapprochez de toutes ces provocations séditieuses les contre-révolutionnaires atrocités dont est rempli le journal de leur magnanime; et demandez-vous ce qu'ils veulent. (*Louvet.*)

tôt que de descendre devant les tiens dans l'assemblée électorale, je ne dis point jusqu'à cet excès de bassesse de caresser leurs fureurs, je dis seulement jusqu'au point de me contraindre assez pour leur dissimuler le mépris et l'horreur qu'ils m'inspiroient. Loin de moi la lâche pensée de m'imposer, à cet égard, la moindre retenue. Et d'ailleurs ne le savois-je point qu'il n'y a nulle composition possible entre l'ambition désordonnée d'un faux patriote déjà tyran et l'entier désintéressement d'un vrai républicain? Ne le voyois-je pas dès lors qu'il ne pouvoit y avoir aucune espèce d'accommodement entre nous, qui voulions fonder la république sur l'éternelle base des vertus premières, la justice et l'humanité, et vous, qui commenciez des assassinats pour assurer votre triple dictature? Pouvois-je ignorer qu'en ce moment vous persécutiez les plus dignes républicains [1]; que, s'il ne vous étoit pas d'abord impossible d'abattre les principaux d'entre eux, vous ne manqueriez pas ensuite de venir jusqu'à moi; que, loin de me porter à la Convention, il ne tenoit à rien que vous ne me précipitassiez dans le tombeau de vos prisons-Marat? Et s'il m'étoit resté quelques

1. On verra bientôt que c'étoit alors que les mandats Marat étoient expédiés contre Roland, Brissot et d'autres. (*Louvet.*)

doutes à cet égard, Robespierre, n'avoient-ils pas pris la peine de les éclaircir, tes gardes du corps, qui, me sachant coupable du crime irrémissible d'avoir voulu parler contre ton candidat favori, contre le fauteur du triumvirat, dit l'ami du peuple, m'avoient attendu, et, me montrant leurs cannes à sabres, avoient proféré ces paroles remarquables aux premiers jours de septembre : « Avant peu tu y passeras »?

Tu dis qu'on étoit libre à cette assemblée, *parce qu'on y votoit à haute voix* (page 4); mais c'est précisément pour cela qu'on n'y étoit pas libre, car les tiens avoient pour eux les massacres, et ne dissimuloient pas l'intention de revenir à cette ressource, dès qu'elle leur paroîtroit nécessaire. Je citerai ce Tallien qui, ayant dit à la tribune : « Je ne suis pas Brissot », fut à bon droit couvert d'applaudissemens, mais qui, s'étant avisé, je ne sais pourquoi, d'ajouter : « Je ne suis pas non plus Robespierre », fut accueilli d'une épouvantable huée, n'acheva qu'à travers d'horribles murmures, ne fut point élu, parce que la faction lui retira tout à fait son appui, et put entendre, en revenant à sa place, au reste ce n'est pas son témoignage que je réclame, put entendre, car nous l'entendîmes de plusieurs parties de la salle, quelques voix l'apostropher des plus grossières menaces, et l'une d'entre elles lui crier : *Va, coquin,*

laisse faire, nous avons encore la hache levée[1].

Tu prétends (page 4) que *chacun usa librement du droit de les proposer,* les candidats. Robespierre, souffre l'âpreté de mon langage républicain, supporte la dure vérité : tu mens. Toi, toujours et plus que jamais privilégié, tu prenois, tu gardois la parole toutes les fois et aussi longuement que tu le jugeois convenable. Personne au contraire ne parloit que tu ne le voulusses. Si quelque visage nouveau, de qui l'on ne savoit point encore s'il n'étoit pas des tiens, demandoit la parole, il pouvoit l'obtenir ; mais aussitôt qu'il devenoit possible de s'apercevoir qu'il alloit dire ce que vous ne prétendiez pas permettre qu'on dît, vous l'empêchiez de continuer. Il étoit sur-le-champ réduit au plus absolu silence, trop heureux si vous ne le condamniez à l'heure même au supplice d'entendre et tes déclamations violentes, et toutes celles des plus forcenés boutefeux de ta faction. Ce manège, quelque scandaleux qu'il fût, se couvroit de si peu de ménagemens que les plus impassibles en conçurent une indignation vive. Un jour, dans l'accès d'une impatience trop juste, le courageux Dugazon poussa tout à coup, dans notre salle, ces généreuses paroles : « Quoi ! citoyens, vous avez abattu

---

1. Voyez aussi Gorsas, *Convention nationale,* t. II, nº 3, jeudi 8 novembre, p. 117. (*Louvet.*)

le despotisme, et vous souffrez que la tyrannie s'exerce au milieu de vous! » Ai-je besoin d'ajouter qu'il ne put dire un mot de plus? Voilà, Robespierre, quelle étoit la dose de liberté dont tu voulois bien nous laisser jouir. Et s'il est vrai qu'on ait été libre dans le choix des candidats, dis-moi par quel prodige il est arrivé qu'excepté Kersaint, que vous repoussâtes, nul autre des excellens républicains que réprouvoit Marat dans ses placards ne fut même proposé, tandis que presque tous les Cordeliers qu'il désignoit furent élus. L'oseras-tu nier? Il est de notoriété publique que les honteuses listes de *votre magnanime* furent suivies.

Tu dis (page 4) : *Je n'en présentai aucun.* Tu mens encore. En effet, je lis au commencement de ta page 5 que *tu ne désignas point Marat* plus particulièrement *que les écrivains courageux qui, etc...*, ce qui est déjà un aveu que tu en désignas plusieurs; et je vais prouver que cette prétendue désignation de Marat fut une présentation véritable qui produisit une nomination forcée. Mais, puisqu'il t'étoit réservé de montrer l'espèce de courage qu'il falloit pour accoler, dans le même discours, les deux noms les plus étonnés de se trouver ensemble, celui de Priestley, si respectable, et celui de cet odieux Marat, ne les séparons pas aussitôt qu'il le faudroit. Ne séparons pas tes mensonges, car tu mens encore, lorsque tu oses avancer que tu

ne dis pas de mal de Priestley, qui t'étoit connu par sa réputation de savant, etc. Il ne me faut, pour confondre tant d'impostures, que rapporter les faits. Cinq ou six nominations étoient déjà faites. Aux derniers appels nous avions vainement porté Priestley; de leur côté, les tiens avoient inutilement essayé Marat. Tu montes à la tribune, Robespierre. Dans le même discours, dans le même, et si la postérité s'occupe de tes méfaits, elle ne te pardonnera pas celui-là ! dans le même discours, tu attaques, tu dénigres Priestley, tu désignes, tu vantes une espèce d'homme qu'à la vérité tu ne nommes pas, mais que tu signales si bien que tout le monde le reconnoît. Tu t'écries : « Je le sais, qu'il existe une coalition de philosophes; je sais que MM. Condorcet et Brissot veulent mettre des philosophes dans la Convention. Le docteur Priestley a écrit dans son cabinet. Mais qu'avons-nous besoin de ces hommes, qui n'ont fait que des livres ? Il nous faut des patriotes qui se soient exercés dans des révolutions, qui aient combattu corps à corps le despotisme, qui en aient été les victimes. » Ainsi, Robespierre, tu poursuivois dans Priestley sa réputation de savant, et, par une mauvaise foi révoltante, tu donnois à entendre qu'il ne s'étoit point exercé contre le despotisme; tu cachois cette vérité, qu'il t'a fallu depuis reconnoître devant la Convention (page 5) : que Priest-

ley avoit éprouvé *une disgrâce qui le rendoit intéressant aux yeux des amis de la Révolution françoise.* Tu le dis dans ta réponse, tu ne le disois pas à l'assemblée électorale. Content d'avoir obscurci d'un même nuage le courageux dévouement d'un sage et la vérité, il te restoit à préconiser jusqu'aux lâchetés de celui que, pour l'honneur de l'espèce humaine, je voudrois bien ne pouvoir regarder que comme un insensé ! Tu poursuivis : « Quant à moi, je l'avoue, j'aime mieux un homme qui, pour combattre La Fayette et la Cour, se seroit pendant un an caché dans une cave. » Dirai-je que les tiens applaudirent avec fureur ces paroles impatiemment attendues ? Dirai-je que, pour terminer dignement ce discours vandale, tu parus amèrement regretter, à cause des mauvais choix que faisoient les départemens, et dont les nouvelles nous arrivoient de toutes parts, qu'il ne dût pas se trouver dans la Convention un plus grand nombre d'hommes doués d'une ignorance assez crasse pour ne pas même savoir parler leur langue ? Dirai-je ?... Non, mon intention n'est pas d'affliger sans nécessité qui que ce soit, et je pense que l'homme [1] qu'il te plut d'indiquer après Marat ne méritoit

1. On m'assure que le même homme m'injurie quelquefois aux ci-devant Jacobins ; je le lui pardonne, car je le crois égaré. (*Louvet.*)

pas la honte de se trouver à ses côtés ; mais ce que je ne puis taire, c'est que vainement plusieurs républicains, indignés, demandèrent la parole avec moi. Vainement, comme eux, je brûlois de venger le philosophe anglois et de démasquer le François indigne. Tu avois prudemment décidé qu'on ne parleroit point après toi ; tu ordonnois que la discussion, qui réellement n'étoit point ouverte, puisqu'on n'avoit pas entendu de contradicteurs, fût fermée ; elle le fut. Tu nous donnas despotiquement l'appel nominal. O honte !... mais du moins ce n'est pas la nôtre ; ce n'est pas, je le jure, celle du peuple de Paris : la vertu perdit presque toutes les voix ; le crime nous échut.

Mais, pour essayer de pallier l'ignominie et le despotisme de tes élections, tu oses dire et imprimer que les choix ont été discutés et ratifiés par les sections. Eh bien, je ne te réponds que par deux mots, et Paris tout entier, que je puis appeler en témoignage, les répétera : tu mens, tu mens, tu mens trois fois. Lis Condorcet, il te dira : « Il a fait entendre que ce choix avoit été confirmé par les assemblées primaires, mais il n'a pas dit que cette résolution, prise dans le corps électoral, n'avoit point eu d'exécution, et que ceux qui avoient provoqué cet arrêté, quand ils croyoient cette exclusion utile pour écarter les hommes qu'ils haïssoient, l'ont abandonné quand ils ont prévu

qu'elle ne frappoit que sur leurs amis. » Lis Gorsas, il te dira, page 120 du numéro du jeudi 8 novembre : « Quand on est venu dire au corps électoral qu'une ou deux sections avoient rayé ou vouloient rayer Marat, Fréron ou Robespierre : « Eh « bien ! s'est-on écrié, nous verrons s'ils l'osent ! »

Enfin, sur toute ta conduite dans l'assemblée électorale, lis un homme dont le témoignage est accablant contre toi, car devant la France, qui n'ignoroit pas quelle intime et sainte amitié vous unissoit jadis [1], son silence eût maintenant suffi pour t'accuser. A la page 17 de son discours sur l'accusation intentée contre toi, il te dira : « Il est vrai que cette assemblée (électorale) étoit influencée, dominée par un petit nombre d'hommes ; qu'on ne pouvoit choisir que leurs partisans ; que les élections étoient préparées par des listes qui furent exactement suivies, à de légères exceptions près.

« Il est vrai encore que cette assemblée étoit devenue une lice, toujours ouverte aux dénonciations, aux déclamations les plus emportées. Des orateurs, par leurs discours, entretenoient dans le peuple une agitation violente et nous exposoient sans cesse au renouvellement de ces scènes d'horreurs dont nous venions d'être témoins. »

---

1. Il s'agit de Pétion.

Encore un fait, cependant, sur cette assemblée électorale, un fait qui pourroit fournir à de nombreuses réflexions, et sur lequel je n'en veux faire aujourd'hui que très peu. Qui donc, après la révolution du 10 août, s'occupa du soin de rappeler l'attention publique sur un homme que, dans toutes les suppositions possibles, il étoit sage de laisser dans ses palais? Qui donc eut la funeste maladresse et le cruel pouvoir de le faire représentant du peuple [1]? Que signifie cette précaution de l'avoir nommé le dernier, le vingt-quatrième? Que signifie surtout cette impertinente comédie par laquelle les Cordeliers, qui venoient de faire cette élection, eurent l'air d'en être étonnés et de vouloir revenir contre, sans doute afin de persuader aux bonnes gens que c'étoit nous qui l'avions faite. Et comment l'aurions-nous pu, nous qui nous étions trouvés trop foibles pour porter l'homme irréprochable, Priestley; nous qui, toujours écrasés par la faction, n'avions pu conquérir sur elle, et par une espèce de surprise encore, que le respectable Dusaulx et trois ou quatre autres

1. Quelques jours auparavant parut un placard de Marat dans lequel, se plaignant de Roland, qui lui avoit refusé 15,000 livres destinées à des impressions pour éclairer le peuple, il disoit que d'Orléans devroit les lui donner; qu'il prouveroit ainsi qu'en effet il étoit l'ami de la Révolution, et que cela pourroit décider les électeurs à le porter à la Convention. (*Louvet.*)

nominations, précieuses pour nous, pour eux insignifiantes ? Comment, surtout, l'aurions-nous voulu, nous, purs Jacobins, que le fantôme d'un monseigneur effarouche ? Philippe, malgré tes services dans la révolution de 1789, et peut-être aussi à cause d'eux, je ne puis avoir confiance en toi, je ne puis oublier que tu naquis au sein des grandeurs; que tu reçus l'insolente éducation réservée aux gens de ta sorte; que ta jeunesse respira l'air empoisonné des cours; que la soif de dominer servoit à toutes les passions dans les individus de ta caste; qu'elle doit couler dans tes veines avec ton sang. Tes enfans... Loin de moi l'odieux dessein de flétrir leur jeune courage et d'arrêter leurs dispositions sans doute louables, mais je crains que, pour leur entière régénération, ils n'aient tout à faire par eux-mêmes. A quelle époque, en effet, auroient-ils été formés pour l'austérité de nos mœurs républicaines ? *Adèle et Théodore*, la *Religion considérée*, etc., et plusieurs autres ouvrages qui ne respirent que fanatisme de toute espèce, fanatisme religieux, superstition nobiliaire, haine de Voltaire, de Rousseau, de nos plus grands philosophes et de toute la philosophie, me sont-ils de bons garans que la gouvernante de tes fils [1] ait voulu sincèrement leur mettre au cœur l'amour de cette

1. Mme de Genlis.

égalité sainte, dont il est au moins étrange que tu aies usurpé le nom pour le leur passer? Tes enfans! je me défie des crimes de leurs ancêtres, et je voudrois me défier de leurs propres vertus. Je me défie surtout, et je m'indigne de l'espèce d'enthousiasme avec lequel ces mêmes hommes, qui n'ont pas craint de t'élire, affectent d'applaudir, jusque dans la Convention, à chaque nouvelle des succès que ces jeunes gens obtiennent. Tes enfans, je les plains. Ils auront longtemps encore à travailler, avant d'avoir effacé la tache de leur origine : ils sont nés d'un Bourbon! Philippe, Philippe, je te le dis, et le dis tout haut : Quoique, malgré tes amis, il soit entré beaucoup de vrais républicains dans la Convention, je suis toujours surpris qu'au milieu de ces premiers plénipotentiaires de ma patrie, enfin tout à fait plébéienne, toujours surpris, dis-je, et quelquefois inquiet, de voir assis, non loin de moi, un homme qui fut prince. Philippe, Danton, Robespierre et Marat, vous tous et tous vos Cordeliers, prenez garde; nous serons unis contre vous, j'espère; nous vous observerons; jusqu'à notre chute, fût-elle prompte, inévitable et violente, sûrs que du moins elle enfanteroit des vengeurs à la République, nous vous combattrons : car, pour ce qui me regarde, mes commettans m'ont fait jurer, et je l'avois juré déjà, que, dussions-nous périr, nous ne souffririons plus,

sous quelque nom que ce pût être, la honte et le fardeau de la royauté.

Passons au Conseil général. Tu fais l'éloge de la conduite qu'il tint dans ses premiers jours. Je ne l'ai pas attaquée, j'ai dit au contraire qu'alors j'étois un de ses membres. Mais ensuite, uniquement dirigé par toi, dont le despotisme éloignoit le maire, écartoit d'anciens et dignes administrateurs[1], entraînoit la majorité, peut-être bien intentionnée, écrasoit une minorité respectable, tout à fait animée de ton esprit désorganisateur, loin de déposer son pouvoir, il l'étendit; il méconnut les sections qui l'avoient envoyé, le Conseil exécutif qu'il entravoit dans sa marche, l'Assemblée législative qu'il insultoit jusqu'à sa barre, et les communes environnantes, sur le territoire desquelles ses commissaires allèrent exercer des actes de tyrannie. Tu régnois déjà, Robespierre, et pourtant le 2 septembre n'étoit pas encore venu. Ce fut, je crois, le 25 août, que la section des Lombards, connue pour avoir constamment veillé

---

1. Bidermann, Chambon, Osselin, Thomas, et plusieurs autres qu'on ne laissoit plus administrer; trop heureux qu'on leur permît d'avoir encore voix délibérative. Et qui voulut-on faire administrateurs? Des hommes dont quelques-uns savoient à peine lire, mais qui, en revanche, savoient calomnier l'Assemblée, dénigrer Pétion et louer Robespierre : de vrais Cordeliers. (*Louvet.*)

contre l'aristocratie, tandis que le grand nombre des sections paroissoit dormir, la section des Lombards, incapable aussi de fléchir sous ta tyrannie démagogique, prit le vigoureux arrêté par lequel, déclarant le Conseil général usurpateur, elle lui retiroit ses commissaires, et invitoit les autres sections à en faire autant. Aussitôt toute la cohue des petits rois de se mettre en campagne. Tallien dans sa section, Laveaux à celle de l'Oratoire, à celle de Mauconseil Lulier, et dans plusieurs autres tous les affiliés de cette espèce, me dénoncèrent dans les termes les plus violens. Que dis-je? le dictateur en personne, toi-même, Robespierre, feignant de me croire l'auteur de cet arrêté que tu trouvois contre-révolutionnaire, et auquel j'avoue que je n'avois pas eu l'honneur de contribuer, toi-même, du haut de ta tribune, tu appelois sur moi les licteurs. Au milieu de tes groupes, il n'étoit question de rien moins que de marcher sur la section des Lombards; sous les fenêtres de la maison commune, un peuple égaré demandoit ma tête, tandis que d'adroits émissaires venoient répandre jusque dans mon quartier le bruit que j'étois arrêté; et tout cela, faisoit-on dire encore, parce que Pétion se conduisoit mal depuis que j'étois son ami. Son ami! J'aurois pu désirer qu'il m'eût jugé digne de l'être. Mais son conseiller? De quoi mes avis auroient-ils pu servir à son expé-

rience? A cette époque, il y avoit peut-être quinze jours que je ne l'avois vu, et je ne crois pas qu'il ait reçu jamais une lettre de moi. Les calomniateurs le savoient bien sans doute; mais que leur importoit, pourvu qu'ils préparassent l'opinion publique à la fin violente et prochaine qui m'étoit apparemment réservée, comme à tous les vrais républicains (nous touchions à l'époque terrible, remarquez), et surtout, surtout, pourvu qu'ils parvinssent à dépopulariser cet incommode Pétion?... Qu'en auroient-ils fait par la suite? C'est ce que je laisse à penser.

Tu dis (page 10) : *On vous entretient d'intrigans qui s'étoient introduits dans ce corps; je sais qu'il en existoit quelques-uns.* Ici, Robespierre, me voilà fort de ton propre aveu. Mais ces intrigans, voyons quels ils étoient, et de quelle espèce. C'est Pétion qui va parler[1] : « Beaucoup de ses membres (du Conseil de la Commune), et en général les plus effervescens, étoient dispersés; ils remplissoient des missions dans plusieurs parties de l'empire; et ces missions, à quel titre les remplissoient-ils? En qualité de commissaires du pouvoir exécutif. Mais comment le pouvoir exécutif avoit-il choisi les plus effervescens? Ce n'étoit pas le pouvoir exécutif qui les avoit choisis, c'étoit le seul ministre de

1. Voyez son discours, p. 17. (*Louvet.*)

la justice [1], et ce fait n'est pas du nombre de ceux que Danton veuille nier : car un député, lui reprochant dernièrement la conduite qu'a tenue l'un de ces effervescens, n'obtint de lui que cette justification : « Eh ! f..... ! croyez-vous qu'on vous enverra « des demoiselles? » C'étoit un rude ministre de la justice, que ce monsieur-là ! »

Après avoir fait l'apologie des usurpateurs du Conseil général, tu entreprends indirectement celle de son comité de surveillance ; et, certes, je n'en suis point étonné. Tu t'écries (page 2) : *Des arrestations illégales! que ne nous reprochez-vous aussi d'avoir brisé les plumes mercenaires,* etc. Robespierre, je ne reproche à ton comité que d'avoir voulu, par des assassinats, préparer le peuple françois à recevoir le joug de ta tyrannie. Je voulois oublier tout le reste. Entends-tu me forcer à m'en ressouvenir?

L'apologie des événemens du 2 septembre, tu ne tarderas pas à l'entreprendre aussi. Néanmoins, soit délicatesse, soit précaution, tu ne juges pas à propos de permettre qu'on t'impute d'y avoir contribué le moins du monde. *Tu avois,* à ce que tu dis (page 14), *cessé de fréquenter le Conseil avant*

---

1. Le pouvoir exécutif, qui ne connoissoit pas encore Danton, lui abandonna le choix des commissaires, et les reçut sur sa désignation. (*Louvet.*)

l'époque des massacres, et moi, je dirai bientôt quel jour, à quelle heure et en quels termes tu y proscrivois ceux que Pétion appelle si bien les chefs d'opinion de l'Assemblée législative. Ensuite je conviendrai bien qu'après que l'assemblée électorale eut ouvert ses séances, ce fut à la tribune principalement, et devant ton peuple des Jacobins, que tu allas poursuivre contre les plus purs patriotes ton système de diffamation séditieuse et violente.

Tu prétends (page 15) que *le Conseil général a fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour empêcher ces massacres*. Mais d'où étoient-ils donc ces deux municipaux qui, couverts de leurs écharpes, y présidoient?

Il est vrai que tu dis plus loin (page 19) que, *ne pouvant les déterminer (les citoyens) à se reposer sur les tribunaux, les municipaux les engagèrent à suivre des formes*. Quels citoyens! grands dieux! et quels municipaux! et surtout quelles formes! (Voyez *l'Agonie de trente-huit heures*, par Saint-Méard.)

(Page 15.) *Depoix avoit été frauduleusement mis en liberté*. Par qui? Dis-nous quelle main a soustrait les pièces et le prisonnier.

Enfin tu oses imprimer (page 17) que *c'étoit un mouvement populaire, et non la sédition partielle de quelques scélérats*. Un mouvement populaire!

Écoute Pétion (pages 12 et 13) : « Le 2 septembre arrive, le canon d'alarme tire, le tocsin sonne. Oh ! jour de deuil ! A ce son lugubre et alarmant on se rassemble, on se précipite dans les prisons ; on égorge, on assassine. Manuel, plusieurs députés de l'Assemblée nationale, se rendent dans ces lieux de carnage : leurs efforts sont inutiles ; on immole les victimes jusque dans leurs bras. Eh bien, j'étois dans une fausse sécurité, j'ignorois ces cruautés ; depuis quelque temps on ne me parloit de rien. Je les apprends enfin, et comment ? d'une manière vague, indirecte, défigurée ; on m'ajoute en même temps que tout est fini. Les détails les plus déchirans me parviennent ensuite ; mais j'étois dans la conviction la plus intime que le jour qui avoit éclairé ces scènes affreuses ne reparoîtroit plus. Cependant elles continuent. J'écris au commandant général ; je le requiers de porter des forces aux prisons : il ne me répond pas d'abord ; j'écris de nouveau : il me dit qu'il a donné des ordres. Rien n'annonce que ses ordres s'exécutent. Cependant elles continuent encore ; je vais au Conseil de la Commune ; je me rends de là à l'hôtel de la Force avec plusieurs de mes collègues. Des citoyens assez paisibles obstruoient la rue qui conduit à cette prison ; une très foible garde étoit à la porte ; j'entre... Non, jamais ce spectacle ne s'effacera de mon cœur. Je vois deux officiers re-

vêtus de leurs écharpes; je vois trois hommes tranquillement assis devant une table, les registres d'écrous ouverts et sous leurs yeux, faisant l'appel des prisonniers; d'autres hommes les interrogeant, d'autres hommes faisant fonctions de jurés et de juges; une douzaine de bourreaux, les bras nus, couverts de sang, les uns avec des massues, les autres avec des sabres et des coutelas qui en dégouttoient, exécutant à l'instant les jugemens; des citoyens attendant au dehors ces jugemens avec impatience; gardant le plus morne silence aux arrêts de mort, jetant des cris de joie aux arrêts d'absolution. »

C'est ainsi que Pétion s'exprime; et toi, Robespierre, tu as le courage de continuer (toujours page 17) : *Et non la sédition partielle de quelques scélérats* payés *pour assassiner leurs semblables.* S'ils ne l'étoient pas encore, payés, ils s'attendoient à l'être. Écoutons encore Pétion (page 13) : « Et les hommes qui jugeoient, et les hommes qui exécutoient, avoient la même sécurité que si la loi les eût appelés à remplir ces fonctions. Ils demandoient, pourroit-on le croire? ils demandoient à être payés du temps qu'ils avoient passé, etc. » Page 14, il continue : « Ces assassinats furent-ils commandés? Furent-ils dirigés par quelques hommes? J'ai eu des listes sous les yeux, j'ai reçu des rapports, j'ai recueilli quelques faits; si j'avois

à prononcer comme juge, je ne pourrois pas dire : *Voilà le coupable.* »

Ainsi quand Pétion vit les exécuteurs, ils n'étoient pas payés, mais ils comptoient l'être. Je n'ai plus qu'à rapporter un fait qui prouvera que quelques personnes entendoient qu'ils le fussent. Un matin, quatre hommes arrivèrent dans la maison du ministre de l'intérieur et s'adressèrent au citoyen Faipoult, l'un des chefs de bureau ; ils avoient des piques et une épée de deuil ensanglantées ; ils venoient chercher le prix de leur travail, que le ministre de l'intérieur devoit leur remettre, leur avoit-on dit ; le citoyen Faipoult, malgré les horribles explications qu'on lui donnoit, feignit toujours de ne pas comprendre quelle avoit été l'espèce d'ouvrage dont le payement lui étoit demandé. Observez que, pendant l'étrange colloque, un des ouvriers, accablé de la double ivresse du sang et du vin, s'étoit mis sur un fauteuil, où déjà il étoit assoupi. « On vous a donné de l'ouvrage, disoit toujours Faipoult, vous dites avoir bien travaillé, vous demandez qu'on vous paye, rien n'est plus juste, mais adressez-vous donc à ceux qui vous ont employés. » Enfin les bourreaux, assez mécontens, réveillèrent leur camarade et partirent. Le même soir, entre sept et huit heures, il en revint un ; il étoit porteur d'un mandat à peu près conçu en ces termes : « Il est ordonné à M. Vallé

de Villeneuve[1] de payer à ... (ici quatre noms)... la somme de 12 livres chaque pour l'expédition des prêtres à Saint-Firmin. » Le garçon du bureau, qui reconnoissoit le quidam pour un des quatre du matin, ne voulut point le laisser aller jusqu'au citoyen Faipoult; pressé, au contraire, du besoin de renvoyer le cruel créancier, il parcourut très rapidement son mandat, ne se donna point le temps de déchiffrer les noms très mal écrits des ouvriers et des signataires, courut dans le cabinet du premier commis consulter l'Almanach royal, et revint aussitôt rapporter l'adresse du citoyen Vallé-Villeneuve. On ignore comment celui-ci aura pu s'en débarrasser.

Je reviens à toi, Robespierre. Page 18, tu t'écries : *Je pourrois citer la faveur du Conseil général de la Commune; M. Louvet lui-même, qui commençoit l'une de ses affiches par ces mots : Honneur au Conseil général de la Commune;* il a fait *sonner le tocsin,* il a sauvé *la patrie.* Et tu ajoutes : *C'étoit alors le temps des élections.* Robespierre, tu mens, tu mens à dessein, tu mens à ta conscience. Tu as voulu faire croire, et en te lisant on croiroit que je t'ai loué, toi et ton Conseil, après ou pendant les massacres, et que par conséquent je les approuvois alors, moi qui les condamne aujourd'hui. Eh bien! cette affiche est dans les mains

1. Vallé-Villeneuve est le trésorier de la ville. (*Louvet.*)

de mes souscripteurs ; qu'ils veuillent bien la consulter, c'est le nº 57[1] ; il ne porte pas, comme tu le prétends : « Le Conseil général a sauvé la patrie » ; mais : « Il vient de prouver qu'il vouloit sauver la patrie » ; il ne porte pas : « Il a fait sonner le tocsin » ; mais : « Il vient d'arrêter que le tocsin alloit sonner » ; ce qui démontre incontestablement, sans parler de la date qu'elle porte, que l'affiche est du 2, et de la matinée du 2 ; qu'alors ni vos massacres, ni par conséquent votre révolution de septembre, n'étoient commencés ; qu'ainsi tu ne t'es emparé d'un écrit à moi que pour le dénaturer complètement ; qu'enfin tu as altéré tous les faits avec cette réflexion, ce calcul, cet imperturbable sang-froid, qui ne t'abandonnent pas quand tu calomnies.

Qu'on apprécie maintenant l'insigne méchanceté de ce trait : « C'étoit le temps des élections » ; autre infamie que j'ai suffisamment repoussée.

Cependant on pourroit demander comment, à cette époque de la matinée du 2, je pouvois t'approuver, te louer même, toi et ton Conseil, qui, de mon aveu propre, étiez depuis quelque temps d'insolens usurpateurs. Je prévois cette objection d'autant plus volontiers que ma réponse va jeter

---

1. Les soixante premiers numéros sont de moi : les suivans ne m'appartiennent pas. Je n'ai pu continuer cet ouvrage depuis que je suis dans la Convention. (*Louvet.*)

encore beaucoup de lumières sur l'infâme conduite des tiens.

Marat, le pauvre patriote[1], devenu tout d'un coup assez riche pour imprimer de nombreux placards, peut-être parce qu'il avoit rencontré parmi les nouveaux ministres un ami, qui, sommé quelque jour de rendre des comptes d'assignats, en seroit quitte pour dire qu'il avoit rendu compte de la liberté, et que d'ailleurs le tempérament de Marat, dont il avoit fait l'expérience, ne lui convenoit plus, Marat couvroit Paris de ses ordures sanguinaires. A la nouvelle de la trahison de Longwy, l'Assemblée venoit de décréter que Paris fourniroit 30,000 hommes pour sa part. Le lendemain, Marat, dans un placard nouveau, déchire Condorcet, Brissot, tous les chefs d'opinion de l'Assemblée et cinq des six ministres. Il crie à la trahison, il soutient qu'on veut livrer la France à Brunswick ; qu'on veut envoyer d'abord 30,000 Parisiens à la boucherie. Il invite Paris à ne pas envoyer un homme à Soissons ; il ose dire qu'il faut fouler aux pieds les décrets de l'Assemblée. J'étois indigné ; cependant, le mépris me paroissant encore l'arme qu'on dût préférer, je fais une *Sentinelle* où je me borne à représenter aux

1. Rappelez-vous la lettre par laquelle il demandoit à Roland 15,000 livres. (*Louvet.*)

Parisiens qu'il n'est pas de leur intérêt d'attendre que l'ennemi les vienne assiéger dans leurs murs. Le lendemain encore, placard du monstre, qui ne craint pas de parler de la convenance d'*un triumvirat;* cependant je ne remarque pas que la masse des citoyens soit en général pénétrée de l'horreur qu'une telle proposition devroit inspirer; je ne vois pas, d'un autre côté, que le Conseil général s'occupe sérieusement de la levée des enrôlemens; et je trouve le peuple de Paris, que ses magistrats abandonnent, tandis que des agitateurs le poussent aux plus folles défiances, je le trouve plongé dans des irrésolutions, une espèce d'insouciance, une sorte de stupeur du plus fâcheux augure. Alors, véritablement inquiet des secrets desseins de l'ambitieux qui règne au Conseil général et de l'audace du libelliste incendiaire qui le seconde si bien, je reprends la plume, je les dénonce à l'opinion. Malheureusement ce numéro ne parut pas : tout à l'heure on saura pourquoi ; mais d'abord il n'est pas inutile qu'on le lise.

Je commençois par presser les Parisiens de fournir sur l'heure un fort contingent à l'armée de Soissons, et puis je disois :

« Peuple, s'il est vrai que je t'aie souvent averti des trahisons qui menaçoient ta liberté, écoute, écoute encore : les excès de quelques prétendus patriotes continuent; leurs usurpations deviennent

chaque jour plus dangereuses; il est temps de te les dénoncer.

« Peuple, sais-tu bien ce que c'est que le *triumvirat* qu'il t'ose proposer? C'est la réunion de *trois rois*. Juge maintenant, par le mal qu'un seul tyran t'a fait, s'il est bon pour toi que tu t'en donnes trois. Ils te diront qu'on choisira ces trois commissaires parmi les ardens amis de la liberté; mais souviens-toi que tour à tour les Barnave, les Lameth et l'infâme La Fayette, passèrent aussi pour les ardens amis de la liberté; ne crains pas de te rappeler que, sans cesse occupés du soin de te flatter, ils te trompoient assez habilement pour exciter aussi ton idolâtrie. D'ailleurs il faut te le dire : tout homme investi d'un grand pouvoir est tenté de l'augmenter encore; tôt ou tard il essaye de devenir *maître*, et tu as juré de n'en plus avoir.

« Au reste, fixe ton attention sur une remarque importante : les hommes qui te proposent le *triumvirat* sont précisément les mêmes qui, dans le temps, ont déclamé contre le camp de 20,000 hommes; les mêmes qui ont servi le côté droit de l'Assemblée nationale par des calomnies sans relâche, répétées contre les meilleurs députés du côté gauche; les mêmes qui ont indirectement essayé tous les moyens d'enlever à Pétion ton amour, dont il est si digne; les mêmes qui, tout récemment, te conseilloient de ne pas envoyer un homme

à Soissons; les mêmes qui te prêchoient ouvertement le mépris des représentans de l'empire et la révolte à leurs décrets.

« Peuple de Paris, quand je les ai vus t'inviter à ne point envoyer ton contingent à l'armée, et s'efforcer de t'écarter du respect que tu dois à l'Assemblée nationale, j'ai soupçonné qu'ils pouvoient avoir fait ce calcul de scélératesse : qu'il falloit te pousser à mécontenter les départemens, afin que la Convention, qu'ils ne comptent pas pouvoir maîtriser, ne s'assemble point dans tes murs; et, encore, afin que les départemens où ils voient bien qu'ils ont peu d'influence se séparent de toi, qu'ils espéroient influencer puissamment [1]. Quand je les ai vus décrier les meilleurs patriotes, sans excepter Pétion, j'ai soupçonné qu'ils s'étoient dit qu'au moment où ils t'auroient mis dans une situation tellement critique que, de toutes parts environné d'ennemis, tu n'aurois pas un auxiliaire, il leur importoit qu'il ne te restât personne à qui te confier, et que, privé de tout moyen de défense, tu ne trouvasses plus dans ton désespoir d'autre ressource que de te jeter toi-même dans leurs

---

1. On voit que je n'avois pénétré qu'une partie de leurs complots. Ils avoient un plan beaucoup plus vaste : sans doute, ils vouloient régner à Paris, mais ils vouloient entraîner les départemens. (*Louvet.*)

mains, ainsi revêtues du suprême pouvoir, dont la soif les dévoroit.

« Maintenant ils parlent hautement d'un *triumvirat;* eh bien ! je le déclare hautement : mes conjectures deviennent des certitudes; eh ! ne me dites plus que ces prétendus patriotes sont des insensés furieux ! Non, non, ce sont des *traîtres ;* ce sont des traîtres d'une ambition désordonnée, qui depuis longtemps nourrissent la criminelle espérance d'établir, tôt ou tard, sur les débris de toutes les réputations et de toutes les autorités, leur intolérable dictature, leur tribunat odieux, que, pour ma part, dussé-je être encore l'objet de leurs proscriptions, je ne supporterai pas deux jours.

« Peuple, puisque je te les dénonce, ils tâcheront sans doute de me susciter une persécution violente ; mais tu te garderas de ce nouveau piège ; toi-même tu me défendras. C'est peut-être sur ce combat, auquel je les défie, qu'aujourd'hui ta liberté repose. J'accuse les triumvirs ; qu'ils se justifient. J'écris ; qu'ils écrivent. Toi, reste calme; reste là pour nous lire et pour prononcer.

« Que s'ils déchirent mes affiches, tu te rappelleras que l'état-major de La Fayette les déchiroit aussi. Tu te diras qu'à leur tour ils tremblent que je ne te fasse entendre la vérité, la vérité terrible aux méchans.

« Brave peuple, encore un mot : n'oublie pas

que quiconque te détourne de te rallier sans cesse et uniquement autour de l'Assemblée nationale et de Pétion est un traître; mais en même temps n'oublie pas que l'insolent étranger s'approche. Aux armes! aux armes! »

« *Nouvelles.* — Le patriote Roland a dénoncé à l'Assemblée quelques-uns des petits despotes qui espéroient mener le Conseil général de la Commune de Paris. Il faut espérer qu'on empêchera bien que certains agitateurs ne parviennent à devenir *rois* sous un autre nom. »

Lecteur, continuez-moi votre attention, je vous prie. C'étoit le samedi, 1er septembre, que j'avois écrit cette *Sentinelle*. Uniquement occupé des affaires, en ces momens décisifs, j'étois le lendemain dimanche, avant onze heures du matin, au nombre des spectateurs dans les tribunes de l'Assemblée. Arrive à sa barre une députation du Conseil général; elle s'exprime dans les termes d'un respect inusité; elle proteste de son dévouement aux lois et à l'Assemblée; elle annonce qu'un décret de première importance va recevoir sur l'heure son exécution; qu'au lieu de 30,000 hommes, Paris en fournira 60,000; qu'au bruit du tocsin et du canon d'alarme, on s'enrégimentera sur-le-champ, etc., etc. Aussitôt quelque joie rentre dans mon cœur avec l'espérance. Je me persuade que, soit de gré, soit de force, les chefs abandon-

nent leurs projets liberticides; que le bruit sourd de la prise de Verdun, observez bien que la nouvelle officielle n'étoit pas arrivée, que ce bruit d'un nouveau revers les avoit frappés de terreur, ou plutôt que le Conseil général, ouvrant enfin les yeux sur les pressans dangers de la patrie, sentoit la nécessité de s'occuper uniquement de son salut et de se rallier, avec la masse des bons citoyens, contre les agitateurs, autour de l'Assemblée. Ceux-ci, dès qu'ils ne sont plus redoutables, me paroissent moins odieux : je me dis qu'il ne s'agit plus de les dénoncer, qu'il convient de les abandonner à leurs remords. Je m'arrache à l'Assemblée; je cours à l'imprimerie du *Cercle social;* mon numéro étoit composé, on m'en donne l'épreuve : je suis pressé de tout refaire, parce qu'il me semble important que cette affiche, seulement retardée de quelques heures, paroisse encore dans la journée. Bonneville, qui demeure là, voit mon impatience et consent à m'aider. Ensemble nous arrêtons de conserver la première partie de l'affiche, où j'invitois Paris à marcher au secours de Verdun. Tout le reste tombe, et voici ce que nous croyons devoir y substituer :

(N° 57, 2 Septembre, *la Sentinelle.*) « Je sais que quelques hommes t'avoient donné des avis contraires. J'allois les réfuter devant le peuple, mais tout est changé...

« Honneur au Conseil général de la Commune; il vient de prouver qu'en effet il vouloit sauver la patrie et mériter la reconnoissance des départemens de l'empire. Verdun combat pour nous : allons combattre pour Verdun ; allons, pour notre intérêt particulier et pour l'intérêt de tous, allons à l'ennemi. Le Conseil général vient d'arrêter que le tocsin alloit sonner, que le canon d'alarme seroit tiré, que nos légions s'organiseroient au Champ de Mars; que soixante mille hommes s'avanceroient sur les tyrans. Allez, enfans de la patrie : campagnes de Verdun, vous rendrez à l'univers la journée de Marathon!

« Les députés de la Commune viennent de porter à l'Assemblée nationale, avec cet arrêté digne de nos périls, l'assurance du profond respect qu'ils ont pour elle, et la ferme résolution qu'ils ont prise de se rallier fortement et de rallier tous les bons citoyens autour des représentans de l'empire : nous voilà tous d'accord.

« Oui, nous avons tous également aimé la patrie, et, j'aime à le croire, nous n'avons pu différer que sur les moyens de la sauver.

« Quand la cause commune aux combats les appelle,
« Rome, au cœur de ses fils, éteint toute querelle;
« Vainqueurs de leurs débats, ils marchent réunis ;
« Tyrans, ils ne verront que vous pour ennemis. »

(*Brutus à son fils.* VOLTAIRE.)

Cette affiche ainsi tout à fait changée, je rentrai dans mon cabinet; le lendemain matin seulement j'y appris les massacres de la soirée, ceux de la nuit entière, et tant d'horreurs qui continuoient. Vous tous, républicains ardens et sensibles, jugez de ma situation! Je reçus bientôt après de nombreux détails dont je rendrai compte tout à l'heure, et qui m'instruisoient que ces mouvemens prétendus populaires ne seroient pas dirigés seulement contre l'aristocratie et le feuillantisme, et que les plus purs patriotes étoient menacés. Il me devenoit évident qu'une autre révolution commençoit, semblable à celle des Marius et des Sylla; qu'elle nous étoit donnée par les triumvirs et pour eux; qu'ils déshonoroient Paris afin de l'asservir; qu'ils l'opprimeroient pour opprimer la France; et l'éloge de leurs forfaits se trouvoit écrit de ma main sur les murs! Et moi-même j'aidois à leurs projets de tyrannie!... Ce moment fut l'un des plus cruels de ma vie! J'étois au désespoir! J'ai versé des larmes de douleur!

A présent, néanmoins, cherchez l'épithète propre à la sorte d'habileté que ce Robespierre a mise à me calomnier, non seulement par une citation volontairement fausse, mais encore par les omissions les plus perfides. Qualifiez l'espèce de courage qu'il lui a fallu pour essayer de tourner en sa faveur et contre moi l'une de mes actions révolu-

tionnaires qui le confonde et m'honore le plus. Oui, certes, qui m'honore : car, si elle accuse mon esprit, elle justifie mon cœur. Au simple récit de cette anecdote, tout homme juste reconnoîtra qu'alors du moins, et c'est pour le présent un préjugé favorable, j'étois animé d'une seule passion : celle d'assurer à mon pays le bonheur, qui ne se trouve que dans la liberté.

Me demandera-t-on pourquoi, ayant eu le courage d'écrire ce numéro non imprimé, puis la justice de le remettre en portefeuille, je ne l'ai pas publié quelques jours après? Je le voulois. Quelques amis, qui le surent, m'en détournèrent. Ils me remontrèrent qu'il étoit déjà trop tard; qu'inutilement un homme songeroit à se dévouer pour tous; qu'il se sacrifieroit sans fruit; que les massacreurs étant dans toute leur rage, et les directeurs dans toute leur puissance, les dénoncer seroit peut-être appeler un choc violent, qui, mal à propos provoqué, ne serviroit qu'à leur assurer la plus horrible des victoires; qu'il convenoit d'attendre une occasion favorable de les désarmer, en les démasquant; que la force d'inertie étoit la seule que pût actuellement leur opposer un homme qui n'étoit revêtu d'aucune fonction publique, sauf à recourir, si toute autre ressource devenoit impossible, au dernier des moyens alors légitimes, la résistance à l'oppression.

Page 15 et ailleurs, Robespierre s'efforce de confondre ce qu'il appelle les deux révolutions, et soutient leur analogie. Il n'y en avoit d'autre que la disposition funeste, où tout peuple qui vient d'insurger se trouve à souffrir qu'une poignée d'hypocrites amis qui le caressent continue d'agir en son nom. On n'ignore pas qu'alors il se rencontre toujours quelques ambitieux, moins habiles que pervers, qui ne s'étudient qu'à prolonger les agitations, pour les tourner enfin à leur profit, au détriment de la masse entière. Nous savons que plusieurs révolutions, d'abord heureuses, contre le despotisme, ont échoué par l'anarchie; que d'infortunés peuples ont un instant quitté leurs fers pour les reprendre plus honteux et plus lourds; qu'à des despotes des tyrans ont succédé. Nous le savons, Robespierre, et nous y prendrons garde.

Tu veux aussi te séparer de tes complices; ensemble vous vous accordez pour rejeter quelques iniquités principales sur l'un d'entre vous, qu'aujourd'hui vous trouvez tout simple de renier dans la Convention, quoique vous l'exaltiez aux ci-devant Jacobins; et vous n'entendez chacun ne répondre qu'aux faits qui vous concernent individuellement [1]. Personne ne sera dupe de cet artifice.

---

1. Observez que, s'il prend soin de s'isoler ici pour de mauvaises actions, il sait pourtant fort bien parler collecti-

Sans doute il y a des crimes, et c'est le grand nombre, pour l'exécution desquels il ne faut que la volonté et l'action d'un seul homme; il en est autrement d'une conjuration, qui exige nécessairement le concours de plusieurs. Aussi, dans la recherche d'un complot de cette espèce, ne doit-on pas permettre que chaque conjuré s'isole et fasse évanouir la preuve en la divisant. Ainsi morcelée en autant de parcelles qu'il y auroit de complices, une conjuration ne pourroit jamais se prouver. Rapprochez, au contraire, les événemens et les personnages; reportez chacun des faits à sa date, et chacun des acteurs en son lieu, aussitôt la preuve sort de toutes parts. Et vainement alors voudrois-tu, Robespierre, feindre d'ignorer que les principaux chefs sont entre eux solidairement responsables, si ce n'est plus au suprême tribunal de la Convention, du moins et toujours au tribunal souverain de l'opinion publique, responsables de tous les actes d'un complot dont ils exécutoient une partie, dont ils faisoient exécuter l'autre, et qui devoit essentiellement leur profiter.

---

vement quand il s'agit d'usurper quelque partie de l'estime que mérite telle ou telle bonne action à laquelle il n'a pas eu de part. Ainsi il dit : « Nous avons vaincu aux Tuileries. » Ce ne sera qu'après avoir répété : « Nous avons vaincu », pendant deux ou trois mois qu'il osera dire : « J'ai vaincu aux Tuileries. » Et cela par une raison simple : c'est qu'il n'y étoit pas. (*Louvet.*)

Tu dis (page 3) *n'avoir vu Marat qu'une fois, et à la fin de* 1791 ; *qu'il ne te trouva que des vues politiques étroites, et nullement l'audace d'un homme d'État*. Ici, je t'arrête : il faut que tes vues politiques se soient agrandies et qu'il te soit venu de l'audace, car, au mois de septembre dernier, il a paru que Marat faisoit grand cas de tes talens et de tes principes. Robespierre, il te méprisoit en 1791, et nous t'estimions; il t'estime en 1792, et nous t'accusons : tout cela ne s'accorde malheureusement que trop bien.

Tu poursuis : *Je l'ai retrouvé à l'assemblée électorale*. Et ailleurs, Robespierre, ailleurs. Vous vous réunissiez quelquefois chez Collot (d'Herbois), plus souvent chez Robert[1], très souvent chez Danton.

C'en est assez, pour ce moment, sur l'union des personnes; venons à la collection des faits.

C'étoit le 27 août que l'Assemblée législative avoit rendu le décret qui demandoit aux Parisiens

---

1. C'est Mme Robert elle-même qui l'a dit à une de ses amies, laquelle l'a dit à Gorsas, lequel me l'a dit. La même personne a rendu à Gorsas quelques précieux mots de Mme Robert. Son mari venoit d'être nommé : « J'en suis bien aise, disoit-elle, mais cela se fait d'une étrange manière. Je veux croire que c'est pour le bien ; cependant j'aimerois mieux qu'il eût été nommé par un autre département que celui de Paris. — Je vous crois, Madame Robert. » (*Louvet.*)

30,000 hommes; Longwy étoit pris; l'ennemi marchoit sur Verdun. Pourquoi Robespierre, qui gouvernoit le Conseil général, ne fit-il point, le même jour, sonner le tocsin, tirer le canon d'alarme? Pourquoi Marat afficha-t-il, dès le lendemain, que ce décret étoit une trahison, qu'il ne falloit pas envoyer un seul homme à Soissons? Pourquoi? Parce que les conjurés n'étoient pas tout à fait prêts; parce que les prisons ne se trouvoient pas suffisamment garnies; parce que Marat n'avoit pu encore essayer l'opinion sur l'établissement du *triumvirat;* parce qu'on ne croyoit pas avoir assez calomnié les républicains, dont il falloit se défaire, pour que le complot de royauté réussît; parce qu'il étoit nécessaire de prêcher, pendant plusieurs jours encore, le mépris de la représentation nationale, qu'on vouloit usurper; parce que, enfin, il n'étoit que trop aisé de calculer que les Parisiens, qu'on auroit tenus endormis sur le pressant danger d'une invasion étrangère, se réveilleroient plus terribles à la nouvelle d'un nouveau revers presque inévitable, et qu'alors on pourroit les porter, sinon à commettre, du moins à souffrir les horreurs qu'on préméditoit.

Le 28, Danton sollicite et obtient un autre décret qui ordonne qu'il sera fait des visites domiciliaires, que les citoyens suspects seront désarmés. Quant à l'exécution de ce décret, Robespierre n'y

met pas de lenteur : on l'exécute aussitôt, pendant la nuit, dans une seule nuit, avec l'appareil militaire le plus menaçant. On cherche des armes beaucoup moins que des hommes; on saisit ce moyen de combler les prisons; on arrête cette foule de particuliers, surpris chez eux, massacrés quelques jours après. Le 30 ou le 31, nouveau placard de Marat, qui dénigre Pétion, désigne cinq de six ministres aux vengeances populaires et propose le *triumvirat*. A la Commune, Robespierre mandoit Roland, tourmentoit Servan et ne louoit que Danton.

Le 30, les républicains un moment respirèrent. Plusieurs sections se plaignirent de leurs municipaux despotes; Roland les dénonça; l'Assemblée reprit quelque force; elle cassa le Conseil général; je crus voir ton trône brisé, Robespierre.

Mais le lendemain, Tallien, pour céder, disiez-vous, au vœu d'un peuple immense, que vous prétendiez être en marche et déjà près du Pont-Neuf, c'est-à-dire entre le lieu de vos séances et le lieu des séances de l'Assemblée, Tallien venoit demander le rapport du décret, et l'Assemblée, toujours forcée dans ses délibérations, mais voulant conserver quelque apparence de liberté, renvoyoit, pour la forme, à sa Commission des vingt-un, et remettoit au lendemain sa décision, qui n'étoit plus douteuse. Le dernier jour d'août fut encore re-

marquable par une circonstance trop peu connue, et néanmoins essentielle à l'histoire de cette prétendue révolution de septembre. Panis, alors du comité de surveillance de la Commune, étoit souvent gêné dans ses opérations par la justice et l'humanité de quelques administrateurs, selon lui trop prompts à reconnoître l'innocence, trop lents à mettre le crime en lieu de sûreté. « Ces gens-là, crioit-il sans cesse, ne sont pas du tout à la hauteur de la Révolution. » Pour se débarrasser de ces indignes collaborateurs, que fit-il? Pendant qu'ils étoient allés dîner, il mit les scellés sur la porte du lieu de leur travail ; puis il courut au Conseil général ; il exposa que ce comité de surveillance n'alloit pas, qu'il lui falloit des gens plus habiles ; il demanda à se choisir des adjoints. Le Conseil y consentit, imaginant, sans doute, qu'il les prendroit tous parmi ses membres. Panis s'en garda bien. Panis osa violer tous les droits du peuple de Paris. Il osa, de sa propre autorité, mettre au comité de surveillance un homme qui s'y trouva disposer despotiquement des biens, de la liberté, de la vie de tous les citoyens d'une grande commune, dont aucune section ne l'avoit élu ! Un homme qui ne tarda pas à se montrer digne du choix qu'on avoit fait de lui, car, à compter de ce moment, les prisons ne se vidèrent plus que le troisième jour, et, pour le malheur de

la nation françoise, l'Europe sait comment! Un homme que la soif, l'inextinguible soif des crimes et du sang tourmente sans cesse. Quoi! Marat? Oui, Marat! Oui, pour le massacre certain d'un plus grand nombre de victimes, Panis alla déterrer Marat!... Lecteurs attentifs, veuillez vous ressouvenir que nous étions au 31 d'août, et réfléchissez.

Cependant, n'étoit-il arrivé dans les prisons, aux jours précédens, aucun événement qu'on dût remarquer? L'*Agonie de Saint-Méard* nous offre, sur ce qui se passoit à la Force, quelques détails importans à saisir : le 16, à minuit, un officier municipal étoit venu prendre les noms des prisonniers; le 28 et le 29, il arrivoit à chaque instant de nouvelles victimes. Le 1er septembre, cependant, l'antre du lion rendit quelques proies; on fit sortir trois patriotes, moins étonnés, dit Saint-Méard, de leur délivrance que de leur arrestation[1]. Mais si l'on vouloit bien, selon l'ancienne acception du mot, élargir quelques républicains obscurs, c'étoit pour jeter à leur place, et bientôt élargir

---

1. On fit sortir aussi M. de Jaucour, que peut-être on ne devoit pas considérer comme un patriote. Au reste, j'espère qu'on m'entendra. Certainement je ne puis regretter qu'il n'ait pas été assassiné, mais on assure que son passeport lui aura coûté beaucoup d'argent; pas autant sans doute qu'à l'ancien évêque d'Autun, qui, dit-on, n'a pas acheté moins de cinq cents louis celui avec lequel il a pu se retirer en Angleterre. (*Louvet.*)

suivant la nouvelle manière, des républicains connus. Dès le matin, le bruit étoit semé que Verdun, bloqué de toutes parts et dépourvu de tout, ne pouvoit longtemps se défendre. Avant midi, rien n'étoit épargné pour multiplier les groupes. D'habiles émissaires y faisoient entendre que jamais Guillaume et Brunswick n'auroient eu l'audace de s'avancer autant s'ils n'avoient eu, avec quelques membres du Conseil exécutif et l'Assemblée nationale, un traité secret. Un peu plus tard, nous dûmes gémir, mais nous ne dûmes pas nous étonner de voir l'Assemblée rapporter le décret qui avoit cassé le Conseil général. Enfin, le soir, le soir du 1er septembre, dans l'assemblée de ce Conseil, quelques-uns de tes affidés, Robespierre, commencèrent par prodiguer les dénonciations vagues. Les dangers actuels de la patrie ne leur paroissoient point une suite naturelle des complots de Louis XVI et des perfidies de La Fayette ; ils ne les attribuèrent qu'à quelques hommes auxquels le peuple trompé croyoit du patriotisme. Et lorsqu'ils eurent, de mille et mille manières, excité la curieuse défiance des auditeurs, lorsque tu jugeas les voies suffisamment préparées, à ton tour tu t'élanças à la tribune, et je rapporte tes expressions : « Personne n'ose donc nommer les traîtres? Eh bien, moi, pour le salut du peuple, je les nomme. Je dénonce le liberticide Brissot, la fac-

tion de la Gironde, la scélérate commission des vingt-un de l'Assemblée nationale. Je les dénonce pour avoir vendu la France à Brunswick, et pour avoir reçu d'avance le prix de leur lâcheté. » Les preuves ! tu les promettois pour le lendemain. Traître ! et le lendemain, les tiens jugeoient, condamnoient, massacroient sans preuves ! C'étoit le soir du 1er septembre qu'ainsi tu dénonçois les amis de la République ; et douze ou quinze heures après, les assassins, à la solde du *triumvirat,* tiroient le glaive !

Le lendemain !... O jour de deuil, dit Pétion ; et moi je dis : O jour à la fois horrible et profitable à la République, puisqu'il nous offre un terrible avertissement de tout ce que l'audace de quelques pervers peut entreprendre encore contre cette égalité naissante, que leur ambition déteste ! O jour à jamais exécrable et cependant trop heureux de n'avoir vu que la moindre partie des forfaits liberticides dont ils espéroient le souiller !

Mais, d'abord, retraçons les principaux événemens de la matinée. Cherchons-en quelque part le récit fidèle. Bornons-nous à citer : ma plume, fatiguée de tant d'horreurs, a besoin de repos.

« Le ministre de la justice, Danton[1], vient en-

---

1. Extrait de *la Chronique du mois*, par Bonneville. (*Louvet.*)

fler de sa voix révolutionnaire toutes les trompettes de la renommée, et, par un discours d'une profonde politique, il enlève les applaudissemens des tribunes et de l'Assemblée. Il demande que des commissaires ambulans soient à l'instant nommés pour seconder les bons desseins du pouvoir exécutif. (Ils ont tous été nommés sur sa présentation [1].) Il demande, et l'on décrète encore, que quiconque refusera de remettre ses armes ou de servir en personne soit puni de mort, et qu'il soit fait une adresse aux citoyens pour diriger leurs mouvemens...

« Est-ce de l'adresse [2] du lendemain, de l'adresse du 3 septembre, dont tu voulois parler, Danton?

« ... Delacroix, qui cède à l'enthousiasme universel, électrique, violent, et au besoin d'une force publique, et qui, sans doute, est bien loin de soupçonner que Danton, ministre de la justice, Danton, pouvoir exécutif, est seul excepté d'une proscription totale [3], de ce Conseil exécutif dont on a vanté les bons desseins, fait décréter la plus

1. Je l'ai dit plus haut. (*Louvet.*)

2. La fameuse lettre circulaire du comité de surveillance de la Commune. (*Louvet.*)

3. J'ai dit que des six ministres, cinq étoient continuellement proscrits par les écrits de Marat et les déclamations de Robespierre. (*Louvet.*)

horrible dictature qui fut jamais. Sylla, en usurpant la dictature, n'avoit pas pour lui les décrets du sénat romain et la loi de la république. — On n'avoit pas dit à Sylla, comme à Danton, au nom du sénat et du peuple romain, et du salut public qui est la loi suprême : « Quiconque contrariera, « soit directement, soit indirectement, les opéra- « tions du ministre de la République, sera puni de « mort. »

SÉANCE DU SOIR, 2 SEPTEMBRE.

« Ici finissent les travaux de la première législature.

« La plume d'un homme libre ne peut écrire que la vérité : ce fut au 2 septembre, sur les deux heures, que la première législature termina ses travaux ; il est bien vrai qu'elle siégea encore quelques jours. Elle se leva, et on la fit asseoir, comme on osa le lui prescrire.

« Libre, eût-elle souffert, sans réclamation, avec impunité, que l'adresse du 3 septembre, qu'on va lire, eût été répandue avec profusion dans les départemens, dans les sociétés populaires?... et sous le contreseing du ministre de la justice, dont il étoit défendu, sous peine de mort, d'entraver directement ou indirectement les opérations !

« Lisez donc cette adresse du 3 septembre à

tous les citoyens de l'empire, pour diriger leurs mouvemens :

« Frères et amis, un affreux complot tramé par la cour, pour égorger tous les patriotes de l'empire françois, complot dans lequel un grand nombre de membres de l'Assemblée nationale se trouvent compromis, ayant réduit, le 9 du mois dernier, la Commune de Paris à la cruelle nécessité de se ressaisir de la puissance du peuple pour sauver la nation, elle n'a rien négligé pour bien mériter de la patrie, témoignage honorable que vient de lui donner l'Assemblée nationale elle-même. L'eût-on pensé dès lors? De nouveaux complots non moins atroces se sont tramés dans le silence. Ils éclatoient au moment même où l'Assemblée nationale, oubliant qu'elle venoit de déclarer que la Commune de Paris avoit sauvé la patrie, s'empressoit de la destituer pour prix de son brûlant civisme. A cette nouvelle, les clameurs publiques, élevées de toutes parts, ont fait sentir à l'Assemblée nationale la nécessité urgente de s'unir au peuple et de rendre à la Commune de Paris, par le rapport du décret de destitution, les pouvoirs dont il l'avoit investie.

« Fière de jouir de toute la plénitude de la confiance nationale, qu'elle s'efforcera toujours de mériter de plus en plus, placée au foyer de toutes les conspirations et déterminée à s'immoler pour

le salut public, elle ne se glorifiera d'avoir pleinement rempli ses devoirs que lorsqu'elle aura obtenu votre approbation, objet de tous ses vœux, et dont elle ne sera certaine qu'après que tous les départemens auront sanctionné ses mesures pour sauver la chose publique.

« Professant les principes de la plus parfaite égalité, n'ambitionnant d'autre privilège que celui de se présenter le premier à la brèche, elle s'empressera de se remettre au niveau de la commune la moins nombreuse de l'État, dès l'instant que la patrie n'aura plus rien à redouter des nuées de satellites féroces qui s'avancent contre la capitale.

« La Commune de Paris se hâte d'informer ses frères de tous les départemens qu'une partie des conspirateurs féroces détenus dans les prisons a été mise à mort par le peuple, actes de justice qui lui ont paru indispensables pour retenir par la terreur ces légions de traîtres cachés dans ses murs au moment où il alloit marcher à l'ennemi, et sans doute la nation entière, après la longue suite de trahisons qui l'ont conduite sur les bords de l'abîme, s'empressera d'adopter ce moyen si nécessaire de salut public, et tous les François s'écrieront comme les Parisiens : « Marchons à l'ennemi, mais « ne laissons pas derrière nous ces brigands pour « égorger nos enfans et des femmes !

« Frères et amis, nous nous attendons qu'une

partie d'entre vous va voler à notre secours et nous aider à repousser les légions innombrables de satellites des despotes conjurés à la perte des François. Nous allons ensemble sauver la patrie, et nous vous devrons la gloire de l'avoir retirée de l'abîme.

« Ce 3 septembre 1792.

« *Signé* : Les administrateurs du salut public et les administrateurs adjoints réunis, PIERRE DUPLAIN, PANIS, SERGENT, LENFANT, JOURDEUIL, MARAT, *l'ami du peuple*. DEFORGUES, LECLERC, DUFORT, CALLY, constitués par la Commune, et séant à la mairie.

« *N. B.* Nos frères sont invités à remettre cette lettre sous presse et à la faire passer à toutes les municipalités de leur arrondissement. »

« Atrocité inouïe, dont Néron et Caligula n'ont pas donné d'exemple. Qui vengera les représentans d'un grand peuple, d'un peuple tout-puissant, dégradés, avilis et souillés du sang innocent répandu à grands flots? »

Et j'ajoute, moi : Qui punira des conjurés assez audacieux pour s'être glorifiés de la tyrannie qu'ils exerçoient sur l'Assemblée nationale ; des assassinats qu'ils avoient commis et qu'ils excitoient à

commettre ; des usurpations de pouvoirs qu'ils s'étoient permises et qu'ils demandoient qu'on sanctionnât; de leurs projets de dictature complète, auxquels ils osoient prier les départemens d'accéder? Qui punira les prétendus magistrats signataires, et le prétendu ministre de la justice, distributeur de cette circulaire, telle qu'à l'époque de la Saint-Barthélemy la digne mère de l'impie Charles IX n'en écrivoit point de plus horribles aux gouverneurs de ses provinces ; telle que les plus insolens, les plus lâches, les plus cruels usurpateurs n'osèrent en hasarder d'aussi exécrable : exécrable par les forfaits qui l'avoient précédée, par les forfaits dont ils comptoient la faire suivre ; si évidemment exécrable que seule elle prouve tout et ne me laisse rien à prouver.

Achevons néanmoins, pour le complet anéantissement de leurs complots, achevons de porter la lumière sur toutes les horreurs de septembre ; et d'abord observons que le 2 étoit un dimanche : le choix d'un jour d'oisiveté n'est pas une circonstance à négliger. On voit cependant que Danton n'étoit pas oisif : l'emploi de la matinée préparoit la terrible circulaire du lendemain et promettoit aux départemens des émissaires non moins terribles. D'un autre côté, on se préparoit aussi. La prise de Verdun se donnoit pour certaine, quoique la nouvelle officielle ne fût pas arrivée. A la Force,

on faisoit dîner les prisonniers plus tôt que de coutume; au dessert, on enlevoit tous les couteaux; on mettoit dehors la garde-malade d'un prisonnier qui avoit le bras cassé, et véritablement le malheureux n'avoit plus besoin de ses soins: son heure dernière approchoit[1] ! Dans la ville on alloit presser le départ de 60,000 hommes, et en même temps, chose remarquable, on faisoit fermer les portes! A lire la page 16 de Robespierre, on croiroit déjà que 40,000 anthropophages étoient, en moins d'une heure, sortis de terre tout armés, lorsque leurs cris de fureur demandoient quelques milliers de sacrifices humains : eh bien, le tocsin ne sonna que deux heures et demie, et des témoins oculaires attesteront qu'une heure après il n'y avoit pas cent personnes au Champ de Mars, mais, au milieu de Paris, peut-être une cinquantaine de monstres qui alloient provoquer les groupes et se relayant pour y crier les sanguinaires paroles qu'on retrouve dans la digne circulaire du lendemain : « Ne laissons pas derrière nous ces brigands pour égorger nos enfans et nos femmes! » A trois heures et demie, pas cent personnes au Champ de Mars, et les massacres commencés à l'hôtel de la Force à quatre heures[2] !

1. Les barbares! ils l'ont tiré de son lit pour le porter dans la rue, où on l'a achevé. — Voyez l'*Agonie des trente-huit heures*. (*Louvet*.)

2. On voit déjà, puisque les citoyens n'étoient pas encore

Poursuivons : c'étoit le soir du 1[er] septembre que Robespierre avoit proscrit *Brissot* et la députation de la Gironde; ce fut le soir du 2 que Marat et son comité lancèrent des mandats contre eux; ce fut le lundi 3, à six heures du matin, que des commissaires de la Commune se présentèrent chez Brissot. Ils lui montrèrent leurs pouvoirs. Dans le principe, on avoit voulu faire un arrêt de mort, mais on s'étoit ravisé, je ne sais par quelle crainte; ce n'étoit plus qu'une sentence diffamatoire. Les mots *mandons d'arrêter* étoient seulement couverts d'un trait de plume si léger qu'ils demeuroient parfaitement lisibles. Restoit un *ordre de visiter*. Brissot n'y voulut mettre aucun obstacle; on chercha dans ses papiers *les preuves* que d'avance tu avois toujours promises, Robespierre, et l'on ne trouva rien. Germeuil, l'un des com-

---

assemblés, qu'il est faux que ce soit le peuple qui ait demandé ces massacres ; il ne l'est pas moins que ce soit le peuple qui les ait commis et qui les ait vu commettre, même le premier jour. Chabot a osé imprimer qu'il avoit passé sous une voûte de dix mille sabres. Eh bien, le respectable Dusaulx, qui étoit avec lui député à l'Assemblée nationale, attestera que deux cents hommes auroient facilement dissipé les bourreaux et les spectateurs, et, puisque je le cite, je rapporterai un trait qu'il m'a raconté et qui fait frémir. Un de ces malheureux qui haranguoit lui dit : « Monsieur, vous avez l'air d'un bien brave homme; mais rangez-vous donc; il y en a derrière vous deux que vous nous empêchez de tuer depuis un quart d'heure, et après eux nous en aurions déjà expédié vingt. » (*Louvet.*)

missaires, dit à Brissot qu'il avoit huit mandats pareils contre des députés de la Gironde, et qu'il comptoit commencer par Guadet. « Moi, répondit le républicain persécuté, moi, pour des raisons dont le détail seroit trop long, j'ai bien voulu souffrir cette visite; mais Guadet? prenez garde! Les gens de bien le trouvent toujours doux et paisible; mais il est violent contre le crime, mais il exècre la tyrannie de ceux qui vous envoient; prenez garde! » Je ne sais si ces représentations eurent leur effet ou si les visiteurs reçurent contre-ordre : ils n'allèrent chez aucun des députés de la Gironde. La postérité remarquera sans doute que cette journée du 3 septembre fut encore souillée d'une autre tache, d'une tache ineffaçable, celle d'avoir vu paroître, au milieu des flots de sang qui devoient couler pendant quatre jours encore, cette adresse sanguinaire et lèse-nationale du Comité de surveillance; adresse approuvée par Robespierre en son Conseil, et que Danton, je ne saurois trop le dire, fit passer sous son contreseing!

Le 4 fut signalé par une infamie nouvelle. On fit un mandat d'arrêt contre Roland. Roland! Si après tant de gages donnés à la Révolution il l'avoit trahie, personne n'étoit plus que lui criminel! S'il avoit mérité cet arrêt de mort, nulle considération humaine ne devoit empêcher qu'il s'exé-

cutât. Pourtant, si j'en crois Pétion (page 15), il suffit à Danton, pour obtenir qu'on le révoquât, de s'emporter devant Robespierre et de représenter que cet acte de démence perdroit non pas Roland, mais ceux qui l'avoient décerné. D'où je conclus du moins qu'auprès de Robespierre et de Marat Danton étoit une *puissance*.

Mais je continue ma lecture, et je trouve (pages 15 et 16) que Pétion et Robespierre commençoient à s'expliquer; que Danton s'entremêla du colloque, et fit si bien que l'explication ne put s'achever, d'où je conclus que Robespierre pourroit bien n'être qu'un instrument aveugle dans les mains de Danton.

Et je vois (page 17) que, peu de jours après, Marat et Danton eurent ensemble une petite querelle d'amitié qui se termina par de tendres embrassemens; d'où je conclus que Danton sentoit le besoin de continuer encore l'expérience du tempérament de cet homme [1].

Les massacres continuoient cependant [2]. Pétion

---

1. Ce sont les expressions dont il s'est servi pour réprouver Marat, au moment où je venois de déclarer que j'allois accuser Robespierre. (*Louvet.*)

2. Marat et les siens ont longtemps imprimé que ces massacres étoient un supplément nécessaire de révolution; ils impriment tous aujourd'hui que c'est l'œuvre de quelques contre-révolutionnaires. (*Louvet.*)

réclamoit la force publique. Il écrivoit au commandant, à Santerre, nommé par le Conseil général, ami de Robespierre, beau-frère de Panis, et maintenant maréchal de camp, je ne sais pourquoi. Santerre ne répond pas. Pétion écrit encore; alors Santerre répond qu'il a donné des ordres; et pourtant les présidens des quarante-huit sections ont assuré depuis à la Commission des vingt et un que les massacres leur avoient fait horreur, qu'ils auroient voulu pouvoir montrer la force publique, mais qu'ils n'avoient point reçu de réquisitions.

La même commission pressoit Danton d'arrêter ces massacres; il rioit. « Faites exécuter le décret d'accusation contre Marat », lui disoit-elle; il répondoit froidement qu'il aimeroit mieux donner sa démission.

Saisi d'une trop juste impatience, Brissot se détermine à entrer chez le ministre de la justice. Il y trouve Fabre d'Églantine, il se plaint à Danton de ces affreux massacres. « Et d'ailleurs, s'écrie-t-il, le moyen d'empêcher que des innocens n'y soient confondus? — Pas un, pas un ! répond Danton. — Quel garant? » dit Brissot. Le ministre de la justice réplique : « Je me suis fait donner les listes des prisons, et l'on a effacé ceux qu'il convenoit de mettre dehors. » Lecteur attentif, « je me suis fait donner les listes »! Et rappelez-vous que dès le 26

un officier municipal avoit été jusque dans la chambre de Saint-Méard prendre les noms des prisonniers.

Enfin Gorsas m'a raconté, comme à beaucoup d'autres, l'étrange conversation qu'il eut avec un homme qui, dans un certificat signé de lui, en date du 9 septembre, a pris le titre de juge souverain élu par le peuple aux journées du 2 et du 3. Cet homme entre chez un libraire où se trouvoit Gorsas. Il y demande les *Courriers des départemens* [1] de la dernière quinzaine. Le libraire ne les a pas. L'homme en paroît très fâché. Gorsas s'approche, se nomme, et lui demande ce qu'il veut chercher dans ces numéros. « C'est que, dit l'autre, en rendant compte des journées de septembre vous avez parlé de moi. — Oh! oh! vous en étiez donc? — Vraiment! j'étois grand juge. — Oui! vous pouvez donc m'apprendre comment cela se pratiquoit. A quoi reconnoissiez-vous les innocens? — Bah! bah! il n'y en avoit guère! — Mais encore, comment faisiez-vous? — Nous avions des listes, et puis on le voyoit bien tout de suite. Cependant il y avoit un grand b..... qui avoit les cheveux en jacobin; on ne pouvoit pas trop lire son nom, et il ne se défendoit pas trop mal. Il nous a donné de la tablature. — Eh bien? — Eh bien, j'ai envoyé

1. C'était le titre du journal de Gorsas.

demander à Panis et à Marat : ils m'ont fait dire, c'est cela même : *Élargissez.* »

La plume tombe de mes mains !

Les bourreaux étoient excédés de carnage : ils ne s'arrêtèrent que quand il ne resta plus de victimes; et le cours de leurs forfaits étoit seulement suspendu. Les commissaires ambulans portoient dans tous les départemens leurs maximes d'anarchie et de sang; plusieurs distribuoient une déclaration des droits de leur façon; quelques-uns osoient demander la loi agraire. Les meneurs de Paris attendoient la nouvelle du succès de leurs envoyés et les réponses à la fameuse circulaire. Dans tous les cas possibles il falloit se tenir prêts au foyer de la conspiration. Il falloit, au sein de la capitale, continuer les trames si bien ourdies, ne point abandonner les calomnies sanguinaires, parvenir aux mandats d'arrêt essayés par les mandats de visite, et s'élever à de nouveaux massacres d'un genre plus favorable à l'établissement de la royauté.

Il falloit *régner* par la ruse, par la force, par la terreur. Il falloit que toutes les communes de l'empire fussent, bon gré, mal gré, bientôt amenées à souffrir que celle de Paris devînt le centre de la représentation nationale, ou, si cette première partie du complot avortoit, que tous les principaux meneurs de cette commune fussent jetés dans la

Convention pour la dominer à son tour par tous les moyens d'intrigue et d'effroi. J'ai dit ce qu'étoit l'assemblée électorale. Le premier député fut Robespierre; le second, Danton; puis Billaud-Varenne, tout récemment tiré du Conseil général pour aller en qualité de commissaire du pouvoir exécutif à la grande armée; puis Panis, qui avoit d'anciens droits à leur reconnoissance, puisque même avant le 10 août il avoit pressé Barbaroux et Rebecquy de se rallier autour de l'homme vertueux et de le reconnoître pour dictateur; puis Marat; puis enfin toi, Philippe, toi sur qui nous avons les yeux. Santerre, on ne le nomma point, parce qu'il falloit le laisser à la tête de la force publique, ni Lulier, parce qu'on le gardoit pour la mairie[1].

Robespierre reprit à la tribune de l'assemblée électorale ses déclamations violentes, ses calomnieuses proscriptions contre tout ce qu'il y avoit de plus vrais républicains. D'une main Marat recommença ses placards, où il ne cessoit de presser le peuple au massacre de tout ce qui n'étoit pas cordelier; de l'autre il se remit à signer des mandats d'arrêt pour précipiter dans leur tombeau

1. Ils l'ont dit publiquement. Ils n'avoient pas besoin de dissimuler alors. (*Louvet.*)

quatre ou cinq cents nouveaux malheureux [1] qui ne pouvoient ignorer, en entrant dans ces prisons, comment ceux qui les y avoient précédés venoient d'en sortir. Puis les plus habiles émissaires allèrent répéter dans les groupes que la Convention ne pouvoit être rassemblée pour le 20 septembre; qu'alors cependant l'Assemblée ne pouvoit se dispenser de rendre ses pouvoirs au peuple; qu'il y auroit une grande insurrection ce jour-là; qu'aussitôt il faudroit bien se rallier autour de Robespierre et des hommes capables de sauver la France; que la justice du peuple devoit demander les têtes de quatre cents députés traîtres à la nation; qu'il faudroit aussi se défaire des aristocrates signataires de la pétition des vingt mille, et se partager les biens de tous les bourgeois accapareurs [2].

---

1. Oui, le ministre de l'intérieur dénonce, du 15 au 17 septembre, à l'Assemblée législative, près de cinq cents arrestations nouvelles, dont plusieurs exécutées sur des mandats d'arrêt signés du seul Marat. Ces pièces, où sont-elles? Je dirai seulement où elles doivent être : au comité de surveillance de l'Assemblée; mais quand même elles n'y seroient plus, toujours est-il certain qu'elles ont existé. Plus d'un membre de la Convention les a vues. (*Louvet.*)

2. Tout Paris a été témoin des faits que je rapporte; mais il y en a de particuliers, qui prouvent que les royalistes, d'abord très dérangés dans leur plan par le prompt rassemblement de la Convention, ne désespéroient pas néanmoins d'obtenir quelque grand mouvement. Le 20 septembre, à onze heures du soir, le président de la section de Popincourt et trois commissaires vinrent à la Convention nationale, en

Ainsi, tous les rôles étoient distribués et remplis. Toi, Robespierre, de ta tribune, tu parlois pour proscrire. Lui, Marat, de son antre secret expédioit quelques arrêts, en attendant qu'il en pût faire exécuter beaucoup. Il espéroit encore trente mille proscrits dont les biens, déjà convoités, eussent pu conquérir quelques mille brigands à la suite des triumvirs. Ensemble vous creusiez le tombeau de la République en son berceau même; ensemble, vous savouriez d'avance le sang des républicains. Vous appeliez l'heureux jour, le jour terrible. Et, dès que les uns auroient été pour jamais écartés par le fer et les autres suffisamment contenus par la terreur, tous deux vous commen-

---

ce moment au château des Tuileries, demander Gensonné, et le prévenir, de la part de la section, que beaucoup, assez peu connus, tous enrégimentés et prêts à partir depuis longtemps, étoient retenus à Paris, on ne savoit pourquoi; qu'au moment même il y avoit beaucoup de fermentation et de mouvement; qu'on parloit d'aller massacrer quatre cents députés, et les signataires des huit mille et des vingt mille. Ces commissaires s'en allèrent inquiets, et Gensonné refusa de se retirer avec eux.

Oui, certes, ils espéroient encore un mouvement, car Marat continuoit d'y pousser dans ses placards; tantôt il affichoit qu'on devoit chasser la Convention, si en deux mois la constitution n'étoit pas faite ; une autre fois qu'il falloit que le souverain eût des tribunes assez basses pour lapider ceux de ses mandataires qui le trahiront; une autre fois qu'à voir la trempe des députés envoyés par les départemens on ne devoit rien espérer..., et il ajoutoit: « O peuple babillard, si tu savois agir ! » (*Louvet.*)

ciez votre règne. Mais il parloit d'un triumvirat ! Comment donc saurons-nous le nom du troisième roi qu'ils nous gardoient dans leurs fureurs ?

Comment ? Il ne s'agit que de rapprocher les faits, d'examiner les hommes et de réfléchir. Depuis longtemps Marat songe au triumvirat[1] ; depuis quelque temps Robespierre marche à la dictature. Ces deux hommes ont, chacun de son côté, quelque empire sur quelque portion du peuple. Séparés, ils restent trop foibles ; rapprochés, ils se corroborent mutuellement. Qui se chargera de ce rapprochement ? Apparemment l'autre homme, à qui sa voix révolutionnaire et ses formes athlétiques ont fait aussi quelques partisans dans la multitude, amie de la vigueur ; l'homme dont je crains, depuis plus d'un an, l'ambition vaste et mal déguisée ; l'homme à qui je crois, du moins, le génie de l'intrigue et de l'observation ; l'autre homme, qui s'arrange de sorte qu'à l'époque convenable, les deux premiers se rencontrent chez lui ou ailleurs, qu'importe ? Voilà cependant deux des triumvirs qui ne s'estimoient pas en 1791, parce que l'un d'eux n'avoit pas l'audace convenable, et qui maintenant se conviennent et se chérissent. Mais le troisième, quel sera-t-il ? Belle

1. Il le demandoit déjà à la fatale époque du 17 juillet 1791. (*Louvet.*)

question ! celui qui a concilié les deux autres. Voilà donc tout ? Non, certes. Dès que, marchant ensemble, ils seront parvenus à leurs fins, des trois le plus habile, et vous voyez déjà que c'est le dernier, le plus habile dira qu'ayant fait l'expérience du tempérament des deux autres, il se trouve qu'ils ne valent rien ; et sur l'heure il les précipitera. Mais comment le pourra-t-il ? Parce que, depuis trois ans peut-être, il y a derrière lui quelque ci-devant grand, qui n'entend se montrer qu'au moment décisif [1]. Et ne doutez pas qu'aussitôt il ne se montre. C'est ainsi, pourtant, qu'après cinq ou six années de combats, de sacrifices de toute espèce, nous, républicains, nous n'aurons fait que changer de tyrans, sans que peut-être nous ayons même changé de dynastie !

O génie tutélaire de ma patrie, je te rends grâce : aucun de leurs derniers attentats, si méchamment concertés, n'a réussi.

La plupart des départemens repoussèrent par le mépris, et quelques-uns par des traitemens sévèrement justes, ces ambulans commissaires, effrontés propagateurs de troubles, d'assassinats, de désorganisation. L'immense majorité des communes ne daigna pas lire, ou ne lut qu'avec horreur la trop affreuse circulaire. Ainsi tomba la première partie

1. Allusion au duc d'Orléans.

du complot; ainsi furent renversées les vastes espérances de ce Conseil général, que ses meneurs vouloient saisir de la représentation nationale, dont ils s'étoient flattés de faire, à la place de cette Convention qu'on eût renvoyée à des temps moins périlleux, un corps souverain sur lequel ils régnoient déjà.

Mais cette révolution du 20 septembre, par laquelle ils espéroient encore royaliser la France en la couvrant de cadavres, qui nous l'épargna? Un double prodige que des yeux contemporains ne remarquent pas assez, mais dont nos enfans pourront s'étonner : malgré le peu de temps laissé pour de longues opérations, malgré les embarras de toute espèce, malgré des obstacles sans nombre, toutes les assemblées primaires firent les premiers choix, tous les corps électoraux achevèrent leurs nominations, tous les représentans du peuple accoururent, plus de trois cents se trouvèrent au rendez-vous auguste à l'heure désignée! Le même jour, au même instant, quelques bataillons d'hommes libres, Kellermann à leur tête, arrêtoient de nombreuses légions d'esclaves. En cette action vraiment grande, trop peu connue ou trop peu célébrée, quelques milliers de nos braves amis repoussoient d'immenses armées. O bonheur indicible! ô digne prix de leur vaillance! En chassant devant eux les Prussiens de Brunswick, ils faisoient

aussi reculer les Cordeliers de Danton. Ainsi, ce jour du 20 septembre, que l'ennemi du dehors et celui de l'intérieur avoient également marqué pour notre perte et notre opprobre, nous devint un jour de salut et de gloire. Ainsi, placée entre les cohortes cruelles des deux ou trois despotes couronnés et la scélérate faction de trois ou quatre tyrans qui vouloient un trône, à sa naissance menacée d'un double trépas, la République vint à la vie par un double miracle.

Il ne falloit pas moins que l'imprévu concours du subit rassemblement de la Convention et de l'étonnante victoire de Kellermann pour que la seconde et la plus redoutable partie de la conjuration royaliste avortât.

Cependant n'ont-ils pas repris leurs trames liberticides? Et, je répète, s'ils ne les continuoient, je ne les eusse point dénoncés, je ne les poursuivrois pas. Républicains trop confians ou trop foibles, regardez donc autour de vous; songez-vous à leur retirer tous les moyens d'usurpation qu'ils s'étoient ménagés? Toutes les semences de troubles qu'ils jettent sans cesse autour de vous, prenez-vous soin de les étouffer?

Une poignée d'agitateurs est-elle contenue dans les sections? L'hydre du Conseil général est-elle abattue? Permet-on qu'un maire soit nommé digne de confiance? A la place d'un prétendu général,

appelé par acclamation dans les secousses d'un mouvement révolutionnaire, un véritable commandant est-il légalement réélu? La justice a-t-elle repris son cours ordinaire? L'Assemblée des représentans du peuple est-elle purgée?

Non, non, Robespierre; presque tout ce qui existoit pour ton élévation existe encore. Dans les groupes, ce sont toujours tes mérites qu'on veut faire admirer; aux Jacobins, c'est toujours de l'idolâtrie qu'on sollicite pour tes vertus. Aux Jacobins et dans les groupes, c'est contre la Convention qu'on appelle constamment l'animadversion publique[1]. Aucun moyen d'agiter le peuple de Paris n'est oublié. Samedi, ce fut la nouvelle de l'enlèvement de Louis XVI; dimanche, c'étoit celle de sa mort; lundi, c'est celle d'une entière défaite de Custine[2]. Partout c'est au nom de Marat[3] et

1. Certain personnage qui, monté sur une chaise, fait métier de haranguer, et qu'on reconnoît à son enseigne où sont écrits ces mots : Liberté! égalité! crioit il y a trois ou quatre jours : « La Convention ne fait rien, ne fera rien, n'est bonne à rien! Citoyens, il faut absolument nous rallier autour du grand, du vertueux Robespierre. » (*Louvet.*)

2. Tous les jours quelque tentative d'émeute, mais principalement les samedis, dimanches et lundis; observez bien. (*Louvet.*)

3. Lecteur, quand j'écrivois ceci, je ne pouvois connoître un n° 57 qu'il vient de publier en date du lundi 26 novembre; j'en citerai quelques passages :

« Nous sommes dans un état de crise violent; nous touchons à quelque catastrophe désastreuse... Elle est bien dis-

de tous les tiens qu'on prêche les désordres, l'anarchie, l'insurrection. Quinze jours se sont à peine écoulés depuis qu'au palais de la Révolution un homme pérorant devant cinq cents autres demandoit vingt mille victimes et six cents dans la Convention. Que six cents, Robespierre? ce malheureux se trompoit : il est impossible qu'il y ait cent cinquante traîtres au milieu de nous.

Représentans du peuple, le mépris de vos lois,

---

posée (la Convention), mais elle manque de lumières et de vues, etc. Nous avons aboli le despotisme royal, qu'y avons-nous gagné?... Les contre-révolutionnaires occuperont éternellement, sous de nouveaux noms, tous les emplois de l'État, jusqu'à ce que la mort nous en délivre... Sous la République, comme sous le royalisme et sous le despotisme, le cabinet ministériel est maître de tout... Les fonctionnaires publics, sous le nouveau régime, valent moins encore que sous l'ancien, la justice n'est pas mieux rendue, et les finances sont plus mal administrées.

« Les temps des illusions sont passés ; le peuple ne croit plus à l'inviolabilité ; déjà il a jugé l'incapacité de ses députés à la Convention. C'est en vain qu'on lui proposeroit une seconde Convention : il n'y auroit aucune confiance ; et puis, quel bien pourroit-elle produire ? Ne nous le dissimulons pas : elle ne pourroit qu'être plus mal composée encore que celle-ci. Il ne restera donc au pauvre peuple d'autre parti à prendre que de rétablir le despote... ou se donner *un nouveau maître*. »

Lecteurs, je vous le demande, que veulent les hommes qui emploient, qui vantent un tel écrivain, que veulent-ils, sinon le rétablissement de la royauté sous un autre nom?

Et cependant ce Marat siège au milieu de nous... O mon pays ! (*Louvet.*)

l'assassinat de vos personnes, le règne de tous les désordres, de tous les méchans, et par conséquent de tous les despotes, rois ou triumvirs, se proclament sur toutes les places, dans une Société dite populaire, et jusqu'aux portes de cette Assemblée. Laisserez-vous au dedans périr, par l'anarchie, cette République dont les armées sont victorieuses au dehors? Après avoir échappé à tant de violens orages, est-ce contre un si misérable écueil que vous irez échouer et vous briser? Je l'ai dit, je le redis, je le redirai sans cesse : l'anarchie est le seul ennemi redoutable qui vous reste. Seul, il peut vous reconduire au despotisme, de quelque nom que le despotisme prenne soin de se masquer. Vous exposeriez-vous à la honte d'avoir laissé tomber de vos mains, par excès de foiblesse, le précieux dépôt de la liberté françoise et de la liberté universelle? Comme section du tout, Paris mérite vos soins; acteur généreux dans deux révolutions successives, il a des droits à la reconnoissance publique. Cependant, jusque sous vos yeux, une faction cruelle l'agite, le tourmente, le dépeuple, voudroit en faire un désert. Dispersez les brigands, frappez les chefs, sauvez Paris!

Nos amis, nos frères, nos enfans, combattent aujourd'hui pour les droits des peuples opprimés; souffrirez-vous qu'en leur absence les droits les plus précieux leur soient ravis? Quand ils auront

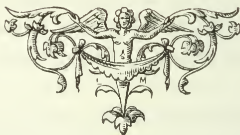
conquis vingt nations à la liberté, rentreront-ils chez eux esclaves? Sera-ce pour le règne de Danton et de son illustre associé qu'ils auront versé les flots du sang le plus pur? L'armée combat pour nous, combattons pour l'armée.

Législateurs, lorsqu'au 10 août la nation, lassée du joug des rois, entendit le canon tonner sur leur repaire, elle respira, se croyant délivrée. Eh bien, c'étoit déjà la royauté qui revenoit, sur les cadavres des premiers jours de septembre, sucer le lait dont elle a toujours soif. C'étoit elle encore qui comptoit, vers la fin du même mois, se relever entièrement au milieu d'un massacre plus vaste; c'est elle, enfin, qui veut, aujourd'hui, que nous n'obtenions ni repos ni lois; c'est elle qui a chargé l'anarchie de lui ramener, par de longs détours, son pouvoir et ses victimes. Hâtez-vous, cependant; écrasez tout à l'heure ce reste et ce commencement de tyrannie, si vous voulez vraiment la République.

Et s'il étoit permis de supposer qu'auprès de vous, environnés de tant de grands intérêts, il reste encore quelque place pour l'intérêt personnel, je vous dirois : « Prenez garde; les traîtres que vous ménagez, s'ils avoient un instant de succès, ne vous laisseroient pas même le temps de vous reconnoître. Pour prix de votre indulgence fatale, pour prix de vos éternelles temporisations, vous

tomberiez leurs premières victimes, vous tomberiez à jamais. Prenez garde; défendez-vous ! »

Quoi qu'il arrive cependant, les voilà trop bien signalés pour qu'ils s'affermissent jamais sur leur trône, quand même ils parviendroient à le ressaisir d'une main sanglante. Et si je dois, foible individu, pour les avoir démasqués, mourir sous leurs coups, je ne mourrai pas tout à fait. Même à l'instant de ma chute, je pourrai sentir quelque joie, car après moi je laisserai ces vérités courageuses qui, tôt ou tard, et plus ou moins, selon les hommes appelés à les recueillir, profiteront à la liberté. J'aurai payé ma dette à mon pays.





A LA CONVENTION NATIONALE

ET

A MES COMMETTANS

SUR LA CONSPIRATION DU 10 MARS

ET LA FACTION D'ORLÉANS

JEAN-BAPTISTE LOUVET

DÉPUTÉ DE FRANCE PAR LE LOIRET

Représentans,

Les complices de Dumouriez nous accusent d'être ses complices; nous leur devons des actions de grâces; nos voix, depuis si longtemps étouffées, peuvent se faire entendre [1]; la plus entière

1. Je me trompois : j'ai vainement, depuis huit jours, demandé la parole; cependant une section m'avoit accusé. Enfin, la Convention vient de décréter qu'elle n'entendroit plus de dénonciation à la tribune. Je prends le parti d'imprimer. (*Louvet.*)

liberté d'opinion nous est acquise; nos accusateurs vont être accusés.

Dumouriez demande un roi, il le demande avec un des fils d'un ci-devant prince du sang, et Valence son allié. Les plus incrédules reconnoissent alors qu'il existoit dans nos armées, au profit de Philippe, un parti royaliste, et les déclamations de nos dénonciateurs prouvent au moins qu'ils sentent parfaitement qu'il n'est plus douteux pour personne que le Monseigneur ait eu aussi, dans l'intérieur, ses conjurés. Donc, pour savoir si nous sommes les complices de Dumouriez, il ne reste plus qu'à examiner si nous sommes de la faction d'Orléans.

Étoit-ce nous qui maîtrisions le corps électoral de Paris au mois de septembre? Étoit-ce nous qui annoncions que nous gardions d'Orléans pour le vingt-quatrième député? Étoit-ce nous qui, dans un placard affiché, nous étions hautement engagés à le faire nommer par nos amis, s'il nous donnoit quinze mille livres[1]?

Une fois dans la Convention, est-ce à côté de nous qu'il a pris place? Est-ce avec nous qu'il a voté? Ne l'a-t-on pas vu se placer toujours sur le plus haut de la Montagne?

Là, comme vous le savez, siègent des hommes

1. C'étoit Marat. (*Louvet.*)

qui voient partout des conspirateurs. Cependant ont-ils jamais vu celui-là? Vingt fois n'avons-nous pas essayé de vous dénoncer ses mauvais desseins? Et ces interruptions qui ont toujours couvert nos voix, ne sont-elles pas toujours parties du lieu où ses amis le tenoient en spectacle?

Étoit-ce nous qui sans cesse répétions son éloge et celui de ses fils dans une Société célèbre, ou bien n'étoient-ce pas ses meneurs royalistes qui venoient de nous expulser, avec beaucoup d'autres républicains trop incommodes?

Quand, dans ses relations, sans doute concertées, Dumouriez exaltoit les exploits de d'Orléans fils, n'étoit-ce pas d'ici qu'avec beaucoup d'autres je ne pouvois retenir des réclamations ou des murmures? Et les applaudissemens inquiétans pour la République, n'étoit-ce pas de la Montagne qu'on les faisoit entendre?

Dumouriez, que je n'avois vu qu'une fois avant le 10 août, devant vingt personnes, Dumouriez vint, après son expédition de l'Argonne, passer quelques jours à Paris. Quiconque oseroit avancer qu'alors je le joignis quelque part mentiroit impudemment[1]. Ce n'est ni avec moi ni avec mes amis qu'on l'a vu se produire dans les spectacles, au théâtre de la République et à l'Opéra :

1. Marat l'a dit dans ses feuilles, et il a menti. (*Louvet.*)

c'est avec Fabre d'Églantine, Santerre et Danton.

Il partit pour conquérir la Belgique. Est-ce nous cependant qu'on a vus former avec Philippe les liaisons les plus intimes? Est-ce nous qu'on a jamais reconnus sur ses chevaux, dans ses carrosses, à sa table?

Lorsque Buzot demanda le décret qui punit de mort quiconque proposeroit[1] de rétablir la royauté, me montrai-je des derniers à l'appuyer? N'est-ce pas de la Montagne qu'on essaya de stipuler pour les assemblées primaires d'officieuses réserves? Enfin, quand on mit aux voix, ne put-on, sur la Montagne, remarquer personne qui refusât de se lever[2]?

N'ai-je pas encore, avec Buzot, demandé l'expulsion des Bourbons? N'est-ce pas de la Montagne que les plus fortes oppositions se sont manifestées? N'est-ce pas encore de la Montagne qu'après vingt amendemens inutiles et plusieurs heures du plus horrible tumulte on finit par vous arracher une exception en faveur de Philippe, sous prétexte de la souveraineté du peuple qui l'avoit élu son représentant[3]?

---

1. Proposer, c'est faire la proposition, et non pas tenir quelques propos : ceci soit dit par forme de représentation au Tribunal extraordinaire. (*Louvet.*)

2. Basire et Robespierre. (*Louvet.*)

3. Voyez dans le *Moniteur* du 18 décembre la séance du 16. (*Louvet.*)

Est-ce nous qui, peu de jours après, avons soulevé toutes les sections de Paris pour qu'elles vinssent en quelque sorte vous ordonner de rapporter le décret qui éloignoit les enfans de Philippe ?

N'est-ce pas à moi qu'au contraire on adressa de violens reproches pour avoir, disoit-on, violé les formes (j'étois secrétaire), afin que ce décret d'expulsion fût expédié plus vite aux armées ? N'est-ce pas encore au ministre de l'intérieur qu'on en voulut faire un crime ? Sont-ils donc aujourd'hui les ennemis bien sincères de la race des rois, ceux qui alors me réputoient coupable de trop d'ardeur à la poursuivre? Et si dans ce temps ils me trouvoient, ainsi que Roland, un trop zélé républicain, comment feront-ils pour qu'on me soupçonne maintenant d'être, avec Philippe, un vil royaliste ?

Cet appel au peuple, éternel prétexte de tant de calomnies, ne l'avons-nous pas principalement motivé sur les trop justes défiances que nous inspiroient ces Bourbons à la fois placés au sénat et dans vos armées ? N'y a-t-il pas, au reste, une contradiction bien étrange dans cette double inculpation, également calomnieuse, que nous avons voulu conserver sa couronne à Louis XVI et mettre d'Orléans sur le trône ?

Quand il fut question du sursis, est-ce moi qui

vins à cette tribune me porter caution[1] que cette faction d'Orléans tant dénoncée n'étoit qu'une chimère? Et lorsque des hommes courageux rappeloient de temps en temps votre attention sur les intrigues de Philippe, étoit-ce moi qui les appelois calomniateurs et visionnaires[2]?

Enfin, lorsqu'aux derniers jours de janvier un grand nombre de républicains, succombant sous le poids des calomnies, eurent ici perdu toute espèce d'influence, est-ce nous qui pûmes obtenir qu'on ne mît point à l'ordre du jour cette question de l'exil des Bourbons, renvoyée par un décret solennel après le jugement de Capet? Ne nous sommes-nous pas au contraire, et toujours en vain, présentés pour une discussion qu'il ne fut plus permis d'aborder?

Et dernièrement, quand Robespierre, apparemment jaloux de se masquer un peu mieux, vint, quatre mois trop tard, demander à son tour l'exil des Bourbons, qui ne vit que ce n'étoit qu'une impertinente comédie? Où néanmoins essaya-t-on de faire de cette insidieuse proposition une motion sérieuse? Ici. Mais n'est-ce pas encore de la Montagne qu'on réclama vivement et qu'on arracha l'ordre du jour?

---

1. Voyez l'opinion de Thuriot sur le sursis. (*Louvet.*)

2. Encore Thuriot, sur la dénonciation de Birotteau. (*Louvet.*)

Au reste, s'il étoit vrai que, même aux champs de l'Argonne, Dumouriez, déjà traître, eût composé avec l'ennemi, qui nous a trompés? Ceux qu'on appelle les nôtres n'étoient pas commissaires auprès de lui. Qui nous faisoit son éloge dans des lettres officielles? C'étoient Carra, Prieur et Sillery.

Depuis, qui a pu le surveiller? Nous n'étions pas, nous, commissaires dans la Belgique; si nous l'eussions été, nous n'aurions pas affecté de ne faire nos rapports les plus importans que de vive voix; surtout, après notre dernier voyage, nous n'aurions pas laissé plusieurs heures s'écouler avant de venir dénoncer le traître; nous n'aurions pas attendu qu'au Comité de défense un député nous interpellât de renoncer aux tergiversations et de déclarer catégoriquement ce que nous savions des dispositions du général.

Est-ce nous qui, le 8 mars, avons dit à cette tribune que Dumouriez valoit seul une armée[1]?

---

1. C'est Danton. (*Louvet.*) — Danton, d'après le *Moniteur* du 10 mars, n'avait pas tout à fait dit cela. Il s'était exprimé ainsi : « Dumouriez réunit au génie de général l'art d'échauffer et d'encourager le soldat. Nous avons entendu l'armée battue le demander à grands cris. L'histoire jugera ses talens, ses passions et ses vices; mais ce qui est certain, c'est qu'il est intéressé à la splendeur de la République. S'il est secondé, si une armée lui prête la main, il saura faire repentir nos ennemis de leurs premiers succès. »

Est-ce nous qui, le 15 du même mois, avons dit à l'orateur de la section Poissonnière qu'il n'y avoit qu'un contre-révolutionnaire qui pût demander un décret d'accusation contre ce général[1]?

Est-ce nous qui, à la nouvelle de l'émigration de d'Orléans fils, avons essayé de défendre son père, en disant qu'il n'y avoit pas contre lui de preuves légales[2]?

Est-ce nous qui nous sommes efforcés de faire qu'on le gardât à Paris, où se trouvent nécessairement ses principaux moyens de conspiration[3]?

Est-ce nous qui n'avons pas voulu qu'on donnât de suite à la proposition de destituer Biron, l'une des créatures de Philippe?

Sera-ce nous qui pourrons obtenir qu'on se hâte de destituer ce La Touche[4] qui commande vos flottes, ce La Touche, ci-devant chancelier du ci-devant duc?

Est-ce nous qui, dès le 26 octobre, n'avons pas craint d'écrire que la nation finiroit par reprendre un maître[5]? Peut-on produire un de mes ou-

---

1. C'est Delacroix. (*Louvet.*) — Il n'est pas question de cet incident dans le compte rendu du *Moniteur*.

2. C'est Marat. (*Louvet.*)

3. C'est une partie de la Montagne. (*Louvet.*)

4. Il s'agit du contre-amiral La Touche-Tréville qui commanda, en décembre 1792, l'expédition contre Naples.

5. C'est Marat. (*Louvet.*)

vrages politiques qui ne respire la haine des rois[1]? Sommes-nous de l'avis de ceux qui déclarent ne vouloir de constitution qu'après la guerre? Et

---

1. Voici ce que, dans ma Réponse à Robespierre, dès le mois de novembre dernier, j'écrivois sur d'Orléans, et remarquez que Brissot se hâta de réimprimer ce passage dans un des Suppléments de son Journal : « Et comment l'aurions-nous pu (nommer d'Orléans dans l'Assemblée électorale de Paris), nous qui nous étions trouvés trop foibles pour porter l'homme irréprochable, Priestley? Nous qui, toujours écrasés par la faction, n'avions pu conquérir sur elle, et par une espèce de surprise encore, que le respectable Dusaulx, et trois ou quatre autres nominations précieuses pour nous, pour eux insignifiantes? Comment surtout l'aurions-nous voulu, nous, *purs jacobins*, que le fantôme d'*un monseigneur* effarouche? Philippe, malgré tes services dans la Révolution de 89, et peut-être aussi à cause d'eux, je ne puis avoir confiance en toi. Je ne puis oublier que tu naquis au sein des grandeurs; que tu reçus l'insolente éducation réservée aux gens de ta sorte; que ta jeunesse respira l'air empoisonné *des cours;* que la soif de dominer survit à toutes les passions dans les individus de *ta caste;* qu'elle doit couler dans tes veines avec *ton sang*. Tes enfans... Loin de moi l'odieux dessein de flétrir leur jeune courage et d'arrêter leurs dispositions sans doute louables; mais je crains que, pour leur entière régénération, ils n'aient tout à faire par eux-mêmes. A quelle époque, en effet, auroient-ils été formés pour l'austérité de nos mœurs républicaines? *Adèle et Théodore, la Religion considérée*, etc., et plusieurs autres ouvrages qui ne respirent que fanatisme de toute espèce, fanatisme religieux, superstition *nobiliaire*, haine de Voltaire, de Rousseau, de nos plus grands philosophes et de toute la philosophie, me sont-ils de bon garans que la gouvernante de tes fils ait voulu sincèrement leur mettre au cœur l'amour de cette égalité sainte, dont il est au moins étrange que tu aies usurpé le nom pour le leur passer? Tes

ceux-là sont-ils donc d'un sentiment bien contraire à celui de quiconque offre tout à l'heure à la nation françoise une constitution toute faite, avec la paix? Si pourtant ces hommes ont raison d'attester que nous sommes partisans de la constitution Condorcet, qu'ils veuillent bien ne pas se contredire en ajoutant que nous voulons la constitution Dumouriez.

---

enfans! Je me défie des crimes de leurs ancêtres, et je voudrois me défier de leurs propres vertus. Je me défie surtout et je m'indigne de l'espèce d'enthousiasme avec lequel les mêmes hommes, qui n'ont pas craint de t'élire, affectent d'applaudir jusque dans la Convention à chaque nouvelle des succès que ces jeunes gens obtiennent. Tes enfans, je les plains. Ils auront longtemps encore à travailler avant d'avoir effacé la tache de leur origine : ils sont nés d'un Bourbon! Philippe, Philippe, je te le dis, et te le dis tout haut : quoique, malgré tes amis, il soit entré beaucoup de vrais républicains dans la Convention, je suis toujours surpris qu'au milieu de ces premiers plénipotentiaires de ma patrie, enfin tout à fait plébéienne, toujours surpris, dis-je, et quelquefois inquiet, de voir assis non loin de moi un homme qui fut *prince*. Philippe et Danton, Robespierre et Marat, vous tous et tous vos *cordeliers,* prenez garde, nous serons unis contre vous, j'espère; nous vous observerons; jusqu'à notre chute, fût-elle prompte, inévitable et violente, sûrs que du moins elle enfanteroit des vengeurs *à la République,* nous vous combattrons. Car, pour ce qui me regarde, mes commettans m'ont fait jurer, et je l'avois juré déjà, que, dussions-nous périr, nous ne souffririons plus, sous quelque nom que ce pût être, la honte et le fardeau de *la Royauté.* » J'écrivois cela dès novembre dernier, remarquez bien. (*Louvet.*)

Citoyens, et c'est ici que je réclame toute votre attention, pour nous préparer des revers, il falloit porter le trouble au milieu de nos bataillons, et les laisser dans le dénuement le plus complet. Est-ce nous qui avons soutenu ce ministre de la guerre [1], dont l'ineptie et la malveillance ont perdu nos troupes? Ne nous sommes-nous pas opposés à ces nouveaux décrets qui, sous prétexte d'une organisation nouvelle, ont détruit la discipline, et par conséquent les armées?

Il falloit, pour ramener le despotisme, répandre l'anarchie. Est-ce nous qui avons constamment disséminé ces feuilles atroces où l'on n'a cessé d'inquiéter chacun dans ses propriétés ou dans sa personne?

Il falloit, pour relever le trône, dissoudre la Convention. Citoyens, il est temps de vous dire, il est temps de dire à la France quels hommes ont voulu, dans la nuit du 10 au 11 mars, faire massacrer le plus grand nombre des membres de la Convention; et quand vous connoîtrez ces détails, vous demeurerez persuadés que ce perfide manifeste où Dumouriez feignit de vouloir, après que cette conspiration du 10 mars eut avorté, marcher contre eux et pour nous, n'étoit qu'une ruse

---

1. Pache. (*Louvet.*)

infâme imaginée pour nous remettre sous les poignards des orléanistes de l'intérieur.

Ici, Représentans, je vous dénonce non seulement l'accusateur public, mais aussi le ministre de la justice, actuellement ministre de l'intérieur[1]. Vous l'aviez chargé de poursuivre les membres du Comité d'insurrection; il est venu vous dire, après de longs discours et les plus étranges tergiversations, qu'il étoit très douteux que ce comité existât. Il existe pourtant; il existe non loin du lieu que le ministre habite; il s'assemble tous les deux jours, et avec si peu de mystère qu'il est aussi trop étonnant que le ministre n'en ait rien su.

C'est là que, pour anéantir la Convention de la République, on veut anéantir ses armées. C'est là que, pour ravir au peuple ses représentans, on ne cesse de les calomnier et de les proscrire. C'est là qu'on essaye tous les moyens de persuader aux plus crédules qu'il n'y a, dans toutes vos armées et dans la Convention, à très peu d'exceptions près, que des traîtres. C'est là qu'on a entendu, et nous en donnerons les preuves, des hommes, pour la plupart nouveaux dans la Révolution, esclaves le 9 août, bourreaux le 2 septembre, voleurs le 25 fé-

---

1. Garat. (*Louvet.*)

vrier[1], bourreaux et tyrans autant qu'ils le pourront, provoquer sans cesse la haine de vos lois, l'exécration de vos personnes, le massacre du plus grand nombre de vos membres. C'est de là que le soir du 10 mars sont partis, en armes, les assassins qui devoient frapper une partie de la Convention nationale et dissoudre le reste. J'accuse le ministre de la justice d'une assez grande incapacité pour ne l'avoir pu découvrir, ou d'une pusillanimité assez grande pour n'avoir pas osé vous le déclarer.

Depuis quelque temps les voies étoient suffisamment préparées ; le pillage du 25 février avoit favorablement disposé certains satellites ; il ne restoit plus qu'à pouvoir annoncer du dehors quelques désastres qu'ils vous attribueroient, à vous, dignes représentans du peuple, à vous tous, fiers républicains. Aussi, les effrayantes motions que, le matin du 8 mars, on vous avoit faites à cette tribune, furent encore répétées plus effrayantes dans le Comité d'insurrection. On ne parla que de nos défaites, que de la nécessité d'un grand mouvement révolutionnaire, que des trahisons des ministres, que des trahisons de tous les généraux, et surtout des trahisons du plus grand nombre des députés à la Convention.

---

1. Le 25 février 1793, le peuple pilla quelques boutiques d'épiciers.

Ainsi se passa la journée du 8 mars. Que le ministre ait négligé de remonter à la source de ces premiers fermens de sédition, je ne m'en étonne pas; apparemment il ignoroit que les mêmes circonstances avoient vu commencer l'horrible conspiration de septembre; mais que dans ses recherches il n'ait pas donné la moindre attention aux événemens du lendemain, je m'en étonne.

Le 9 mars fut un premier jour de deuil pour la République; le 9 mars attesta l'existence d'un Comité d'insurrection qui vint s'établir autour de vous; le 9 mars, la représentation nationale fut moralement assassinée. On ne vouloit plus que la Convention, arbitre des destinées du monde, demeurât maîtresse des siennes; on ne vouloit plus que cette auguste Assemblée, dépositaire de la liberté universelle, fût libre. La publicité de vos séances fut audacieusement violée; des hommes armés obstruèrent les issues de votre salle et ses corridors, et se désignèrent eux-mêmes « la Compagnie de la Glacière ». Des hommes armés forcèrent la consigne, et, s'emparant de vos tribunes, en firent sortir des femmes, qui pourroient troubler leur expédition, disoient-ils. Leur expédition ! c'étoit aussi le mot de ralliement des assassins de septembre ! Là cependant, sur l'initiative de deux sections qu'on avoit visitées la veille, et par l'impulsion du Comité d'insurrection, qui la veille avoit

décrété que vous décréteriez ce qui lui plairoit, en présence de ses satellites et sous leurs poignards, là cependant, ô peuple des quatre-vingt-six départemens, tes députés délibérèrent ! Il faut le dire : on ne cessa de vomir contre le grand nombre d'entre eux des vociférations horribles, d'exécrables proscriptions, tandis qu'ici même, sur leurs têtes, quelques gladiateurs poussèrent leur sacrilège audace jusqu'à montrer, avec des gestes menaçans, les pistolets dont ils étoient armés; tandis qu'au nom du Comité des inspecteurs de votre salle, Gamon demandoit vainement à produire des dépositions dont le témoignage eût attesté qu'il falloit qu'à midi précis un tribunal organisé de telle ou telle manière fût décrété, sans quoi, dans le sanctuaire même des lois, plusieurs de ses organes seroient égorgés; et comme si d'avance il avoit été décidé que, dans cette journée à jamais déplorable, rien ne seroit oublié pour que la représentation nationale fût chargée de chaînes ou saturée d'opprobre, vous remarquerez de tous les contrastes le plus affligeant pour tout ami de la morale publique, savoir : qu'en se rendant au lieu de nos délibérations, le maire du 10 août rencontra des scélérats assez forcenés pour le poursuivre de leurs huées insolentes, de leurs sanguinaires clameurs, et qu'en sortant de notre salle, le monstre aux deux cent soixante mille

têtes[1] trouva des bateleurs assez vils pour le promener en triomphe.

Cependant l'affreuse journée n'étoit pas finie : à la veille de frapper leurs derniers coups, les conjurés songeoient à se débarrasser des derniers obstacles ; ils devoient craindre que la vérité n'arrivât terrible aux départemens ; ils devoient trembler si les événemens qu'ils préparoient parvenoient à nos commettans environnés de toutes les circonstances qui les dévoileroient plus criminels. On le savoit bien, qu'il existoit au Centre plusieurs écrivains courageux, sentinelles également incorruptibles et vigilantes, qui ne manqueroient pas, à la première invasion de la tyrannie, de sonner le tocsin sur elle, et dont les cris d'alarme iroient, jusque sur l'extrême frontière, appeler tous les François libres à la plus légitime des résistances. Tels bons citoyens ne pouvoient déjà plus parler : il devenoit pressant d'empêcher tels autres d'écrire. Depuis longtemps les journalistes républicains étoient dénoncés dans le Comité d'insurrection ; alors on les y proscrivit ; à côté du tribunal révolutionnaire qui s'élevoit, on les qualifioit déjà criminels de lèse-nation[2]. Il ne restoit aux conspira-

1. Marat.

2. Puis Thuriot daigna venir jusque dans votre Assemblée les honorer de ses calomnies ; Saint-André, plus habile, leur distribua de côté quelques coups de poignard ; et, plus

teurs que les voies de fait; ils s'y déterminèrent, croyant d'ailleurs qu'il leur suffiroit d'une expédition chez deux ou trois journalistes pour contenir les autres par l'effroi. Quelques satellites, se disant défenseurs de la République, et alliés intimes d'un Comité d'insurrection, prirent les armes, violèrent l'asile des citoyens paisibles, détruisirent les propriétés et menacèrent les personnes; un représentant du peuple ne leur échappa que par son courage[1]. On vous le fit savoir, et les députés applaudirent.

Tant d'excès, au reste, n'étoient que le prélude de leurs excès (*sic*). Par des délits on avoit essayé le crime; puis, le crime ayant succédé, c'étoit aux grands forfaits qu'on brûloit de s'élever. Vingt-quatre heures encore, et le glaive parricide alloit se tirer. Aussi les conjurés sentoient parfaitement que chaque moment devenoit précieux; qu'il leur importoit de travailler sans cesse les esprits déjà tant exaspérés; qu'il falloit se garder de laisser un

---

hardi qu'eux tous, Tallien vous proposa crûment d'investir le Comité de sûreté générale du droit de censurer toutes les presses, c'est-à-dire d'ordonner que douze hommes enchaîneroient, au gré de leurs caprices ou de leur ambition, toutes les vérités, tous les principes, toutes les pensées, et qu'au besoin ils pourroient, au profit d'une faction de brigands royalistes, se constituer instituteurs suprêmes de l'opinion. (*Louvet.*)

1. Gorsas. (*Louvet.*)

instant à elle-même cette malheureuse portion du peuple, instrument et jouet de leur ambition scélérate; que sans relâche ils devoient attiser les feux de la discorde et de la révolte au cœur de Verrès gorgés de leurs brigandages, ou des séides fanatisés de leurs fureurs. Ce n'est donc pas une circonstance qu'il faille omettre que le Comité d'insurrection eut, comme vous, le soir du samedi 9, une séance extraordinaire. Dans celle-là, comme dans toutes les autres, on ne négligea rien pour monter l'esprit public à la hauteur de la contre-révolution. Presque tous les fonctionnaires publics, administrateurs, généraux, ministres, le plus grand nombre de vos membres et la plupart de vos Comités furent calomniés, déchirés, proscrits. Vous étiez à peu près tous des mandataires infidèles, et rien ne pressoit tant que de continuer à vous influencer pour obtenir la complète organisation de ce tribunal révolutionnaire qui, devant juger tous les conspirateurs, devoit par conséquent vous juger. Ainsi parloient les hommes qui se prétendent exclusivement patriotes; et, dès qu'il en sera temps, j'apprendrai au ministre le nom des insurgens les plus incendiaires.

Je pourrois lui rappeler aussi quelles motions furent faites ici, dans la matinée du 10, par un homme qui d'abord se contenta de vous annoncer qu'il n'étoit point buveur de sang; que nous de-

vions ne plus songer qu'à remplir nos destinées, ne plus avoir ni débats, ni querelles ; qui bientôt osa vous dire que vous ne remplissiez pas vos devoirs; qu'il falloit faire marcher la France, et qui ensuite, à la fin de la séance, poussé par le temps, par l'heure terrible et décisive qui devoit sonner, vous déclara positivement que, si la France ne marchoit pas, c'est qu'à proprement parler elle n'avoit pas de ministère; que le ministère devoit être sur-le-champ réorganisé ; que, même en ces momens de crise, il vous faudroit sans doute quelque puissant régulateur. Je pourrois rappeler encore au ministre qu'alors un autre de vos membres venoit de vous proposer l'établissement d'une véritable inquisition politique, et qu'après lui, dans la séance de cette nuit terrible, marquée pour de grands forfaits, un autre député du peuple, depuis quelques jours audacieux à votre tribune, et plus audacieux alors, prenant déjà le ton d'un maître, vous ordonnoit, en quelque sorte, mais grâce à votre courage vous ordonna vainement, de mettre sous la terrible main du nouveau tribunal quiconque, soit écrivain, soit orateur, avoit eu l'insolente intrépidité de dénoncer d'anciens conspirateurs à la France, et quiconque, du fond des départemens, avoit envoyé des hommes libres pour défendre la Convention contre les triumvirs. Je pourrois rappeler ces faits au ministre, parce que,

chargé d'éclairer la conspiration du 10, il devoit s'efforcer de la saisir dans son ensemble; parce qu'il auroit dû, puisque quelques hommes avoient osé, jusque dans la tribune de la Convention, vous proposer d'établir un gouvernement tyrannique et de légaliser leurs prochaines vengeances, examiner si ces hommes n'avoient pas, hors de la Convention, des conjurés et des vengeurs: car les différens actes dont une conspiration se compose ne peuvent se passer dans un seul et même lieu; et, si les députés du peuple sont inviolables pour leurs opinions à la tribune nationale[1], ils ne le

1. Observez, lecteur, pour qu'aucun des différens actes de la conspiration, en quelque lieu qu'il ait éclaté, ne vous échappe, observez que de ce tribunal si vivement réclamé là-bas, le lendemain de très bonne heure on nous détermi-noit à nous en occuper à l'Assemblée.

D'abord Robespierre vient longuement nous entretenir de la nécessité de frapper sans délai tout ce qu'il appelle généralement des traîtres; or, on n'ignore pas que tous ceux qui depuis longtemps gênent l'ambition de Sylla, c'est toujours comme traîtres que Sylla les a peints à son peuple. Après Robespierre se montre à la tribune celui de qui l'on doit penser qu'apparemment il tient dans sa main vigoureuse les principaux ressorts de la machine aux insurrections, puisque l'époque de son retour subit a vu commencer tous les mouvemens qui nous pressent; celui qui de sa voix puissante, de ses formes athlétiques, de son audace révolutionnaire, anime, enhardit, enflamme tous les conjurés; celui qu'au club, principalement depuis quelques semaines, on ne manque jamais de proclamer grand homme, et qui du moins n'est pas, autant que tel ou tel autre, indigne de sa réputa-

sont pas au dehors pour leurs discours et leurs actions.

Revenons cependant. Il étoit six heures, nous allions nous séparer. « Sans désemparer, s'écrie l'un

tion. Il se montre, il parle un peu de lui, pour se justifier, mais sans affectation. « J'ai consenti à être appelé buveur de sang, dit-il; eh bien, buvons le sang des ennemis. » Il est si naturel de ne croire qu'à la vertu, on le croit; il parle beaucoup de la patrie, afin de persuader qu'il n'adore qu'elle. « Qu'importe la réputation? continue-t-il; que la France soit libre, et que mon nom soit flétri à jamais! » Qui n'applaudiroit à de telles paroles? On applaudit, il parle encore : « Remplissez vos grandes destinées; point de débats, point de querelles. » Les applaudissemens recommencent, et comme par hasard il laisse tomber au milieu de nous ces mots peu rassurans pour ceux qui n'ignorent pas que le besoin de régner le dévore : « Faisons marcher la France. » Bien sûr qu'en ce moment on ne va pas lui demander de quelle manière il entend la faire marcher. De quelques formes civiques qu'il se soit enveloppé, néanmoins il n'a pu tout à fait déguiser son ambition profonde, ses desseins vastes; et, pressé de nous attirer à son but, encore a-t-il fallu qu'il laissât entrevoir l'un de ses principaux moyens. C'est celui que tout à l'heure il vient d'indiquer devant nous, aux quatre-vingt-deux, dont la liste tout arrangée, loin de subir l'épreuve de l'appel nominal, n'a pas même été soumise au scrutin. « Allez, dit-il, parcourez la République; criez à tous ceux qui possèdent : « Misérables, « prodiguez vos richesses. » Mais il se gardera bien d'ajouter ce qu'ailleurs ses alliés crient sans cesse : « Et vous tous qui ne possédez pas, seuls vous êtes exclusivement le peuple; le peuple peut tout dire, tout faire, tout prendre; le peuple est souverain. » Il se gardera bien de l'ajouter devant nous, l'habile tribun; mais, en revanche, il répétera : « Faisons marcher la France. » Et, poussé par le temps, par l'heure terrible et décisive qui doit incessamment sonner,

de vos membres, le tribunal et le ministère! La France ne marche pas; Clerfayt s'avance; les traîtres s'agitent dans l'intérieur. » Eh oui! les traîtres s'agitent... Nous n'avons pas comme quelques-uns d'in-

---

bientôt, dans la même séance, il osera nous annoncer que si la France ne marche pas, c'est qu'à proprement parler elle n'a pas de ministère; que le ministère doit être sur-le-champ réorganisé; que même, en ces momens de crise, il nous faudra sans doute quelque puissant régulateur. O Danton!

Il va se rasseoir, cet homme, le plus redoutable peut-être à la liberté de la République : aussitôt ses amis demandent le tribunal. Alors nous entendîmes, et de la vie nous n'oublierons l'inexprimable contraste de son langage mielleux et de son projet de carnage, nous entendîmes Lindet solliciter, avec bénignité, l'établissement d'une sainte inquisition politique. Neuf bons dominicains, bien choisis, pris à Paris, dans le club (les candidats qu'ils présentoient pour jurés étoient des défenseurs de la République), auroient été les seuls agens de cette Chambre ardente; ils se seroient partagés en deux sections pour expédier plus à leur aise et davantage; on les auroit chargés de poursuivre seulement tous les écrits, tous les discours, toutes les opinions, toutes les négligences; ils auroient acquis la conviction par tous les moyens possibles, ce qui pouvoit signifier même par la question extraordinaire; la peine la plus douce, ce n'étoit que la mort; nul accusé n'auroit eu de jurés. L'Assemblée se souleva, on l'appela contre-révolutionnaire, et les tribunes applaudirent. Le président tardoit à mettre aux voix la priorité pour ce projet, Duroy l'insulta; Vergniaud demanda que cette priorité fût du moins discutée, quelques-uns le couvrirent de huées; Lépeaux réclama l'appel nominal, on l'appela conspirateur; Buzot soutint que l'Assemblée ne pouvoit délibérer sur ce projet; Amar le prêtre lui répondit : « Cette mesure est la seule qui puisse sauver le peuple, autrement il faut qu'il s'insurge et que ses ennemis tombent. » Cam-

times rapports avec ceux qui ne prêchent que pillage, révolte, massacres ; et pourtant nous le voyons bien : une grande fermentation règne autour de nous; le bruit sourd, précurseur des tempêtes, se fait entendre, quelque affreux mouvement se prépare; il paroît dirigé contre les représentans du peuple : croit-on qu'il soit plus difficile aux assas-

---

bon trouvoit ce projet par trop révolutionnaire; Duhem lui cria : « Quelque mauvais que puisse être ce tribunal, il sera encore trop bon pour des scélérats. » Barère réclamoit les jurés. « Vous ne voulez pas, disoit-il, imiter les plus affreux despotes dans leurs vengeances; vous ne voulez pas de commission du Conseil... — Nous le voulons », disoit Billaud; enfin, sur une dernière réclamation de Fonfrède, on décréta, malgré les démonstrations de Philippeaux, qu'il y auroit des jurés, et, malgré les questions du prêtre Châles, qu'ils seroient pris dans tous les départemens. Il étoit six heures. Delmas parut s'étonner qu'on parlât d'ajourner le reste des articles. « Si vous renvoyez à demain, s'écria-t-il, pensez-vous que les commissaires, dont vous avez ordonné le départ, quittent leur poste? » Et plusieurs d'entre eux, sans attendre le vœu de l'Assemblée, protestèrent qu'ils ne partiroient pas, apparemment parce que déjà leur volonté seule faisoit la loi. On se séparoit cependant : prompt comme l'éclair, bruyant comme la foudre, Danton revient à la tribune; il ne veut pas que nous désemparions; il nous donne séance nocturne, dans le cours de laquelle on devoit nous assassiner. O Danton, si ce ne fut qu'un hasard, il étoit assez fâcheux pour que tu eusses dû témoigner quelque regret d'avoir été, par l'étrange concours de tant de circonstances, si malheureusement compromis. Voyez sur tous ces faits *le Républicain françois*, journal in-folio, voyez séance par séance; rapprochez du *Journal des débats* des Jacobins, et suivez la conspiration. (*Louvet.*)

sins de nous atteindre, si nous restons assemblés? On parle de réorganiser le Conseil! Mais lorsque la Convention nationale est en péril, c'est ce Conseil qui est spécialement chargé de la garantir. Quel moment choisit-on pour proposer ici indirectement la destitution des ministres? Ne craint-on pas d'atténuer encore leur autorité déjà trop foible en ces instans de crise? Ne craint-on pas d'être tôt ou tard accusé d'avoir essayé de paralyser, à l'heure décisive, nos derniers moyens de salut, aux mains de nos plus sûrs défenseurs? Le tribunal, les ministres, la dictature, les régulateurs, il faut tout sur-le-champ, sans désemparer! Mais le jour est déjà sur son déclin; et quelque foible opposition que des républicains, auxquels on ne permet plus de se faire entendre, puissent apporter à des motions préparées, encore est-il probable que nous aurons à délibérer pendant la nuit. Danton, c'est ordinairement dans l'ombre que les brigands portent leurs coups; c'est pendant le sommeil de Paris qu'ils doivent essayer de le perdre. Ce n'est qu'au milieu des épaisses ténèbres que les ennemis de la Convention peuvent la frapper. Si l'horrible contre-révolution est possible, elle ne l'est que pendant la nuit!... surtout pendant celle-ci, qu'on a vue précédée de tant de funestes présages!... Le moyen cependant que la Convention soupçonne encore de si grands attentats? Elle se décide. Nous

nous séparons pour une heure; dans une heure il nous faudra tous revenir au piège mortel que d'atroces conspirateurs ont trop habilement préparé !

Plus de débats, plus de querelles, disoit-on le matin. Je le crois ! Ils ne devoient plus être longs, nos débats; elles alloient à jamais être terminées, nos querelles. Encore une soirée, et quiconque refusoit de courber un front soumis devant les superbes usurpateurs, s'il échappoit à leurs insurgens, ne pouvoit échapper à leurs juges ! Encore une soirée, et quiconque ne vouloit pas voir son pays dans l'esclavage n'avoit plus qu'à mourir.

Le moment fatal approchoit ; il étoit neuf heures; les conjurés n'étoient pas prêts encore : ils alloient bientôt l'être. De la terrasse des Feuillans, les groupes se portoient au Comité d'insurrection. Une force armée considérable y étoit entrée. Les hommes du 10 août se levoient, disoit-elle ; ils venoient prêter le serment d'exterminer les tyrans de l'intérieur. On les engageoit à se rendre aux Cordeliers, où ils étoient attendus. Des Cordeliers, ils marcheroient à la Convention. Admis à défiler devant elle, ils demanderoient que sur-le-champ justice fût faite de tous les traîtres. Les appelans, c'est ainsi qu'ils désignent les députés proscrits, les appelans devoient être aussitôt mis en état d'arrestation. D'autres vouloient qu'à l'instant même

la justice du peuple commençât. « Vengeance ! crioit l'un d'entre eux. L'inviolabilité ne seroit-elle que la sauvegarde du crime ? Je mets l'inviolabilité sous mes pieds ; il faut frapper !... » Les tribunes applaudissoient par des cris de rage ; on a vu des furies tirer leurs couteaux... Et le ministre de la justice ne sait pas où trouver le Comité d'insurrection !

« Il faut frapper, continuoit l'orateur, la mort est la dernière raison des hommes libres. Vengeance ! vengeance ! »

Ici recommença plus terrible l'explosion de fureur. Quelques hommes, inaccoutumés encore à tant de crimes, voulurent en vain se faire entendre. Le tumulte fut long, horrible, épouvantable. Pour s'enhardir sur la route des plus exécrables forfaits, les chefs eux-mêmes sentoient le besoin des ténèbres. Une partie des lumières fut éteinte. Aux atroces délibérations succédèrent les résolutions atroces. La force armée, les tribunes, le plus grand nombre des membres du rassemblement, se précipitèrent hors la salle ; ils coururent aux Cordeliers chercher leurs plus féroces auxiliaires. Et le ministre de la justice ne sait pas où trouver un Comité d'insurrection !

La Société, réduite à un très petit nombre d'individus, se déclara permanente.

Cependant, Représentans du peuple, aucun de vos collègues ne connoissoit-il vos dangers ? Aucun

membre de cette Assemblée n'est-il membre de l'attroupement ennemi ? Aucun député ne savoit-il rien de l'affreux mouvement qui alloit dissoudre la Convention ? N'en saviez-vous rien, de l'existence du Comité d'insurrection et de ses projets,

Vous, Thirion, qui, dans la séance[1] extraordinaire du samedi 9, aviez remercié le souverain des tribunes de sa contenance dans les tribunes de la Convention (il est vrai que le souverain nous avoit montré ses pistolets);

Vous, Lejeune, qui, dans la séance du 8, proscriviez Brissot, Gorsas, Guadet, Gensonné, tout ce que vous appelez leurs partisans ; vous qui demandiez un tribunal d'État; vous qui proposiez qu'on destituât le président de la Convention, que le Comité de sûreté générale s'investît d'un plus grand pouvoir, et que celui de défense fût purgé des conspirateurs que vous y aviez reconnus;

Vous, Garnier, qui le même soir leur disiez que le moment étoit venu de sauver la patrie; que cette gloire leur étoit réservée; qu'il falloit exterminer les traîtres; vous qui dénonciez Beurnonville, qu'on essaya d'assassiner le lendemain; vous

---

1. Voyez le *Journal des débats* des Jacobins, et songez que ce journal, où leurs atrocités sont adoucies, est avoué par eux. (*Louvet.*)

qui souteniez que tous les généraux et officiers généraux étoient des conspirateurs, et que les vrais patriotes ne formoient pas le tiers de la Convention; vous qui vous permettiez ces paroles trop remarquables : « Profitons de nos revers, nantissons-nous de l'autorité que ces brigands ont usurpée, en s'emparant des trésors et des places du gouvernement » ;

Vous, prêtre Monestier, qui, dans une séance, fameuse au reste par vos déportemens, avez juré sur un sabre nu que vous étiez en insurrection;

Vous, Collot, qui, dans leur séance du 5, quelques jours avant les jours de l'assassinat, mettiez, par les plus absurdes calomnies, par les plus viles grimaces, un irréprochable ministre sous les poignards de vos bourreaux;

Vous, Robespierre, qui, dès le mois d'octobre, annonciez que la Convention, telle qu'elle étoit composée, anéantiroit la liberté françoise, mais qu'un moment viendroit où le peuple devroit se lever pour châtier les traîtres; vous qui, dans leur séance du 6 mars, disiez que les blasphèmes de ceux qui, selon vous, ont voulu sauver le tyran, recommençoient à la tribune, que la trame n'avoit point été interrompue, que cette faction vouloit livrer la République aux despotes; vous qui, dans les derniers jours de février, aviez dit que le peuple ne devoit pas se lever pour du sucre, mais pour

exterminer ceux des membres de cette Assemblée que vous appelez des intrigans;

Vous que je ne nommerai pas, parce qu'il est tel coupable qu'il suffit de ne vouloir pas nommer pour qu'aussitôt la France entière le nomme; vous qui, le 2 septembre, proposiez un triumvirat, qui ne vouliez point dès lors que la Convention se formât; qui, le 21 septembre, lorsqu'elle étoit formée, appeliez déjà la révolte sur elle; qui depuis n'avez pas un instant cessé de provoquer son esclavage ou sa dissolution?

Ne saviez-vous rien de cet affreux complot, vous, presque tous à la fois membres du foyer d'émeutes et de notre Comité de sûreté générale [1]? N'appartenez-vous donc à cette fameuse Société que pour manquer toutes ses séances? Ou bien de quoi sert-il que vous formiez le Comité de sûreté de la Convention, si depuis trois mois vous ne pouvez apercevoir une conspiration dont le vaste plan se travaille chaque jour, et même au sein du périodique attroupement que vous grossissez?

N'en saviez-vous rien, ou plutôt étiez-vous donc bien assuré du contraire, vous, Duhem, qui, lorsque la municipalité nous fit dire qu'un mouvement nous menaçoit, vous écriâtes que tout cela

---

1. Je parle de celui qui existoit alors. (*Louvet.*)

n'étoit qu'imposture, qu'il n'y avoit que des aristocrates dans ce Conseil général?

N'en savoient-ils rien, quelques-uns de ces commissaires choisis pour aller, dès le lendemain, répandre dans nos départements les plus désastreuses nouvelles, et qui, dans le cours de cette nuit, n'appeloient jamais trois ou quatre cents de leurs collègues que des contre-révolutionnaires; et qui de temps en temps, comme si nous n'étions pas très bien instruits que, dans le langage du club, sauver la patrie ne signifioit autre chose que commencer les proscriptions, de temps en temps s'écrioient avec une espèce de rage qu'ils ne partiroient pas sans avoir sauvé la patrie?

Ignoriez-vous que les assassins étoient en marche, vous, Bentabole, qui faisiez à leur tribune le plus étrange des rapports, lorsque leurs motions de sang vous interrompirent?

Espériez-vous qu'il n'y auroit point de massacre, vous, Dubois-Crancé, qui aviez fait aux massacreurs d'inutiles représentations; vous qui vîntes paisiblement nous présider ici, et ne daignâtes pas nous avertir de nos dangers?

Aviez-vous peur que beaucoup de vos victimes ne vous échappassent? Vouliez-vous seulement les proscrire encore, ou comptiez-vous les forcer à venir au piège mortel, vous, Bourdon de l'Oise, qui, de toute la force de vos poumons, faisiez

cette remarque : qu'elles étoient à peu près toutes désertes les places de ce côté qu'il faut bien que nous occupions, puisque vous avez usurpé celles où nous devrions nous asseoir; vous qui osiez crier : « Ils passoient bien la nuit quand ils espéroient sauver le tyran ; ils ne la passeront pas aujourd'hui qu'il est question de sauver le peuple » ; vous qui, désignant encore aux poignards des satellites de Cromwell les têtes apparemment plus particulièrement convoitées, demandiez hautement : « Qu'est devenu Gensonné? Buzot, Guadet, Louvet, Barbaroux, que font-ils? Que fait Brissot? Où est Pétion? Sans doute ils conspirent! »

Oui, barbares, nous conspirions, mais pour les gens de bien contre les brigands; mais pour les républicains contre les orléanistes; mais pour les représentans du peuple contre les assassins. Oui, nous allions presque seuls, à travers d'épaisses ténèbres, dans le silence de cette nuit : triste silence, silence affreux, que vous n'interrompiez que par vos cris de fureur; nous allions tremblans pour nos amis, pour la patrie, pour la liberté, pour les objets les plus chers à nos cœurs ; nous allions de porte en porte, avertissant les proscrits; nous les tirions de leur domicile ; nous les empêchions d'entrer dans la séance; nous les empêchions d'entrer au tombeau. Kervélegan, prévenu par nous, couroit avertir ses fidèles Brestois; ces Brestois que,

huit jours auparavant, Thuriot avoit voulu chasser de Paris par un décret; ces Brestois qui, la main sur leurs armes, n'attendoient qu'un coup de tocsin pour voler au secours de la Convention. Oui, nous conspirions. Oui, toujours ennemis des tyrans, cette nuit-là, comme au 14 juillet 1789 contre l'aristocratie en masse; comme au 10 août contre Capet et ses satellites; comme au 2 septembre contre les triumvirs et leurs bourreaux, nous conspirions. Oui, la nuit du 10 mars, nous avons contribué sans doute à sauver la liberté.

Mais vous que j'ai nommés, vous qui connoissiez leurs complots, pourquoi ne les dénonciez-vous pas, si vous n'étiez pas leurs complices? Ils étoient là, dans le club ennemi, vous y étiez. Ils en sortoient, vous en sortiez; ils partoient furieux, vous arriviez tranquilles. C'étoit ici qu'ils devoient revenir, brûlés d'une fièvre de sang, âpres d'un sacrilège, âpres de quatre ou cinq cents parricides. C'étoit ici, vous attendiez, vous gardiez le silence. O France! ô mon pays! qui vengera tes députés, trahis, livrés par tes députés mêmes?

Et cette Société qui se déclare permanente! permanente, immobile! quand les gladiateurs marchent, quand la patrie doit être frappée! Permanente! Eh! si des brigands menaçoient un simple citoyen, quels égoïstes assez cruels, pouvant secourir l'innocence, ou lui donner du moins un

avertissement salutaire, s'établiroient observateurs silencieux et neutres? Permanente!... Mais on comprend, c'est-à-dire prête à profiter des événemens. L'expédition a manqué? Vous étiez permanens, pour qu'on ne pût vous accuser d'y avoir pris part. Eût-elle réussi, l'expédition, vous l'appeliez une insurrection sainte, elle étoit votre ouvrage! Et vos émissaires alloient partout, s'efforçant de diviniser cette quatrième insurrection, par vous sollicitée sans cesse, et de tous les vôtres si impatiemment attendue! Et vous réhabilitiez aussitôt, comme cent fois vous l'avez tenté, votre dictature, vos assassinats du dernier automne! Et tout ce qui peut se trouver encore dans notre infortunée patrie de lâches étrangers ou de François indignes, tout ce qu'il y a de plus croupi dans la fange de l'oisiveté, de la débauche et du brigandage; tout ce qui jadis ne savoit exister que par d'infâmes manœuvres dans les plus honteux réceptacles des grandes villes, ou dans nos campagnes par des massacres sur les grandes routes; tous ces hommes de boue et de sang, écume des nations, fléau le plus terrible au vrai peuple, qui sans eux seroit partout mûr pour la liberté; tous ces animaux voraces, aussitôt unis pour la curée d'une riche proie, se précipitoient sur la foule commerçante, agricole, industrieuse. Malheur alors à quiconque eût possédé quelque espèce de bien:

pour dévorer son héritage, on buvoit son sang; et sur des monceaux de dépouilles, et sur des milliers de cadavres, on célébroit à l'envi, on célébroit ensemble les immortelles journées du 2 septembre, les immortelles journées du 10 mars, et les bienfaisans triumvirs qui nous les auroient données, et le nouveau despote, le roi nouveau, que bientôt ils auroient offert aux acclamations de leur peuple... Quel plan, quels moyens! Que de scélérats et que d'horreurs!... Et cependant le ministre ne sait pas où trouver un Comité d'insurrection!

Elle étoit permanente, cette Société; ils attendoient! Les assassins entroient aux Cordeliers. Vous savez quel arrêté ceux-ci venoient de prendre; il prouve qu'alors, comme en septembre, on vouloit, au profit de quelques ambitieux, une ville usurpatrice de la souveraineté nationale. Vous avez remarqué ces passages : « Ils demandent, comme mesure suprême et seule efficace, que le département de Paris, partie intégrante du souverain, exerce en ce moment la souveraineté qui lui appartient; qu'à cet effet, toutes les sections et cantons soient convoqués pour autoriser l'assemblée électorale du département de Paris à révoquer et rappeler les mandataires infidèles, etc. » Vous n'avez point oublié qu'il étoit déjà tard, et que, dans la plupart des sections, le crime seul veilloit. A celle des Quatre-Nations, dix-huit in-

dividus se déclaroient l'assemblée générale. Ils adhéroient à l'adresse des Cordeliers, et nommoient des commissaires pour communiquer avec les quarante-sept sections et former un Comité d'insurrection qui devenoit indispensable. Ils ajoutoient : « Le point central est aux Jacobins. » A celle du Théâtre-François, quelques hommes aussi autorisoient le Comité de leur section à lancer des mandats d'arrêt contre tous ceux qui lui paroîtroient suspects. A celle des Lombards, autrefois et dans des jours de péril fameuse par le plus courageux civisme, une poignée de conjurés arrêtoient que tous les députés qui avoient voté l'appel au peuple seroient à l'instant traduits devant le peuple et jugés. Enfin, dans d'autres, non moins désertes, quelques centaines de scélérats se constituoient en insurrection armée.

Peut-être il est permis d'avancer qu'en rassemblant toutes leurs forces, les conjurés ne se seroient pas trouvés plus de trois mille ; ils s'étoient séparés en deux bandes, qui devoient se recruter sur la route : l'une marchoit sur le Conseil exécutif, l'autre sur vous. Vous, Représentans, si vous n'étiez pas sans quelque défiance, vous étiez à peu près sans gardes. Séparés entre eux, séparés de vous par un long espace, les braves de Saint-Antoine et les braves du Finistère pouvoient arriver trop tard. Au centre de Paris, tout dormoit. Comment donc

le génie tutélaire de la France empêcha-t-il qu'elle fût frappée ? On dit, mais je ne le voudrois pas garantir, que tout à coup leur audace abandonna les principaux chefs, qu'ils ne crurent pas leurs mesures assez fortement concertées, que l'absence d'un trop grand nombre de victimes les affligeoit, qu'ils espéroient, en différant leurs coups, les porter plus sûrs, que même la crainte entra dans leurs âmes : les assassins sont toujours lâches ; qu'ils commencèrent à s'inquiéter vivement quand ils apprirent qu'on pourroit, quoique d'un peu loin, vous amener quelques défenseurs[1]. On dit surtout que pour le triage des proscrits, la distribution des dépouilles et le partage des pouvoirs, ils furent, comme tous les méchans entre eux, saisis d'un esprit de discorde. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'un esprit de vertige frappa leurs satellites. Ceux-ci se tenoient tellement assurés du succès qu'ils allèrent presque publiquement, comme de puissance à puissance, signifier à la municipalité que tout à l'heure on sonneroit le tocsin, que le canon d'alarme seroit tiré, que leurs gens se portoient aux barrières pour les fermer. Sur-le-champ,

---

1. Beurnonville, dont la maison étoit investie, escalada les murs de son jardin, monta à cheval et s'alla mettre à la tête des bataillons du Finistère et de Nantes, sur lesquels le repas du Club électoral et l'acte énonciatif des crimes de Roland n'avoient fait aucune impression. (*Louvet.*)

le Conseil général vous fit sa dénonciation, et, malgré les étranges oppositions de plusieurs de vos membres, vous mandâtes à votre barre le maire et le commandant. Une lettre du maire vous dénonça le complot, et le commandant vous apprit, du moins, que dans la journée deux ou trois séditieux avoient parcouru les groupes pour demander que d'Orléans fût roi et son fils généralissime. Philippe, je le crois! je le crois, que le moins dangereux n'est pas celui qui ne se montre guère; que quiconque se seroit élevé par l'anarchie pourroit être précipité par le despotisme; que tel auroit compté ne travailler que pour lui, qui n'auroit travaillé que pour toi. Mais toi-même prends garde, il ne seroit pas impossible que bientôt après tu ne te trouvasses que le plus fragile des mannequins dans les mains d'un ambitieux plus entreprenant, plus fort que vous tous.

Le complot, étant découvert, devenoit inexécutable, du moins pour cette nuit. Son exécution n'étoit-elle point remise à l'une des nuits suivantes? Une hardie proposition, jetée au milieu de vous dans votre séance du lendemain, sembleroit assez l'indiquer. Cette réorganisation du ministère, déjà tant de fois annoncée, on vous la demandoit enfin. Danton croyoit pouvoir découvrir une des plus importantes parties de son plan. Pour que la France pût marcher, il n'étoit ques-

tion, suivant lui, que de prendre des ministres au sein même de la Convention. Nous ne pensons pas qu'on doive oublier ce qui lui fut si éloquemment répondu par Lépeaux[1].

Ses paroles avoient dérangé bien des intrigues. Robespierre essaya pourtant de balbutier quelques mots : Bancal l'écrasa de l'autorité de Jean-Jacques. L'Assemblée presque tout entière ouvrit les yeux; les plus confians virent l'abîme et s'en indignèrent; les plus timides retrouvèrent du courage : ensemble ils se levèrent, émus d'une colère que nous avons appelée sainte. Alors quelque dé-

1. « On vous propose de choisir les ministres dans votre sein ; mais si, par malheur, égarés dans votre choix, vous jetiez les yeux sur un homme doué d'une ambition profonde, d'une grande audace, je le demande, qui empêcheroit que demain un mouvement populaire ne désorganisât la Convention nationale? Et ces mêmes hommes, revêtus des fonctions législatives, du pouvoir exécutif, ayant à leurs ordres un tribunal sans appel qui peut juger les crimes commis dans toute l'étendue de la République, ces hommes ne deviendroient-ils pas tout-puissans? La liberté ne seroit-elle pas perdue? Citoyens, tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines, je m'élèverai contre ces nouveaux brigands couronnés qui, richement logés, superbement vêtus, plongés dans la mollesse et les plaisirs des Sybarites, parlent sans cesse de la misère du peuple, déplorent les maux qu'il endure, et qui, fastueux et déprédateurs, s'intitulent sans cesse avec hypocrisie du nom de Sans-Culottes. Je déclare que je périrai plutôt que de laisser tomber la République sous le joug odieux d'un dictateur insolent, d'une cité orgueilleuse ou d'une oligarchie sanguinaire. Je demande la question préalable. » Ainsi parla Lépeaux. (*Louvet.*)

couragement saisit le cœur des conjurés. Quoique leurs tribunes fussent, comme la surveille, chargées de gladiateurs, les plus hardis s'étonnèrent. Danton lui-même sentit s'affoiblir son audace. Il protesta que ce n'étoit pas une motion qu'il avoit faite, mais seulement une opinion qu'il avoit émise, et Thuriot le cautionna.

Ce revers, le premier de quelque importance que les conspirateurs eussent essuyé dans la Convention, suspendit un instant leur marche. D'ailleurs, il falloit qu'ils sussent ce que pouvoit faire Dumouriez. Dumouriez venoit de quitter la Hollande et de rentrer dans la Belgique. A la nouvelle de son arrivée, les soldats de la patrie sembloient reprendre quelque espérance; aussi le mannequin pétitionnaire qui, dans la séance du 12, vint vous demander un décret d'accusation contre Dumouriez, devoit-il être fortement repoussé. Aussi Delacroix se hâta-t-il de prendre, dans les termes les plus vigoureux, la défense de Dumouriez; et, pour le dire en passant, c'étoit sur la motion de Delacroix, et d'après de très frivoles prétextes, que nous avions eu, dès le 8 mars, des séances du soir. Aussi, dans cette séance du 12, après Delacroix, vous entendîtes le père de l'anarchie, comme le jour où il dénonçoit cette pétition sur les subsistances que, quelques heures auparavant, il vous avoit sommés d'entendre, comme le 27 février,

où il nous attribuoit les pillages qu'il avoit ordonnés lui-même, toujours pressé de rattacher son masque dès qu'il le sent prêt à quitter sa hideuse figure ; vous l'entendîtes, parlant à la fois sur la demande de l'orateur Poissonnière et sur la conspiration qu'Isnard venoit de vous dénoncer ; vous l'entendîtes vous faire cette étrange déclaration, qu'il défendroit Dumouriez, et qu'à l'instant du massacre il nous auroit défendus. Marat défendre Dumouriez, la chose me paroît aujourd'hui très probable ; mais toujours nous nous demanderons lequel nous devons croire, ou de ces écrits dans lesquels il l'a si souvent dénoncé, ou de ces paroles dont il prétendoit le protéger à la tribune. Marat défendre les représentans du peuple ! Mais qui donc écrit ces feuilles sanglantes où, depuis six mois, il demande leurs têtes ? Marat nous couvrir de son corps ! Dieux de notre pays, qu'avons-nous donc fait pour nous attirer tant d'opprobre ? ou plutôt, vous, législateurs, comment avez-vous mérité qu'il vînt et revînt devant vous essayer ces insolentes grimaces, ces travestissemens perfides ? Nous couvrir de son corps ! Discoureur fallacieux ou libelliste imposteur, ne nous diras-tu pas, ne nous diras-tu jamais si c'est au peuple, dont tu te prétends l'ami, que tu oses mentir, ou si c'est de l'Assemblée de ses représentans qu'à sa tribune même tu ne crains pas de te jouer ? Nous couvrir

de son corps ! Comme si l'on pouvoit penser qu'il le voulût, quand ses assassins seroient les plus forts, et comme si alors nous ne devions pas mille fois préférer à la honte de lui devoir un instant d'existence le tourment de tomber sous ses coups! Nous couvrir de son corps ! Eh ! quelle est donc la situation d'une Assemblée où c'est Marat qui tient ce langage ; Marat qui ment, sans doute, lorsqu'il dit qu'il le veut, mais qui ne ment pas quand il annonce qu'il en a le pouvoir? O Convention nationale ! ô Patrie !

Cependant, quelques efforts qu'il fît avec les siens pour obscurcir la vérité, la vérité commençoit à luire. Vergniaud voulut encore la dégager de quelques nuages; il vous dénonça le Comité d'insurrection, qui n'étoit peut-être ignoré que de vous; il vous dénonça ce Desfieux, dont le moindre crime seroit de se trouver membre d'un secret conciliabule de révolte, puisque tous les deux jours il provoque publiquement le parricide au sein de la sanguinaire Société, qu'il étonne souvent de son audace et de sa scélératesse. Il vous dénonça ce Lazowski, qu'on fit paroître à votre barre, d'où il ne sortit, après vous avoir trompés de ses réponses évasives, que pour aller à la tribune du club ennemi [1] déclarer hautement qu'en effet il

1. Dans la séance du vendredi 15. (*Louvet.*)

étoit un conspirateur, qu'il s'en faisoit gloire, et qu'il ne cesseroit de poursuivre les contre-révolutionnaires de la Convention. Vergniaud vous dénonça ces deux scélérats subalternes, mais il oublia de vous dénoncer ce Varlet qui, depuis six mois, ne promène ses tréteaux sur les places publiques que pour parler des crimes de cette Convention, qui ne fait rien pour le peuple, et des vertus de Robespierre et de Marat, qui feroient tout pour lui; ce Varlet, rédacteur de cette infâme adresse des Cordeliers; ce Varlet, que le Club électoral ne croit pourtant pas devoir chasser de son sein. Il oublia cet Hébert, indigne magistrat du peuple; cet Hébert qui, dans le club, à la séance du 8 mars, assuroit que tous les ministres, tous les généraux, tous les députés, étoient des intrigans, et finissoit par déclarer qu'il étoit temps que les intrigans rentrassent dans le néant, qu'il falloit les exterminer. Il oublia ces prétendus défenseurs de la République qui, dans la séance du 4, firent approuver au club une adresse pour les départemens dans laquelle on trouvoit ces mots : « Aucun des brigands couronnés n'oseroit nous attaquer, s'ils n'étoient pas assurés d'un parti dans la Convention; la Convention s'est emparée de tous les pouvoirs... La tête des députés infidèles doit tomber sous le glaive de la loi; les gens de bien sont seuls inviolables; la constitution qu'on veut

nous donner est un enfant qu'il faut étouffer dans son berceau; l'insurrection est le plus saint des devoirs; que les mêmes coups exterminent les ennemis du dehors et les ennemis du dedans; chargez-vous des premiers, nous nous chargeons des autres. Aux armes! aux armes! » Il oublia de vous faire remarquer que, dans la même nuit du 10 au 11, à l'autre extrémité de la République, à Bordeaux, des anarchistes avoient aussi tenté la contre-révolution; qu'à la tribune de la Société populaire de Chambéry, un orateur disoit le soir du 10 : « Au moment où je vous parle, la guillotine et la faux de l'égalité se promènent autour de la Convention nationale » ; qu'en même temps, enfin, une multitude de royalistes armés désoloit, dans la ci-devant Bretagne, quatorze ou quinze districts, et vous ne saviez pas alors que d'Orléans venoit de la Vendée. Surtout il oublia, ou plutôt nous lui reprochons d'avoir cru téméraire de rechercher, de poursuivre, d'attaquer nominativement ici les premiers chefs, les chefs les plus coupables de cette immense conjuration qui, du centre aux extrémités, à la même heure, presque partout à la fois, devoit dévaster les propriétés, anéantir les personnes, assassiner la République.

Trop foiblement signalés pour qu'on pût aussitôt les punir, mais assez démasqués pour qu'ils dussent rétrograder un instant, les conjurés ont-ils aban-

donné leurs complots ? Nous vous le demandons à vous, qui avez vu cette partie de la Montagne applaudir avec transport ces pétitionnaires dont l'audace inconcevable et pourtant impunie fut, à votre séance du 18 mars, portée jusqu'à cet excès d'outrager en face et de proscrire indirectement, même en cette enceinte, le plus grand nombre de vos membres ; pétitionnaires qui se sont dits alors de la section de la Halle aux Blés, comme si elle se disoit aussi lui appartenir, cette force armée qui, dans la soirée du 10, vint offrir au club le premier noyau de sa bande contre-révolutionnaire. Nous vous le demandons à vous, qui avez vu cette partie de la Montagne prodiguer ses insultes aux députés de la section du Mont-Blanc, dont le crime étoit d'être venus protester de leur respect pour la représentation nationale et de leur intention de périr en la défendant. Nous vous le demandons à vous, qui voyez constamment cette partie de la Montagne provoquer les huées indécentes ou les applaudissemens féroces de ces habitués des tribunes, dont sans doute Louis XVII ou Philippe Ier salarient la permanence ! Nous vous le demandons à vous, qui avez entendu cette partie de la Montagne pousser des cris de joie à la lecture de cette adresse où, dans Marseille, à l'époque du 10, on se régloit sur les événemens essayés dans Paris à la même époque, de cette adresse

où l'on ordonnoit aux représentans du peuple de quitter leur poste et d'attendre le glaive de la justice populaire. Nous vous le demandons à vous qui, dans le silence des autorités de cette ville, et dans les discours insignifians du ministre de la justice, et dans les rapports insignifians du Comité de sûreté générale, avez assez démêlé qu'on désespéroit de jamais découvrir des conjurés dont néanmoins tout le secret est de conspirer à peu près tous les soirs, aux mêmes lieux, à voix haute. Nous le demandons à tous ceux qui n'observent pas sans inquiétude que le club a déjà repris ses provocations les plus sanguinaires[1]; que, dès le lendemain, on y crioit : « Le peuple a manqué son coup; bientôt il sera plus heureux; la nuit, le peuple est un imbécile, mais c'est pendant le jour qu'il se comporte bien; il faut attendre. » Nous le demandons à ceux qui pourroient déposer que, le dimanche 17 mars, plus de six cents hommes armés délibéroient encore s'ils commenceroient ce qu'ils appellent l'insurrection; et que, le vendredi 23, Marat y demandoit qu'on députât dans les sections pour les porter à adhérer à l'arrêté de Marseille et à se lever. Nous vous le demandons à vous qui avez entendu, le 1er avril, de la place où je vous parle, le plus audacieux des conjurés ca-

1. Voyez le *Journal des Jacobins*. (*Louvet*.)

lomnier, et, dans les termes les plus violens, proscrire encore quatre ou cinq cents de vos membres, et ceux-là positivement qu'on avoit voulu massacrer dans la nuit du 10. Nous vous le demandons à vous... Mais toute la France ne sait-elle pas qu'ils ont appelé une armée contre la Convention nationale, et que cette armée est en marche?

Le cours de leurs attentats n'est donc que suspendu. Il n'est donc plus question que de savoir si vous devez patiemment attendre qu'ils essayent de faire d'une moitié de la Convention sur les cadavres de l'autre moitié ce qu'Isnard qualifioit une machine à décrets; de Paris, une Rome nouvelle; de nos départemens, des provinces conquises; de leurs principaux complices, des proconsuls; de leurs assassins, des licteurs; et qu'afin de perfectionner autant que possible un despotisme et des brigandages tels que l'histoire n'en offre pas d'aussi détestables, ils instituent au sein même du sénat un ministère pris entre eux; au-dessus de ces ministres et des lois, trois tyrans nommés régulateurs; et, sous leur main cruellement avide, un tribunal de sang, spécialement chargé de proscrire, au profit de tel affranchi qui jamais n'auroit eu que des vices, tel bon citoyen devenu criminel dès qu'on lui auroit connu quelque propriété.

Nous savons qu'avec vous ils se sont levés pour promettre la mort à quiconque proposeroit le par-

tage des biens; mais nous savons aussi qu'ils se disent au-dessus de vos lois; nous savons que c'est contre vos lois qu'ils conspirent. Ce nouveau décret tutélaire des propriétés, le respecteront-ils plus qu'ils n'ont respecté les autres? La peine de mort, par eux-mêmes[1] habilement proposée contre tout dictateur, les a-t-elle empêchés d'essayer l'organisation de la plus exécrable des dictatures?

Nous savons que des hommes, dont nous honorons les intentions, dont l'erreur même est respectable, ont dit : « Au nom de la patrie, réunissez-vous. » Eh! comment? Assurément il faut immoler ses passions; mais peut-on sacrifier ses devoirs? Sans doute on ne doit pas ne s'attacher qu'aux hommes; mais est-il permis d'abandonner les principes? Nos commettans nous ont-ils envoyés pour autoriser le brigandage, ou pour l'arrêter? pour disséminer l'anarchie, ou pour la réprimer? pour ordonner les massacres, ou pour les punir? pour temporiser avec ceux qui ne veulent pas de constitution, ou pour en établir une? pour reculer devant les factions, ou pour les abattre? enfin, pour encourager par de continuelles foiblesses toutes les espèces de désordres, ou par notre courage, à travers mille écueils, fonder l'empire des lois? Tel fut, tel sera toujours l'objet de nos violens débats.

1. Par Danton. (*Louvet.*)

Les misérables querelles de l'intérêt particulier, certes il les faut oublier; mais la grande querelle de l'intérêt public, jusqu'à la mort il la faut soutenir. Anathème, sans doute, à qui ne céderoit qu'au ressentiment des injures privées; mais cette haine vigoureuse que les gens de bien doivent aux méchans, elle est, au moment où nous sommes, et dans le poste que nous occupons, plus que jamais indispensable, plus que jamais respectable et sainte.

Et, d'ailleurs, où le trouverez-vous ce lien assez fort pour retenir ensemble unis des législateurs et des anarchistes, des citoyens et des conspirateurs, des assassins et leurs victimes? Soutenus par la calomnie, ils nous harceloient sans relâche; armés de la vérité terrible, nous devons sans relâche les poursuivre; et toujours entre eux et nous il existera cette différence qu'ils ne nous accuseront jamais que par leurs discours, et que ce sera par leurs actions que nous les accuserons sans cesse. Ils nous appellent une faction, et sans pudeur ils en font une. Comme tous les gens sans parti, nous ne savons révéler de crimes que ceux qui ont été commis; comme les factieux de tous les temps, ils nous prêtent d'avance les forfaits qu'ils vont essayer.

Nous avons égaré l'opinion, disent-ils; on voit qu'ils s'efforcent de la pervertir. Ils nous repro-

chent d'ambitionner quelque pouvoir; nous prouvons qu'ils ont tenté de les envahir tous. Ils parlent vaguement des emplois que nous nous serions partagés ; nous citons les places qu'ils ont distribuées à leurs amis, les ministres qu'ils comptoient prendre entre eux, tous les généraux qu'ils vouloient remplacer, et les régulateurs dont ils ne craignoient pas de vous menacer. Ils crient que nous sommes vendus aux puissances, et qu'ils ont les mains pures; nos médiocres fortunes ne se sont point augmentées, et nous leur connoissons des richesses nouvelles. Ils nous réputent les ennemis de la nation, ils se prétendent les défenseurs de ses droits; et chaque fois que nous parlons de l'appeler à l'exercice de sa souveraineté, vous les voyez pâlir. Ils nous qualifient mandataires infidèles; et, comme nous envoyés par le peuple pour lui donner avant tout une Constitution, ils protestent déjà qu'à cet égard rien ne presse, et que la guerre dût-elle durer dix ans, il ne nous faut un point de ralliement qu'à la paix. Ils feignent de penser que nous avons voulu sauver le tyran; leur dernière conspiration démontre qu'ils n'ont jamais travaillé qu'à sauver la tyrannie. Ils assurent qu'ils sont les patriotes; dans les journées des 9, 10 et 11 mars, nous sauvions la patrie, qu'ils vouloient frapper. Si quelque attentat est commis sur un représentant du peuple, ils se hasardent indi-

rectement à nous l'imputer; nous les accusons, nous, nous les accusons hautement d'avoir proscrit, d'avoir voulu faire assassiner la moitié de la Convention, écarter une autre partie par le glaive encore ou par la terreur, et dominer ses malheureux restes. Nous les accusons d'avoir voulu, comme en septembre, s'emparer de tous les pouvoirs, de toutes les armées, de tous les trésors de la République. Nous les accusons d'avoir voulu se gorger de dépouilles, boire le sang du peuple, par la masse de Paris et pour son intérêt apparent opprimer Paris même, écraser les départemens, et pour prix de quatre années de révolution remettre aux fers le souverain. Nous les accusons d'avoir toujours voulu depuis sept mois, et de vouloir encore désorganiser, piller, proscrire, massacrer, et, sous un roi mannequin, régner.

Et nous composerions avec eux, nous! Jamais! jamais! Nulle trêve possible entre de fiers républicains dévoués à la liberté et de perfides royalistes résolus à la tyrannie! Entre la vertu et le crime, guerre implacable, guerre éternelle! On ne vit point, il étoit impossible qu'on vît, aux derniers beaux jours du Sénat de Rome, Caton négocier avec Catilina, ni Brutus embrasser César.

Je demande qu'il soit enjoint au nouveau ministre de la justice de poursuivre tous ceux qui par leurs discours, dans quelque club que ce soit,

ont provoqué la révolte du 10 mars, notamment :

Hébert, Varlet, Desfieux, Lazowski ;

Le président et les secrétaires du club des Jacobins, dans la soirée du 10 mars ;

Le président et les secrétaires du club des Cordeliers, dans la même soirée ;

Les signataires de l'adresse des prétendus défenseurs de la République une et indivisible.

Je demande que vous chargiez de l'instruction de cette conspiration un autre tribunal que le tribunal révolutionnaire, parce que quelques-uns des jurés sont des orléanistes, mortels ennemis de la Convention.

Mais, citoyens, elle est longue, la chaîne des conjurés. Catilina n'est pas seulement dans Rome, il est avec ses complices dans le sénat. Cependant plusieurs des principaux chefs ont eu l'art de ne se montrer qu'à demi dans leur club de révolte, et leur inviolabilité couvre les motions liberticides qu'ils ont osé faire ici. Ce n'est donc qu'au tribunal de l'opinion que nous les devons livrer, et celui-là vous en fera justice. Quelques-uns d'entre eux, pourtant, se sont ailleurs audacieusement produits sur la brèche ; nous les pourrions accuser devant vous ; mais le moyen que vous les punissiez ? Ils sont depuis longtemps au-dessus de vos lois.

Représentans, les dangers de la patrie peuvent

être grands, ses maux sont extrêmes. Si le remède n'est pas dans vos mains, c'est de la main puissante de la nation qu'il faut l'attendre. Comme à vous, dans ces momens critiques, nous lui devions la vérité; nous osons vous la dire : les accusateurs et les accusés ne sont pas seulement devant vous, ils sont devant elle. Vous ne pouvez peut-être pas prononcer entre eux; osez lui dire au moins qu'il faut qu'elle prononce.

Je demande la convocation des assemblées primaires.

P. S. Cette mesure de la convocation du souverain dans les assemblées étoit nécessaire quand j'écrivois ceci; depuis elle est devenue inévitable. Les événemens se sont succédé avec une effrayante rapidité, et, si la Convention n'y prend garde, sa dissolution devient certaine; les Jacobins, dont les meneurs ne sont que des Cordeliers vendus à d'Orléans, se sont enfin constitués Chambre souveraine dans la République. Eux qui ne vouloient point d'une force tirée de tous les départemens pour la Convention, ils viennent de provoquer, par des courriers extraordinaires, une force particulière contre la Convention; ils viennent d'agiter les sections et d'arracher, par la ruse ou par la violence, une pétition par laquelle, en attendant mieux, ils entendent persécuter, calomnier, chasser

vingt-deux représentans; et comme ils ne craignent rien tant que l'appel au peuple, c'est à celles des Sociétés qu'ils croient leurs affiliées qu'ils en appellent. Enfin, dans la nuit du samedi 13, les tribunes ont moralement assassiné la représentation. Toutes les espèces d'outrages nous ont été prodigués : les huées les plus indécentes, les plus horribles clameurs, ont couvert les voix de tous les députés qui cédoient au sentiment de leurs devoirs, et souvent des cris de proscription, ces cris : « A l'échafaud ! à la guillotine ! » se sont fait entendre. Non, non, cette nuit-là, comme en beaucoup d'autres séances, pas un individu du peuple de Paris n'étoit dans les tribunes; mais le duc d'Orléans y avoit tout son peuple. Cependant, il faut le dire, car le jour des vérités les plus terribles est arrivé : c'étoient des députés eux-mêmes, c'étoient quelques hommes de la Montagne, qui donnoient successivement à ce ramas de salariés l'exemple ou le signal de tant d'infamies ! Certes, il est temps que la nation prononce entre la Montagne et la Convention.

Je me trouve l'un des vingt-deux, et je crois n'être pas tout à fait indigne de cet honneur; dénoncé par trente-cinq assemblées primaires, j'en appelle à toutes; et ce qu'a fait un département, nul ne peut empêcher que tous ne le fassent. Je maintiens, d'ailleurs, que la République est perdue

si le peuple françois ne s'assemble ; s'il ne s'assemble tout à l'heure, bientôt la Convention sera détruite, et les Cordeliers maratistes nous donneront, après plusieurs mois de pillages et de massacres, un despote. Si les assemblées primaires ne s'assemblent que partiellement et successivement, la guerre civile devient peut-être inévitable. Si, au contraire, elles sont convoquées toutes à la fois et à la même époque, je ne doute pas, quelle que soit la décision de la majorité, que cette majorité ne soit assez imposante pour que la volonté nationale écrase de tout son poids les volontés particulières ; et dès lors, l'ennemi de l'intérieur étant abattu, je ne crains plus l'ennemi du dehors.

Le département de Paris s'étant assemblé, le peuple s'assemblera dans plusieurs autres départemens. Qui voudroit et qui pourroit l'en empêcher ? Représentans, il ne vous reste qu'à présider à ce mouvement dangereux, quoique salutaire encore, si vous le laissez s'organiser lui-même, seulement salutaire si vous le réglez.

Quant à moi, fermement convaincu que, si la contre-révolution est dans le sénat, elle n'y est que par le fait de quelques orléanistes de la Montagne ; persuadé que désormais nous perdrions à combattre l'ennemi du dedans le temps si précieux qu'il faudroit employer tout entier contre l'ennemi du dehors ; persuadé qu'il faut enfin que le peuple

françois se lève, mais se lève d'une manière légale; persuadé que sans cette mesure c'en est fait de la liberté : j'appelle, non pour moi, mais pour la patrie qui peut périr, j'appelle du jugement de trente-cinq assemblées primaires influencées, à Paris, par les orléanistes, à toutes les assemblées primaires de Paris où les orléanistes ne peuvent dominer longtemps, et surtout à toutes les assemblées primaires de la République que le génie seul de la liberté peut influencer.

Au reste, j'aurois désiré remplir toute ma tâche en présentant le tableau des derniers événemens qui achèvent de mettre dans tout son jour l'horrible conspiration des orléanistes et des hommes non moins dangereux qui veulent donner à la France un gouvernement purement municipe, afin que la Commune de Paris devienne le centre de tous les pouvoirs; mais, au milieu de tant d'agitations, mes forces se sont épuisées; ma santé, tout à fait altérée, m'oblige au repos le plus pénible, à la plus fatigante oisiveté; cependant, après avoir commencé une dénonciation trop indispensable, je ne forme plus qu'un vœu : c'est de retrouver les forces nécessaires pour l'achever, dussé-je rencontrer sous les poignards des conspirateurs la fin d'une vie que leurs excès ont semée de tant d'amertumes. Au reste, on a sans doute assez vécu lorsqu'à la fleur de l'âge on a mérité la haine et

les proscriptions des tyrans de toutes les espèces. Quelques douces affections qui vous attachent à la vie, on peut la quitter sans regret quand on ne la quitte pas inutilement pour son pays.





QUELQUES MOTS

POUR

DEUX CALOMNIATEURS SUBALTERNES

Tout le monde sait que la calomnie est l'arme journalière de la Montagne. Un de ses moines, car la Montagne a considérablement de nobles et de prêtres, le moine dom Poultier[1], n'a-t-il pas imprimé que l'affiche de *la Sentinelle* m'avoit valu seize mille livres? Le calomniateur voyoit pourtant fort bien, dans le compte du ministre de l'intérieur, que ces seize mille livres avoient été payées à l'imprimeur pour frais d'impression. Or, je ne suis pas l'imprimeur, et des frais d'impression ne sont pas des frais de rédaction. Si le moine de la Montagne avoit cru, néanmoins, que quelques éclaircissemens étoient nécessaires, et

1. François-Martin Poultier, député du Nord à la Convention, moine bénédictin.

qu'il eût voulu les prendre, il auroit su qu'il y avoit eu tel numéro de *la Sentinelle* qu'on avoit jugé utile de tirer à 4,000, tel autre à 6,000, tel autre à 10,000, et que, ma très médiocre fortune ne comportant pas de telles dépenses, elles étoient faites par un ministre républicain, avant et depuis le 10 août. Il auroit su que je ne me mêlois en rien de la recette et de la dépense de *la Sentinelle;* qu'un intérêt bien vif me déterminoit sans doute, celui de délivrer mon pays du tyran d'alors, et de le garantir d'un tyran nouveau; que, placé entre les baïonnettes de Louis Capet, alors tout-puissant, et les poignards de Philippe d'Orléans, déjà redoutable, je ne songeois qu'à écrire pour la République contre toute espèce de roi. Cependant, nos terribles de la Montagne que faisoient-ils à cette époque? Ce seroit une histoire curieuse que celle de leur vie révolutionnaire. On assure qu'un malin la prépare. Puisse-t-il bien signaler tous ces masques, au milieu de leurs blasons ou de leurs soutanes! Je lui recommande surtout le capuchon de dom Poultier.

Un autre patriotissime m'a honoré de quelques calomnies, mais si absurdes, si plates, si bêtes, qu'on reconnoît d'abord un procureur. Le pauvre sieur Guffroy, il faut l'excuser; sans doute il ne sait pas que j'ai en main quelques lettres assez curieuses qu'il avoit écrites à certaine dame pour

qu'elle en donnât communication à certain ministre, lesquelles lettres prouvent que ledit sieur, tout frais arrivé de son département du Nord à la Convention, jugeant mal de quel côté souffloit le vent de la fortune, se sentoit quelque penchant pour le rolandisme, et brûloit d'employer son style, ses lumières, ses talens, à l'instruction publique, mais n'entendoit pas du tout les employer *pour rien*. Rien n'étant venu, ledit sieur s'est hissé sur la Montagne, apparemment pour essayer s'il n'y gagneroit pas quelque chose; et peut-être il y a gagné du moins le secrétaire qu'il désiroit, car il a écrit, d'un style un peu moins plat que celui de ses lettres, il a écrit contre ce ministre qui n'avoit rien voulu lui donner pour écrire. O Montagne! Montagne! vous qui possédez à la fois Poultier le moine, Guffroy le procureur, Châles Timante, le conspirateur d'Orléans et tant d'autres, vous vous glorifiez pourtant de renfermer toutes les vertus. Sans doute, il faut adorer et croire; cependant, veuillez m'expliquer par quel miracle il se fait que de tant d'impuretés particulières se compose un tout si auguste. Montagne sainte, expliquez-moi cela, et je me prosterne!



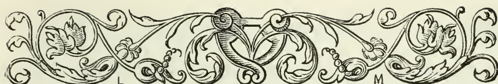


TABLE ANALYTIQUE

DES MÉMOIRES

TOME PREMIER

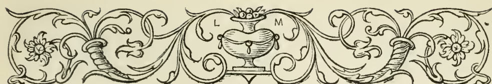
TOME SECOND

PAMPHLETS DE LOUVET



INDEX ALPHABÉTIQUE


L
M



TABLE

TOME PREMIER



TOME SECOND

MÉMOIRES DE LOUVET

(Suite.)

PAMPHLETS DE LOUVET



Imp. Jouaust.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE CLASSIQUE

A 5 Francs le volume

	Vol.
AUBIGNÉ (AGRIPPA D') : *Les Tragiques*, avec une étude et des notes par Ch. Read	2
BAUDELAIRE (CHARLES) : *Les Fleurs du mal*, avec une préf. de Gustave Kahn	1
BEAUMARCHAIS. Théâtre, publié par A. Vitu : *Le Barbier de Séville*	1
Le Mariage de Figaro	1
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE : *Paul et Virginie*	1
BOCCACE (JEAN) : *Le Décaméron*, publié par Paul Lacroix	3
BOILEAU : *Œuvres*, publiées par P. Chéron	2
BOSSUET : Publié par A. Gasté : *Discours sur l'histoire universelle*	2
Oraisons funèbres	1
BRANCAS (Duchesse de) : *Mémoires*, publiés par E. Asse	1
BRANTOME : *Les Dames galantes*. Préface par H. Bouchot	2
BRILLAT-SAVARIN : *Physiologie du Goût*. Préf. de Charles Monselet	2
CHÉNIER (A.) : *Œuvres poétiques*, publiées par Eug. Manuel	1
CHOISY (Abbé de) : *Mémoires sur le siècle de Louis XIV*, publiés pr M. de Lescure	2
CORNEILLE : *Théâtre*, publié par V. Fournel	5
COURIER (P.-L.) : *Œuvres*, avec préface de Francisque Sarcey	3
DIDEROT : *Œuvres choisies*. Préface de Paul Albert	6
FLORIAN : *Fables*. Avec avant-propos.	1
GALLAND : *Les Mille et une Nuits*. Préface de J. Janin	4
GŒTHE : *Faust*. Avec une préface par P. Stapfer	1
— *Werther*. Trad. de Mme Bachellery	1
GOLDSMITH : *Le Vicaire de Wakefield*. Traduction par Charles Nodier	1
HAMILTON : *Mémoires de Grammont*, publiés par M. de Lescure	1
HAUSSET (Mme DE) : *Mémoires*, publiés par H. Fournier	1
HEPTAMÉRON DES NOUVELLES DE LA REINE DE NAVARRE	2
HOFFMANN : *Contes fantastiques*	2
HORACE : *Odes, Satires, Epîtres*. Traduction de Jules Janin	2
LA BRUYÈRE : *Caractères*. Préface pr L. Lacour	1
LA FONTAINE : *Contes*, publiés par D. Jouaust	2
— *Fables*. Préface de P. Lacroix	2
LA ROCHEFOUCAULD : *Maximes*, publiées par J.-F. Thénard	1
LE SAGE (A.-R.) : *Le Diable boiteux*. Préface par H. Reynald	1
LINGUET-DUSAULX : *Mémoires sur la Bastille*, publiés par H. Monin	1
LOUVET DE COUVRAI : *Mémoires*, publiés par F.-A. Aulard	2
MAISTRE (X. DE) : *Voyage autour de ma chambre. — L'Expédition nocturne. — Le Lépreux de la cité d'Aoste — Les Prisonniers du Caucasse. — Poésies*. Préface par J. Claretie	1
MALHERBE : *Poésies*, publiées par P. Blanchemain	1
MARIVAUX : *Théâtre*, préf. de F. Sarcey	2
MARMONTEL : *Mémoires*, publiés par M. Tourneux	3
MOLIÈRE : *Théâtre*, publ. pr D. Jouaust	8
MONTAIGNE : *Essais*, publiés par H. Motheau et D. Jouaust	7
MONTESQUIEU : *Grandeur et Décadence des Romains*, publié par G. Franceschi	1
— *Lettres persanes*. Préface par M. Tourneux	2
MUSSET (ALFRED DE) : *Œuvres complètes*	9
PERRAULT : *Contes*. Précédés d'une préf. par P.-L. Jacob, et suivis de la *Dissertation sur les contes de fées*, par le baron Walckenaer	1
PRÉVOST (l'Abbé) : *Histoire de Manon Lescaut*	1
RABELAIS : *Œuvres*. Notice de Paul Lacroix	4
RACINE : *Théâtre*. Préf. de V. Fournel	3
REGNARD : *Théâtre*, pub. pr G. d'Heylli	2
REGNIER : *Œuvres*, pub. pr L. Lacour	1
RIVAROL : *Œuvres choisies*, publiées par M. de Lescure	2
ROUSSEAU (J.-J.) : *Les Confessions*	3
SATIRE MÉNIPPÉE. Publiée par Read	1
SCARRON (P.) : *Le roman comique*. Préface par Paul Bourget	2
VIGNY (ALFRED DE) : *Poésies*. Préface de Léo Larguier	1
VILLON (FRANÇOIS) : *Œuvres*, publ. avec préface par Paul Lacroix	1
VOLTAIRE : *Œuvres choisies*, publiées par G. Bengesco	10

3024. — Paris. — Imp. Hemmerlé, Petit et Cie. — 6-22.

